

Les juristes dans la cité

Aventures québécoises autour d'une proposition de loi citoyenne vers une société sans pauvreté (1997-2024)



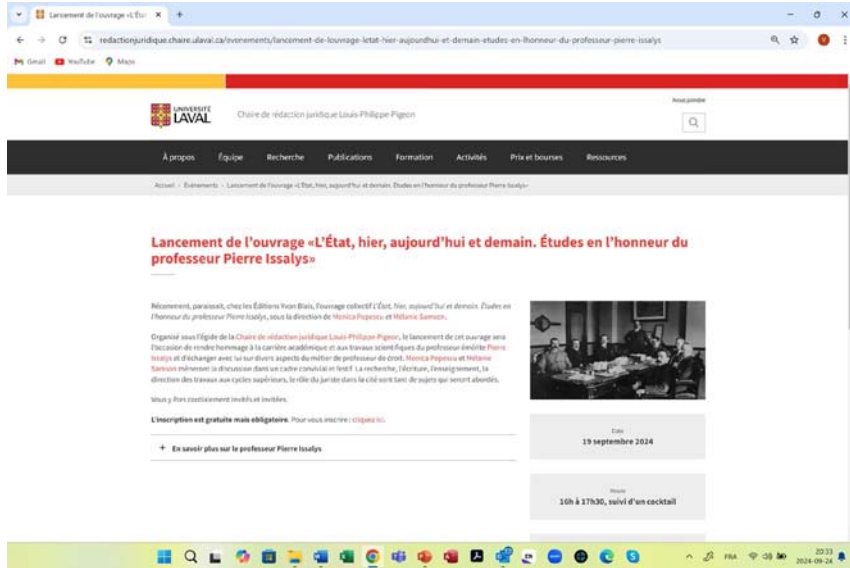
Vivian Labrie

**Université d'automne de l'Institut Louis Favoreu
« Droit au bonheur, droit au développement durable »
Aix-en-Provence, 26 septembre 2024**

Bonsoir !

Pourquoi ce sujet ?

Une coïncidence dans le temps



La semaine dernière
à la Faculté de droit
de l'Université Laval à Québec

Cette semaine
à la Faculté de droit
de l'Université d'Aix-Marseille

... et ensuite, rêver logique



Qui est Pierre Issalys?



Un professeur émérite de l'Université Laval, à Québec, juriste de renom intéressé par le droit social, le droit administratif, la science législative, la théorie du droit et l'histoire du droit public, qui a contribué en 1999-2000 à la mise en bonne et due forme d'une [proposition de loi citoyenne vers une société sans pauvreté](#), laquelle a conduit le gouvernement du Québec à déposer en 2002 un projet de [Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#), et l'Assemblée nationale du Québec à adopter ce projet de loi à l'unanimité. Il est resté présent par la suite à la mouvance citoyenne qui a cherché à maintenir le cap de la proposition de loi citoyenne de 2000 malgré les insuffisances de la loi adoptée en 2002.

Pourquoi « les juristes dans la cité » ?



En raison du souhait de Pierre lors du lancement de l'ouvrage d'hommages la semaine dernière de voir des juristes se convaincre, comme il en a fait l'expérience, d'aller «dans la cité par des voies inhabituelles ! »

En raison du caractère particulier de cette aventure où des personnes sans formation en droit se sont faites juristes, avec son soutien, pour construire une proposition de loi citoyenne.

On va y aller en trois étapes

- 1. L'aventure de la proposition de loi citoyenne (1997-2002),
la loi adoptée par l'Assemblée nationale (2002)
et ses premières années (2002-2005)**
- 2. Apports et insuffisances de la loi adoptée,
revisitée vingt ans après sa mise en vigueur (2023)**
- 3. Questions pour aujourd'hui et demain**

1.

L'aventure de la proposition de loi citoyenne (1997-2002), la loi adoptée par l'Assemblée nationale (2002) et ses premières années (2002-2005)

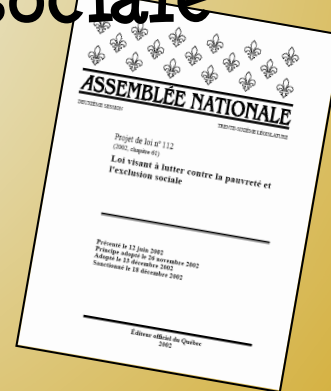
Retour sur une présentation de diapositives de 2005
lors d'un colloque coorganisé avec la [Fondation Robert Sauvé](#)
qui le raconte assez bien

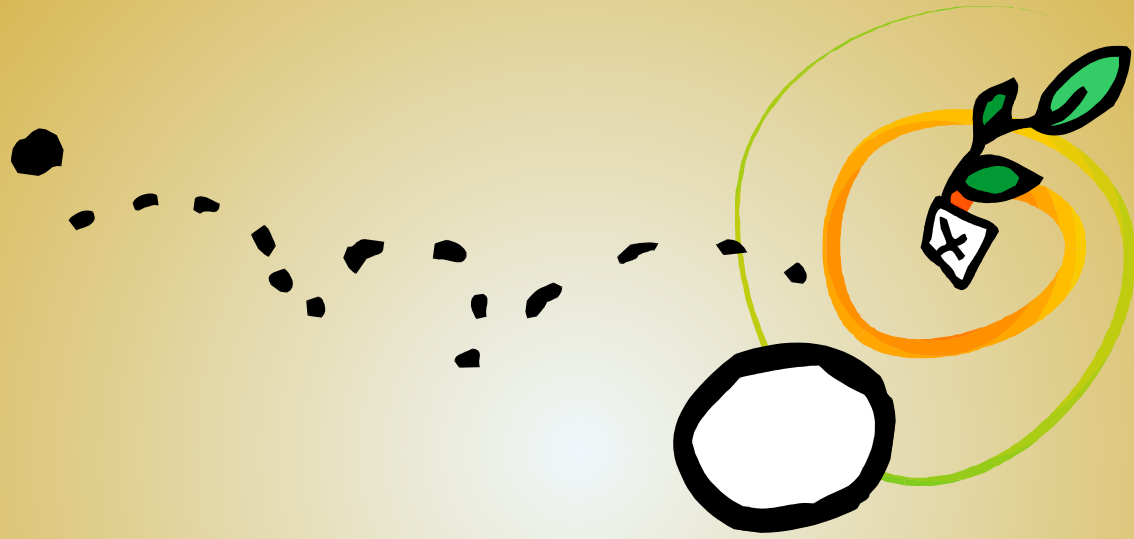
L'horizon d'un Québec sans pauvreté



vs

la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale





Un processus et ses questions

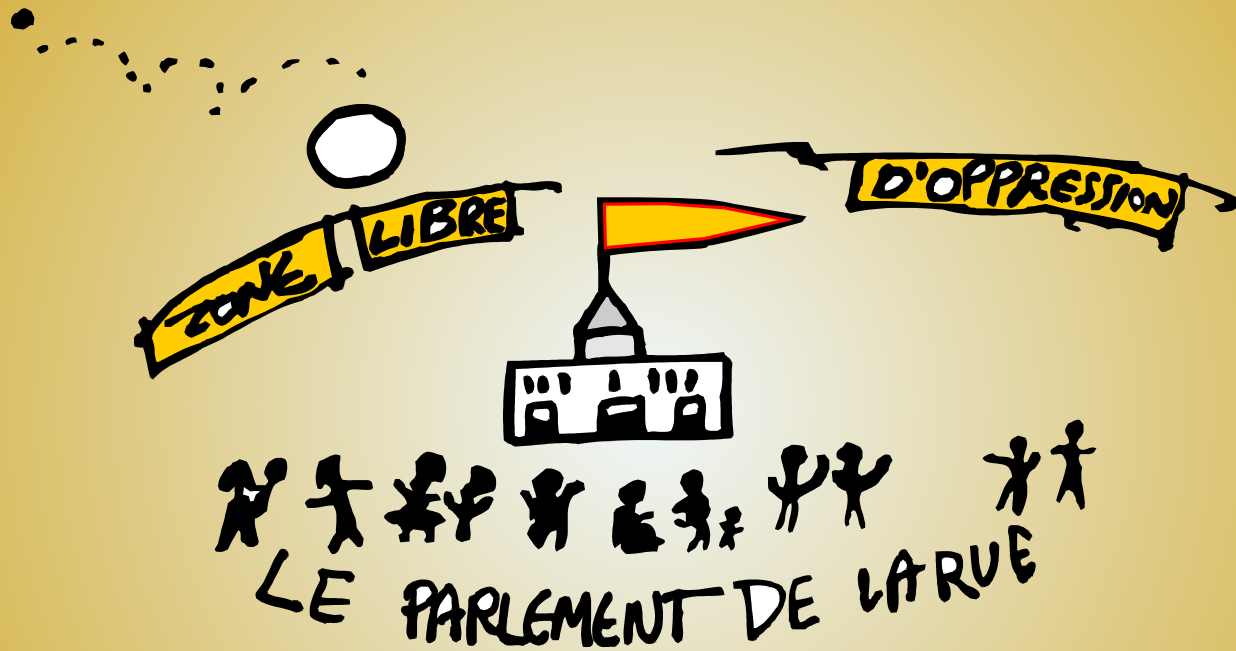


Présentation à l'occasion du
Colloque sur La loi visant à lutter contre la pauvreté et
l'exclusion sociale : genèse, bilan et perspective,
Montréal, 22 avril 2005

En 1997, au Québec,
pendant une lutte difficile
contre une réforme de l'aide sociale
qui apportait de nouveaux reculs,
un petit réseau de personnes et de groupes
associés à cette lutte a fait le choix,
en marge de la Coalition nationale sur l'aide
sociale à laquelle ils et elles participaient aussi,
de **tester le moyen**
d'une loi construite dans une
démarche populaire
pour travailler à engager la société québécoise
et ses institutions politiques à
jeter les bases d'un Québec sans
pauvreté.

• La genèse, c'est les gens !









Une loi

**pour un
Québec
sans
pauvreté!**

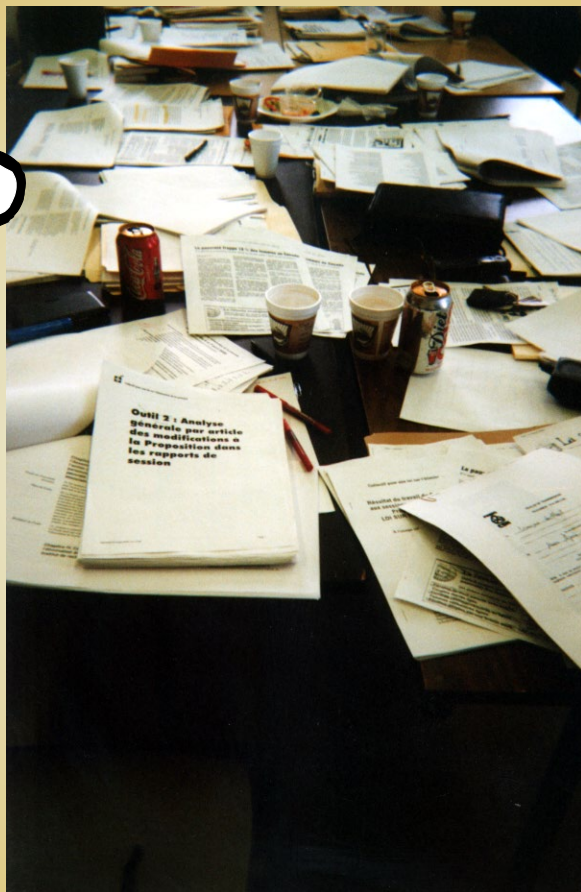














































ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES D'ACTION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



*Ne laisser
personne de côté !*

Québec 





ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 112
(2002, chapitre 61)

**Loi visant à lutter contre la pauvreté et
l'exclusion sociale**

Présenté le 12 juin 2002
Principe adopté le 26 novembre 2002
Adopté le 13 décembre 2002
Sanctionné le 18 décembre 2002

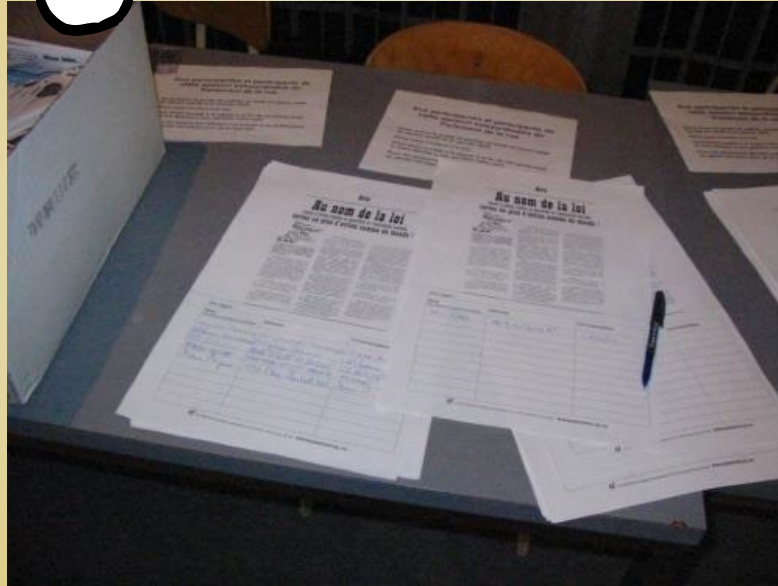
Éditeur officiel du Québec
2002



























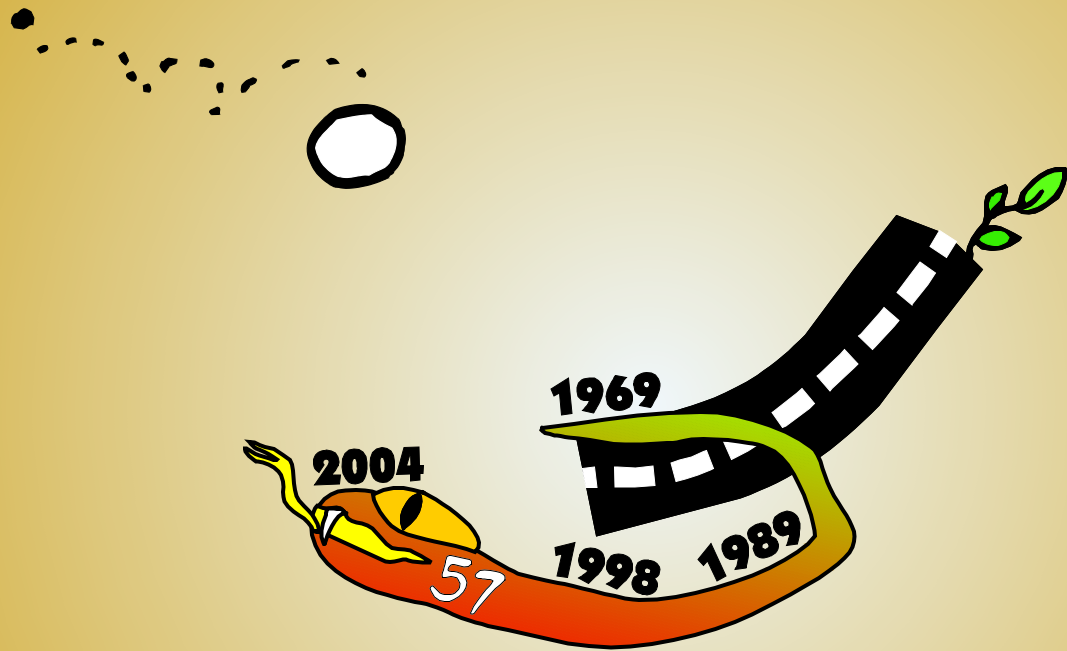






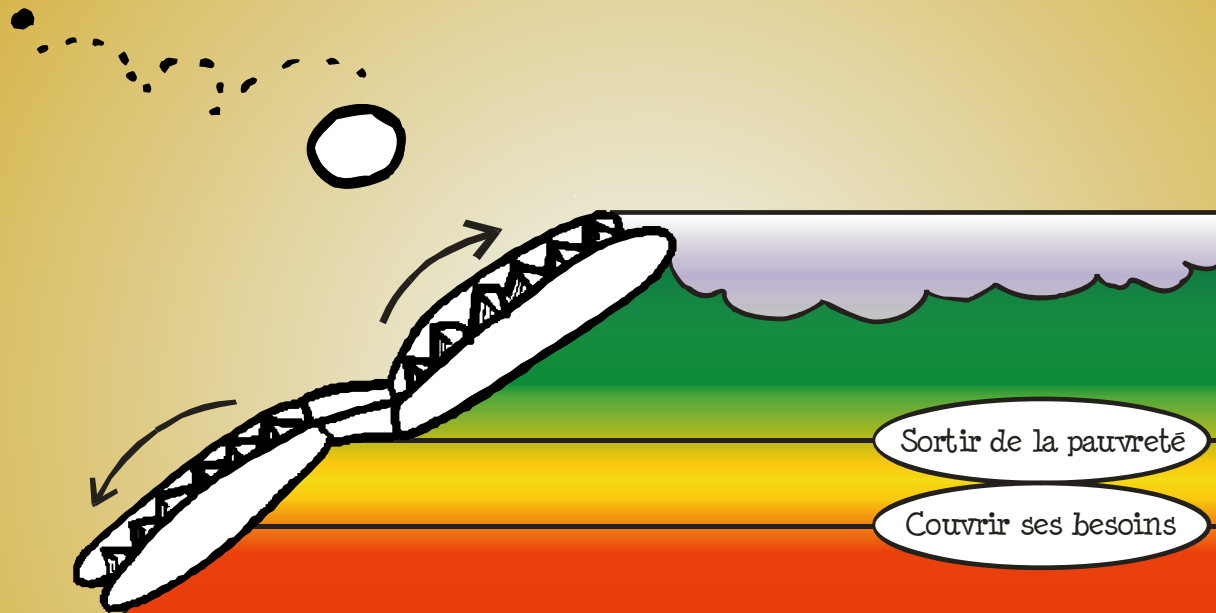


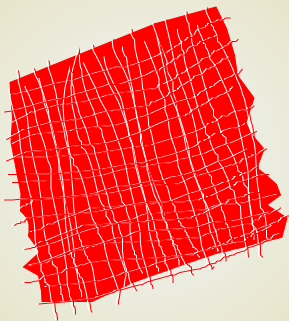








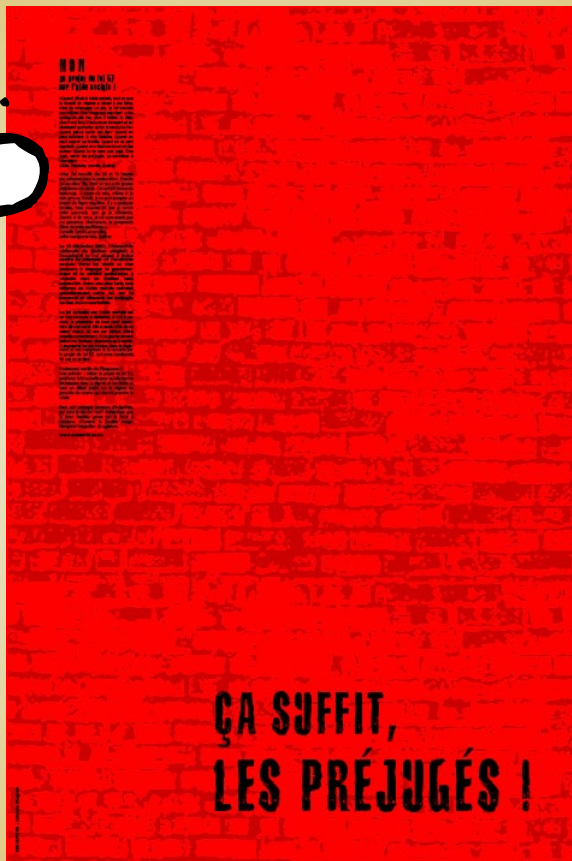






















Sept ans plus tard,
la société québécoise est de nouveau confrontée à une
réforme de l'aide sociale comportant des reculs pour les
personnes qui vivent les situations de pauvreté les plus
intenses au Québec.

Elle dispose toutefois d'un instrument nouveau, la

**Loi visant à lutter contre la
pauvreté et l'exclusion sociale,
dite loi 112,**

dont on commence à peine à explorer les possibilités.
Elle a aussi un horizon explicite, affirmé constamment
par le mouvement porteur et confirmé dans cette loi
au nom de la société québécoise et de ses institutions
politiques, celui de

**«tendre vers un Québec sans
pauvreté».**





La loi 112

et

l'horizon

d'un Québec sans pauvreté

peuvent-ils faire une différence

pour imposer

une action gouvernementale

différente ?





Pour faire les pas suivants
vers un Québec sans pauvreté,
**qu'apprend-on de
l'expérience
qui a conduit à la loi 112
et
de ce qui en est advenu depuis?**



Un processus



Des résultats

- la proposition citoyenne
- la loi 112
- une vigilance citoyenne ininterrompue

La proposition citoyenne





ELLE A FAIT CONNAÎTRE
À LA SOCIÉTÉ
CE QUE LES GENS
À FAIBLE REVENU
REVENDIQUENT.

JEAN

1 La loi proposée par le Collectif
à partir du printemps 2000



«Je suis une feuille à côté de l'arbre.
Après la loi, je serai dans l'arbre.»
Lucien Paulhus, Drummondville
«Il faut rêver logique.» Yvette Muise, Québec

La pauvreté empêche de réaliser des droits indissociables et reconnus. Elle est causée par des systèmes injustes et des discriminations auxquelles il faut mettre fin, en particulier envers les femmes. Les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir. Devant cela il faut agir et c'est possible. C'est pourquoi, en lien avec les courants internationaux qui pressent les États du monde de se mobiliser, la population et le gouvernement du Québec s'engagent à mettre en place les cadres permanents d'un Québec sans pauvreté.

Intégration en annexe de la
Déclaration des Nations Unies sur le droit
et la responsabilité d'agir pour promouvoir
et protéger les droits et libertés (1998)

↑ Premier ministre
responsable de la loi

- Préséance de la loi
- Clause d'impact
- Obligations du ministre des Finances, du président du Conseil du trésor, du Vérificateur général
- Rapport annuel et discours sur la pauvreté

- Présence de personnes provenant de groupes luttant contre la pauvreté dont des personnes en situation de pauvreté

- 1 Priorité à l'élimination de la pauvreté
- 2 Primauté de l'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre sur celle du cinquième le plus riche
- 3 Association au processus des personnes en situation de pauvreté et de leurs associations



Assemblée nationale
et commission parlementaire

- 1 Élimination de la pauvreté comme obstacle à la réalisation effective des droits des personnes
- 2 Amélioration du revenu et de la qualité de vie du cinquième le plus pauvre de la population
- 3 Réduction des écarts entre riches et pauvres
- 4 Transformation de la fiscalité vers une plus grande équité
- 5 Correction des inégalités vécues par les femmes, les jeunes, les régions

1 Mesures immédiates et urgentes dont appauvrissement zéro du cinquième le plus pauvre de la population, barème plancher, gratuité des médicaments au bas de l'échelle, droit à des mesures vers l'emploi, amélioration des normes du travail, hausse du salaire minimum

- 2 Plan d'action après 1 an avec instructions sur un ensemble large de secteurs, dont fiscalité, emploi, programmes et services



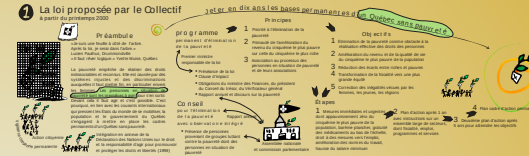


La proposition citoyenne

Des contenus à garder en mémoire

- le préambule,
- les trois principes,
- les mesures urgentes,
- la clause d'impact,
- l'énoncé des droits,
- le refus de définir la pauvreté,
- un processus de plans d'actions successifs avec des objectifs et une évaluation,
- un horizon de dix ans,
- un ensemble de domaines d'intervention (protections sociales et fiscalité, emploi et activité, services publics, action communautaire, défense de droits, famille et entraide et aide à l'entraide),
- les institutions de suivi avec la participation citoyenne, la préoccupation des inégalités fondées sur le sexe, l'âge, le territoire, les doubles discriminations,
- une porte ouverte à l'action vs le fédéral, la posture prise que ce sont aux Premières Nations de définir leur approche du problème en ce qui les concerne et de sa solution, les liens vers l'action internationale,
- la préoccupation de la participation citoyenne au suivi de l'application de la loi.

La proposition citoyenne



Trois principes à mettre en pratique

- L'élimination de la pauvreté est une priorité tant qu'on n'est pas dans une société sans pauvreté.
- L'amélioration des revenus du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration des revenus du cinquième le plus riche.
- Les personnes en situation de pauvreté sont associées à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des processus qui les concernent.

La loi 112



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 112
(2002, chapitre 61)

**Loi visant à lutter contre la pauvreté et
l'exclusion sociale**

Présenté le 12 juin 2002
Principe adopté le 26 novembre 2002
Adopté le 13 décembre 2002
Sanctionné le 18 décembre 2002

Éditeur officiel du Québec
2002



**DANS LES GROUPES,
LE CHEMIN ÉTAIT FAIT.
ON L'A SUIVIE JUSQU'À
SON ADOPTION,
CETTE LOI-LÀ.**

ANONYME



C'EST UN PETIT PEU NOUS
QUI SOMMES LES PORTEURS
DE LA LOI 112.

SI ON FAIT CONNAÎTRE
PLUS LA LOI 112,
C'EST UNE FAÇON
DE MONTRER AUX GENS
QU'ON DOIT ÊTRE RESPECTÉES.

MONIQUE

La loi 112

2 La loi adoptée par l'Assemblée nationale le 13 décembre 2002



Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale



Préambule

La pauvreté et l'exclusion sociale peuvent porter atteinte aux droits et libertés des personnes ainsi qu'à leur dignité, qui sont des fondements de la justice et de la paix. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion est un impératif national qui s'inscrit dans un mouvement universel en ce sens **ces personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir** pour s'en sortir. La manière de se développer de la société est en cause. Il y a lieu d'affirmer la volonté de l'ensemble de la société de se mobiliser pour agir en conséquence.

Non en vigueur

Présence de personnes provenant de groupes luttant contre la pauvreté dont des personnes en situation de pauvreté

Stratégie

Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Ministre responsable de la loi
Obligation pour les ministres de déclaration d'impact et pouvoir du ministre de conseiller ses collègues

Comité consultatif

Mandat du comité consultatif de proposer dans les deux ans des cibles de revenus à atteindre et un montant permanent de prestation d'aide sociale non réductible

Observatoire

Fonds d'initiatives sociales



Rapports annuels et périodiques
Assemblée nationale et commission parlementaire

Combattre la pauvreté (causes, effets), l'exclusion et tendre vers un Québec sans pauvreté

Buts

- 1 Protéger la dignité et combattre les préjugés envers les personnes et les familles en situation de pauvreté
- 2 Amélioration de leur situation économique et sociale
- 3 Réduire les inégalités nuisant à la cohésion sociale
- 4 Favoriser la participation des personnes et familles
- 5 Développer et renforcer la solidarité dans la société

Orientations

- Axes**
- 1 Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes
 - 2 Renforcer le filet de sécurité sociale et économique
 - 3 Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail
 - 4 Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société de pauvreté
 - 5 Assurer à tous les niveaux la constance et la cohérence des actions

Cible sur dix ans

Rejoindre en dix ans les rangs des nations où il y a le moins de personnes en situation de pauvreté



Plan d'action gouvernemental

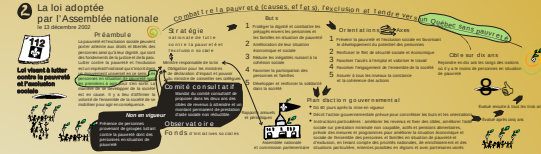
- Dès 60 jours après la mise en vigueur
- Décrit l'action gouvernementale prévue pour concrétiser les buts et les orientations
- Instructions particulières : améliorer les revenus et fixer des cibles, améliorer l'aide sociale sur prestation minimale non coupable, actifs et pensions alimentaires, prévoir des mesures et programmes pour améliorer la situation économique et sociale de l'ensemble des personnes et familles en situation de pauvreté et d'exclusion, en tenant compte des priorités nationales, de enrichissement et des situations particulières, ententes possibles en régions et avec partenaires variés

Évalué ensuite à tous les trois ans

Évalué après cinq ans



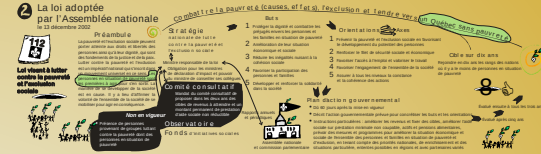
La loi 112



Des forces à utiliser :

- **Les deux endroits où la proposition citoyenne fait surface mot pour mot** : la proposition citoyenne fait surface mot pour mot, soit, dans le préambule, le «**CONSIDÉRANT** que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs» et, à l'article 1, l'affirmation qui est faite du choix de tendre «vers un Québec sans pauvreté».
- **Les autres points qui reprennent des aspects de la proposition citoyenne, même si c'est dans une formulation affaiblie** : le lien avec les droits dans le préambule, la cible sur dix ans, les buts de la loi, l'obligation de plan d'action, incluant des modifications à apporter à la loi sur l'aide sociale, la clause d'impact, le comité consultatif, l'observatoire, les rapports et l'importance donnée à la participation des personnes en situation de pauvreté au processus.

La loi 112



Des problèmes à résoudre :

- Un terrain équivoque qui entremêle deux voix distinctes : la voix citoyenne et le discours gouvernemental préexistant.
- Les ingrédients d'un barème plancher aux articles 9, 15, 59, mais la recette n'est pas «cuite» dans la loi, le gouvernement récupère l'expression et il va falloir batailler beaucoup pour continuer d'avancer sur ce terrain.
- Un constat d'infractions multiples.
- Les institutions de suivi, soit le comité consultatif et l'observatoire, n'ont toujours pas été mises en vigueur.

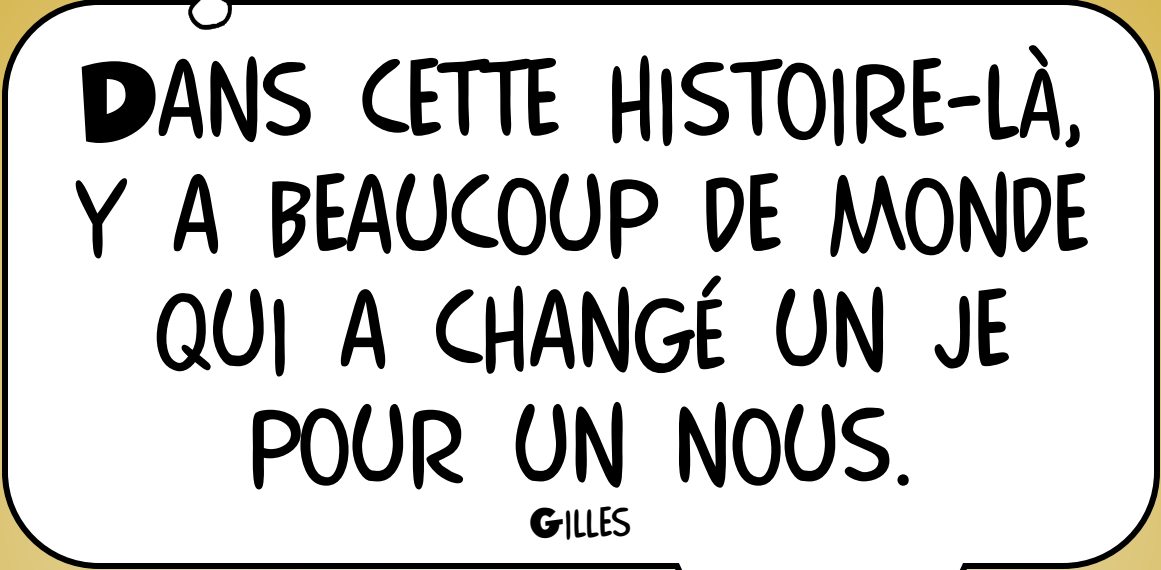


**L'APPLICATION DE LA LOI ?
UN FESTIVAL
D'ÉCHAPPA TOIRES.**

GILLES

Une vigilance citoyenne ininterrompue





DANS CETTE HISTOIRE-LÀ,
Y A BEAUCOUP DE MONDE
QUI A CHANGÉ UN JE
POUR UN NOUS.

GILLES

**QUAND ON A PARLÉ DE ÇA, CE COLLOQUE-LÀ,
TOUT LE MONDE A DIT :
J'Y VAS !**

**J'AI SENTI DE LA PLUPART DES GENS
QU'ILS VOULAIENT PARTICIPER
COMME SI ÇA LEUR APPARTENAIT.**

**DANS LE FAIT DE FAIRE PARTIE DE ÇA,
D'ÊTRE DANS LA GANG QUI Y A CONTRIBUÉ,
DE PAS VOULOIR LÂCHER ÇA,
DE VOIR CE QUI ARRIVERA.**

MARIE-ANNE



L'action citoyenne

Des caractéristiques du processus

- Processus en spirale.
- Prend forme dans l'interaction, le doute, l'audace et la critique, à l'interne et à l'externe.
- Grande attention apportée à la méthode.
- Grande attention à stimuler, apercevoir, connecter et diffuser les connaissances.
- Il faut composer entre la dynamique d'espace d'exploration libre et la dynamique stratégique du mouvement.
- Certains choix sont conscients, d'autres moins.
- Le changement à provoquer est structurel et touche toute la société.
- Une tension productive entre l'action de court terme et de long terme.
- Le langage des droits présent dès le départ.



L'action citoyenne

Des caractéristiques du processus (suite)

- Passage de la notion d'élimination de la pauvreté à la notion d'un Québec sans pauvreté.
- Accident d'une lutte : les choses auraient pu se passer autrement.
- Possible en raison d'un niveau de développement important et bien réseauté d'action communautaire, syndicale, féministe et d'une approche d'éducation populaire et de défense des droits bien enracinée.
- Porté par des personnes qui ont duré.
- L'histoire a été changée. Il y a un instrument de plus et une sensibilité de plus.



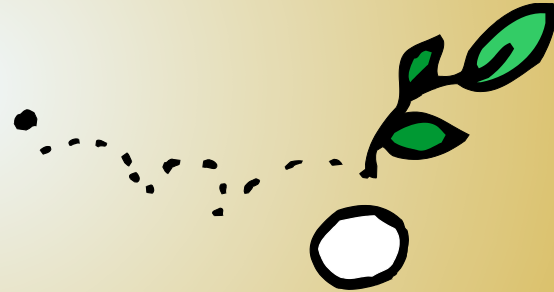
L'action citoyenne

Quelques acquis

- La loi 112 a conduit à un point de non recul où les reculs conduisent à l'objection aux infractions.
- L'adoption de la loi 112 libère le Collectif de la lutte pour un moyen et le retourne à la lutte pour un horizon.
- L'expérience du rêve logique donne de la maturité et de l'audace en même temps que de l'espoir aux personnes engagées dans le processus.
- La mobilisation mise autant sur le politique que sur la politique.
- Expérience d'une action prélégislatrice du bas vers le haut.
- Expérience d'un travail politique à trois volets : au niveau citoyen, au niveau parlementaire et au niveau du gouvernement.



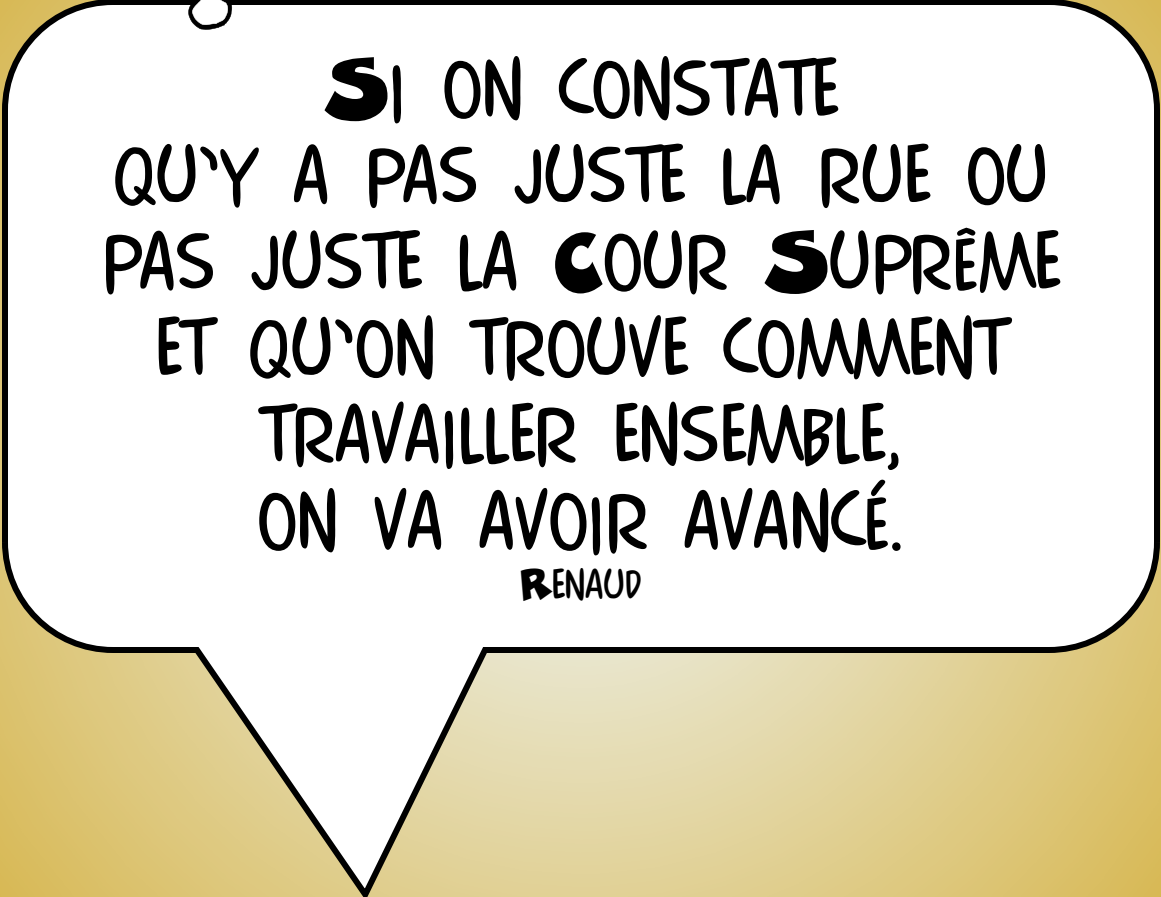
**Les questions qui se posent
en vue des prochains pas**





JE ME DEMANDE SI
AU POINT DE VUE LÉGAL,
ON POURRAIT PAS POURSUIVRE
LE GOUVERNEMENT.

RACHEL



SI ON CONSTATE
QU'Y A PAS JUSTE LA RUE OU
PAS JUSTE LA **C**OUR **S**UPRÊME
ET QU'ON TROUVE COMMENT
TRAVAILLER ENSEMBLE,
ON VA AVOIR AVANCÉ.

RENAUD



C'EST PAS
LE TEMPS
DE RENTRER
CHEZ NOUS.

RENAUD.



Les questions qui se posent :

- des questions juridiques
- des questions pour l'action citoyenne





Les questions qui se posent

Au plan juridique

- Quels sont les moyens de faire appliquer la loi 112 ?
- Qu'impose, permet et interdit la loi 112 ?
- Comment utiliser les points forts et contourner les points faibles de la loi 112 ?
- Comment appuyer le recours du Front commun ? Y a-t-il d'autres recours possibles ?
- La « mesure prévue par la loi » au plan des droits économiques, sociaux et culturels de la Charte québécoise est-elle augmentée ? En quoi ?
- Le préambule de la loi 112 qui considère que les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir ne se trouve-t-il pas à modifier le cadre d'interprétation ?
- Y a-t-il moyen d'associer les actions sur le PIDESC, sur la Charte québécoise et sur la loi 112 ?



Les questions qui se posent

Au plan de l'action citoyenne

- Audacieux et réalistes comment ?
- Qu'est est le prochain pas pour l'application de la loi 112 ?
- Pour avancer en direction d'un Québec sans pauvreté ?
- Pour s'organiser en conséquence ?



Les questions qui se posent

Obstacles

- Les préjugés
- La tendance lourde du capitalisme planétaire
- Les archipels idéologiques
- L'inconnu
- Le succès
- La durée et l'entropie (d'où le défi de la relève)



Les questions qui se posent

Les défis

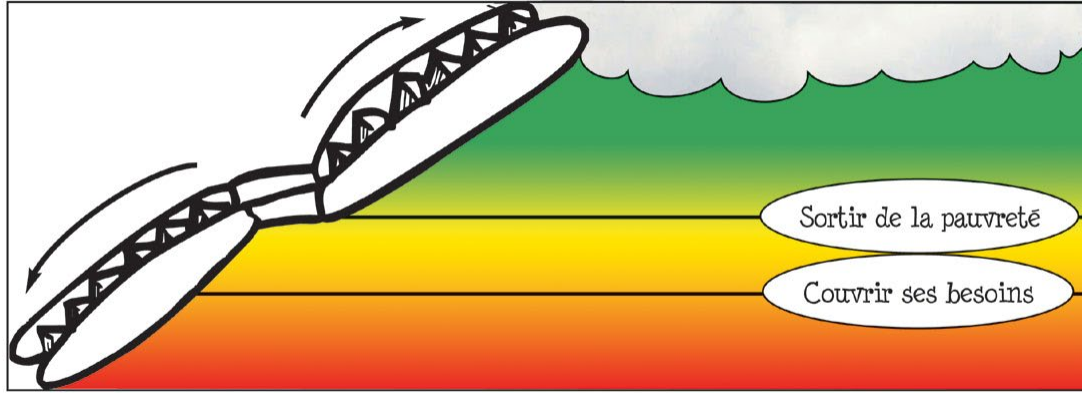
- Relier les mots droits, besoins, revenus, activités, richesse.
- Aider nos concitoyenNEs à raisonner la distinction entre droits et responsabilités.
- Continuer d'expérimenter et de faire évoluer notre pouvoir d'agir et le type de démocratie dans lequel il s'inscrit.
- Faire se rencontrer les enjeux de la lutte contre la pauvreté et les enjeux environnementaux pour nommer ensemble un point d'équilibre sur la juste consommation et prise en charge dans l'égalité, des ressources de la planète par les personnes qui y vivent sans épuiser les unes ou les autres.
- En venir à mieux saisir et faire saisir ce que ça veut dire que de faire l'expérience du besoin, pour reprendre l'expression de Louise Arbour.
- En venir à comprendre la nécessité pour la démocratie de penser les protections sociales comme si elles devaient être pour soi plutôt que comme si elles devaient nous protéger de l'autre.
- Apprendre à mettre des chiffres sur les seuils, les services et développer une approche conséquente des finances publiques.



Les questions qui se posent

Les moyens

- Un petit manuel de la loi 112.
- Des stratégies de formation et d'appropriation pour apprendre ensemble comment utiliser la loi et s'objecter aux manquements.
- Agir en laboratoire de ce que nous annonçons.
- Prendre appui sur ce colloque pour développer et réseauter l'alliance entre militantEs et juristes.
- Continuer de semer des graines dans les craques des murs.







Collectif pour un Québec sans pauvreté, avril 2005

2.

Apports et insuffisances de la loi adoptée

**Points apportés par Pierre Issalys
lors d'un moment à l'Assemblée nationale du Québec
signalant les vingt ans de la mise en vigueur de la loi en février 2023**



19 février 2023

**Le professeur Pierre Issalys se prononce
sur les 20 ans de la Loi visant à lutter
contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

À l'occasion d'un point de presse tenu le 16 février
dernier, Pierre Issalys, professeur émérite et membre
honoraire du CEDAC, a réagi à l'adoption par
l'Assemblée nation...



Centre d'études en droit administratif et constitutionnel

Nous rejoindre



Activités de recherche

Balados

Activités de formation

Prix & bourses

Veille

Membres

Partenaires

À propos

Accueil › Actualités › Le professeur Pierre Issalys se prononce sur les 20 ans de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Le professeur Pierre Issalys se prononce sur les 20 ans de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

À l'occasion d'un point de presse tenu le 16 février dernier, [Pierre Issalys](#), professeur émérite et membre honoraire du CEDAC, a réagi à l'adoption par l'Assemblée nationale d'une motion visant à souligner les 20 ans de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

« En dépit de ces insuffisances, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale demeure un acquis précieux de la démocratie québécoise. Le processus citoyen qui lui a donné naissance a bien fait voir quelles ressources d'imagination et de volonté notre démocratie est capable de mobiliser. Son existence rappelle en permanence, à nous et à nos gouvernants, que l'invisibilité relative des pauvres ne justifie en rien l'acceptation et l'inaction devant le scandale de la pauvreté au sein d'une société riche. »

Pour consulter l'intégralité de l'article :

- Pierre Issalys, « [Les insuffisances de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et les avancées qu'elle a permises](#) », *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, 15 février 2023.



Publié le
19 février 2023





15 février 2023

Analyse de Pierre Issalys

LES INSUFFISANCES DE LA LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES AVANCÉES QU'ELLE A PERMISES

Intervention de Pierre Issalys (professeur émérite, Faculté de droit, Université Laval) lors d'un point de presse tenu le 16 février 2023 pour réagir à l'adoption par l'Assemblée nationale, à l'unanimité, d'une motion visant à souligner les 20 ans de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

En septembre 1999, j'ai entendu à l'Université Laval Vivian Labrie présenter l'initiative de ce qui était alors le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Cette initiative correspondait parfaitement à ce que je pensais, et pense encore, quant à la nature des lois, à la vie d'une démocratie et aux objectifs de la politique sociale d'un État. Mon enseignement et mes recherches portaient justement sur la rédaction des lois, le cadre juridique de l'action gouvernementale et certaines de nos lois sociales. J'ai donc offert à Vivian mon concours dans l'élaboration de la proposition de loi que préparait le Collectif.

C'est ainsi que je me suis trouvé mêlé, de près jusqu'au début de 2002 et de manière ponctuelle par la suite, au processus de rédaction et de promotion de cette proposition de loi visant à éliminer la pauvreté au Québec. Ce fut une expérience passionnante. Le comité de rédaction dont je faisais partie avait pour mission de reformuler le texte issu d'assemblées citoyennes réunies, à l'initiative du Collectif, partout au Québec en 1998 et 1999, et comportant la participation de personnes en situation de pauvreté.

Ce texte exprimait des aspirations, des objectifs, des moyens et des mécanismes qu'il s'agissait de ne pas trahir. Le défi présenté par sa reformulation était donc de rester entièrement fidèle aux intentions et aux choix manifestés par ces assemblées, tout en leur donnant une expression conciliable avec notre droit public et en respectant les formes traditionnelles et souvent nécessaires du langage législatif. Le comité de rédaction a donc mis au point le texte de la proposition au terme d'une série d'allers-retours de ses versions successives entre lui et les auteurs et autrices du document initial. Nous avons, je crois, relevé ce défi dans une très large mesure.

Le projet de loi déposé en juin 2002 par le gouvernement et adopté en décembre, à l'unanimité, par l'Assemblée nationale reprend d'ailleurs la structure générale et plusieurs éléments de la proposition lancée en 2000 par le Collectif et appuyée par les 215 000 signataires d'une pétition et par 1600 institutions et organisations de la société civile. On doit cependant déplorer que la loi se soit écartée de la proposition sur plusieurs points. En particulier :

- ni l'Assemblée nationale, ni le Premier ministre ne sont impliqués autant que le prévoyait la proposition de loi dans l'impulsion et le suivi de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion;
- la référence aux droits fondamentaux reconnus par notre droit constitutionnel et par le droit international n'est pas aussi explicite que dans la proposition de loi;
- l'évaluation préalable de l'impact des mesures gouvernementales sur les personnes en situation de pauvreté a un caractère discrétionnaire, limité et non systématique, contrairement à ce que prévoyait la proposition;
- et surtout, la loi n'énonce pas les principes de l'action sociétale et gouvernementale qu'elle prévoit pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, alors que la proposition en formulait trois : 1° le caractère prioritaire de cette lutte; 2° la primauté de l'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population, par rapport à celle du revenu du cinquième le plus riche; et 3° l'association des personnes en situation de pauvreté à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures découlant de la loi.

En dépit de ces insuffisances, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* demeure un acquis précieux de la démocratie québécoise. Le processus citoyen qui lui a donné naissance a bien fait voir quelles ressources d'imagination et de volonté notre démocratie est capable de mobiliser. Son existence rappelle en permanence, à nous et à nos gouvernants, que l'invisibilité relative des pauvres ne justifie en rien l'acceptation et l'inaction devant le scandale de la pauvreté au sein d'une société riche.

À cet égard, il faut souhaiter que les avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, institué par la loi, soient lus et médités par les parlementaires, l'administration publique, les médias et le grand public; comme le dit le préambule de la loi, ils traitent d'un «impératif national».

Sur le fond de la question, la loi a permis un certain nombre d'avancées – certes lentes, bien trop lentes – de notre politique sociale. Elle peut en permettre de plus significatives, pour peu que la volonté politique soit présente. Sur la forme, la loi illustre à mon avis des possibilités novatrices d'emploi de la législation : une loi peut servir à programmer l'action publique; elle peut aménager un processus continu de réflexion du milieu social sur le déroulement de cette action; elle peut instituer l'évaluation préalable et l'évaluation rétrospective de l'impact de mesures gouvernementales – notamment de l'impact de ces mesures dans les «angles morts» de notre société, comme celui qu'occupent nos concitoyennes et concitoyens vivant la pauvreté.

3.

Questions pour aujourd'hui et demain

**Réflexions interdisciplinaires et indisciplinées
à partir d'une présentation de diapositives de 2022
sur des aspects socioéconomiques...
... et d'une autre présentation de 2023
sur des aspects épistémiques...
... à continuer d'approfondir
alors que d'autres morceaux du parcours s'ajoutent
et que le 21^e siècle fait des siennes**

3.

Questions pour aujourd'hui et demain

Réflexions interdisciplinaires et indisciplinées
à partir d'une présentation de diapositives de 2022
sur des aspects socioéconomiques...
... et d'une autre présentation de 2023
sur des aspects épistémiques...
... à continuer d'approfondir
alors que d'autres morceaux du parcours s'ajoutent
et que le 21^e siècle fait des siennes

Être humain.e.s ensemble dans l'[in]égalité



Vivian Labrie

« Être(s) humains », 18^e édition de la rencontre des intervenants
sociocommunautaires en HLM, Québec, 27 octobre 2022

On pourrait partir de nous...



On pourrait partir de nous...

Une richesse qui compte pour moi...





On pourrait partir de nous...

**Une richesse qui compte pour moi...
Ce qui me fait le plus mal avec les inégalités...**

Une situation où je me sens dans l'inégalité...

On pourrait partir de nous...

**Une richesse qui compte pour moi...
Ce qui me fait le plus mal avec les inégalités...**

**Une situation où je me sens dans l'inégalité...
Une situation où je me sens dans l'égalité...**

On pourrait partir de nous...

Une richesse qui compte pour moi...
Ce qui me fait le plus mal avec les inégalités...

Une situation où je me sens dans l'inégalité...

Une situation où je me sens dans l'égalité...

Pour explorer davantage voir [ici](#) et [ici](#).



On pourrait partir de nous...

Une richesse qui compte pour moi...
Ce qui me fait le plus mal avec les inégalités...

Une situation où je me sens dans l'inégalité...

Une situation où je me sens dans l'égalité...

Pour explorer davantage voir [ici](#) et [ici](#).



Et dans les HLM, où et quand se sent-on dans l'[in]égalité ?

On va y aller en deux étapes

Apercevoir...

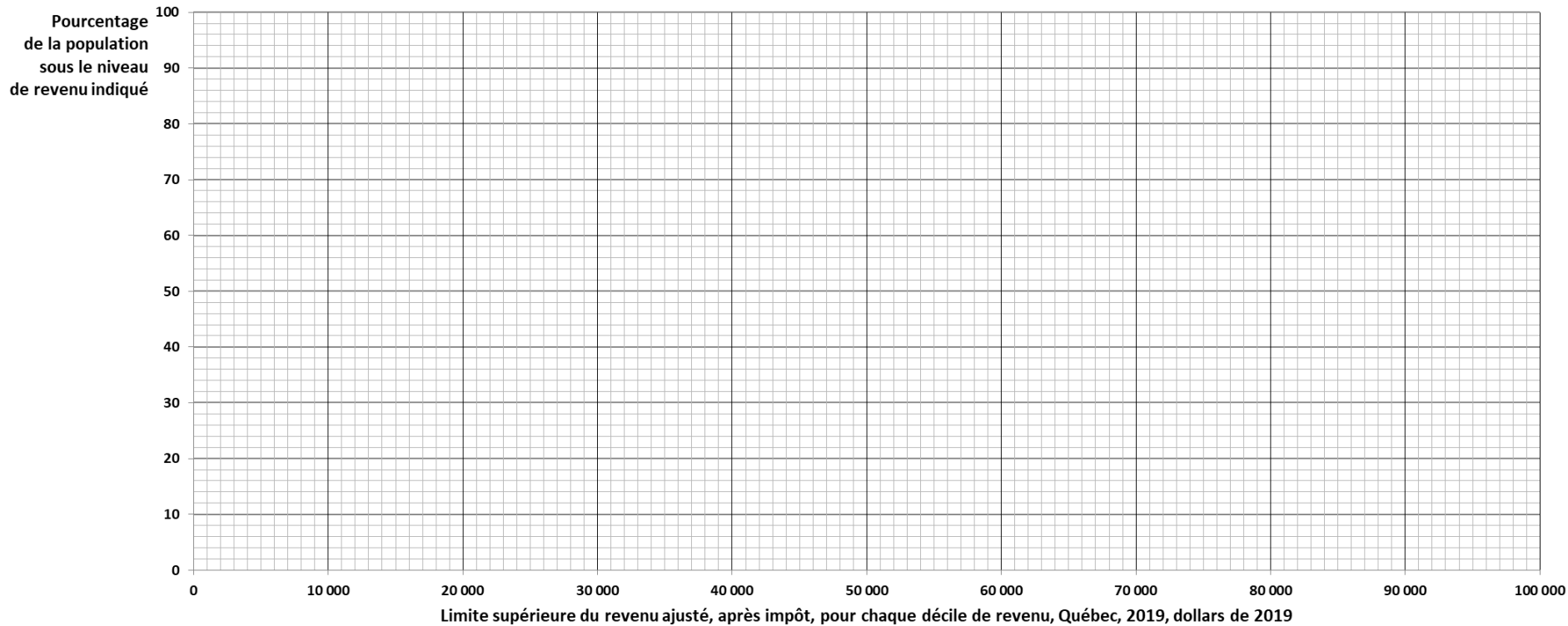
... et ensuite, rêver logique

**Pour apercevoir,
on va se transporter
dans un graphique**

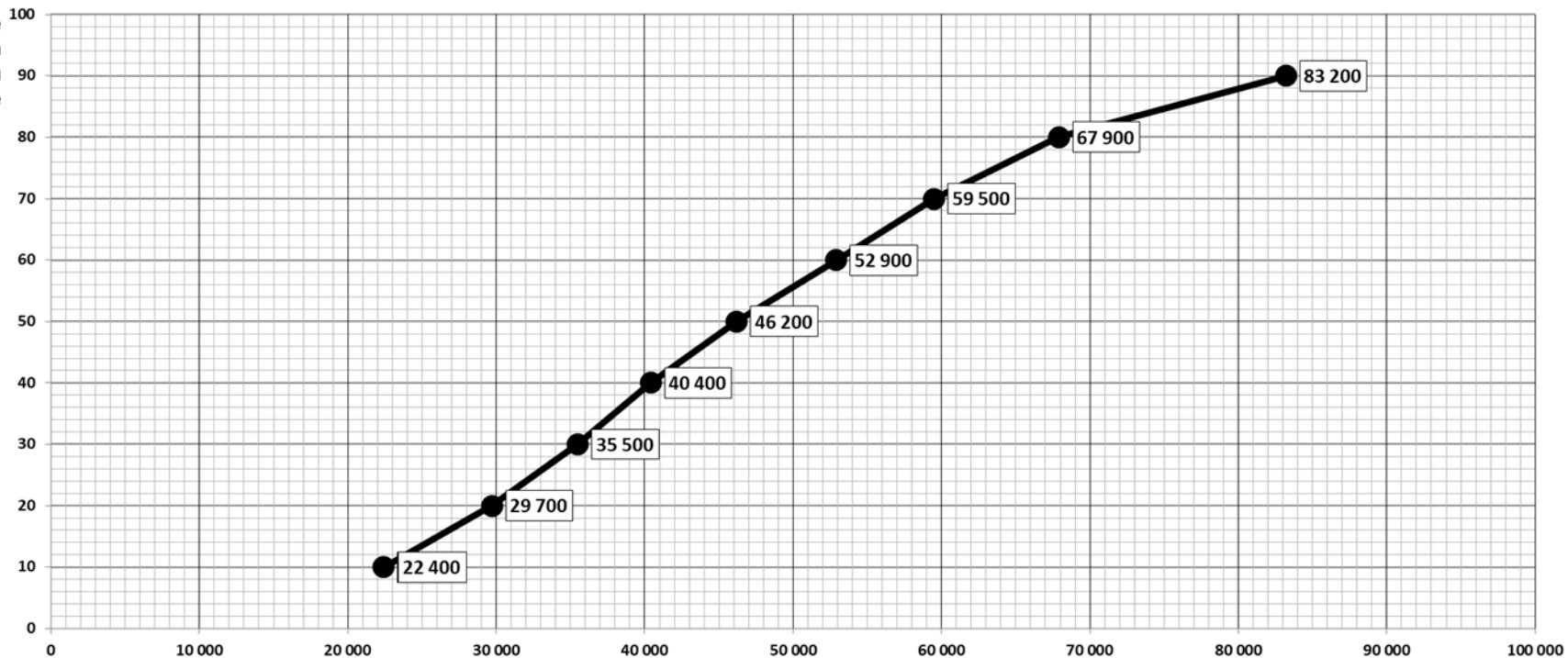
L'échelle des revenus en 2019

Voici à quoi ressemblait l'échelle des revenus au Québec
en [2019](#) juste avant la pandémie.

Bienvenue dans un graphique animé qui va nous permettre d'aborder
l'ensemble des revenus dans la population québécoise
en fonction des critères qui prévalent pour la population à plus faible revenu.

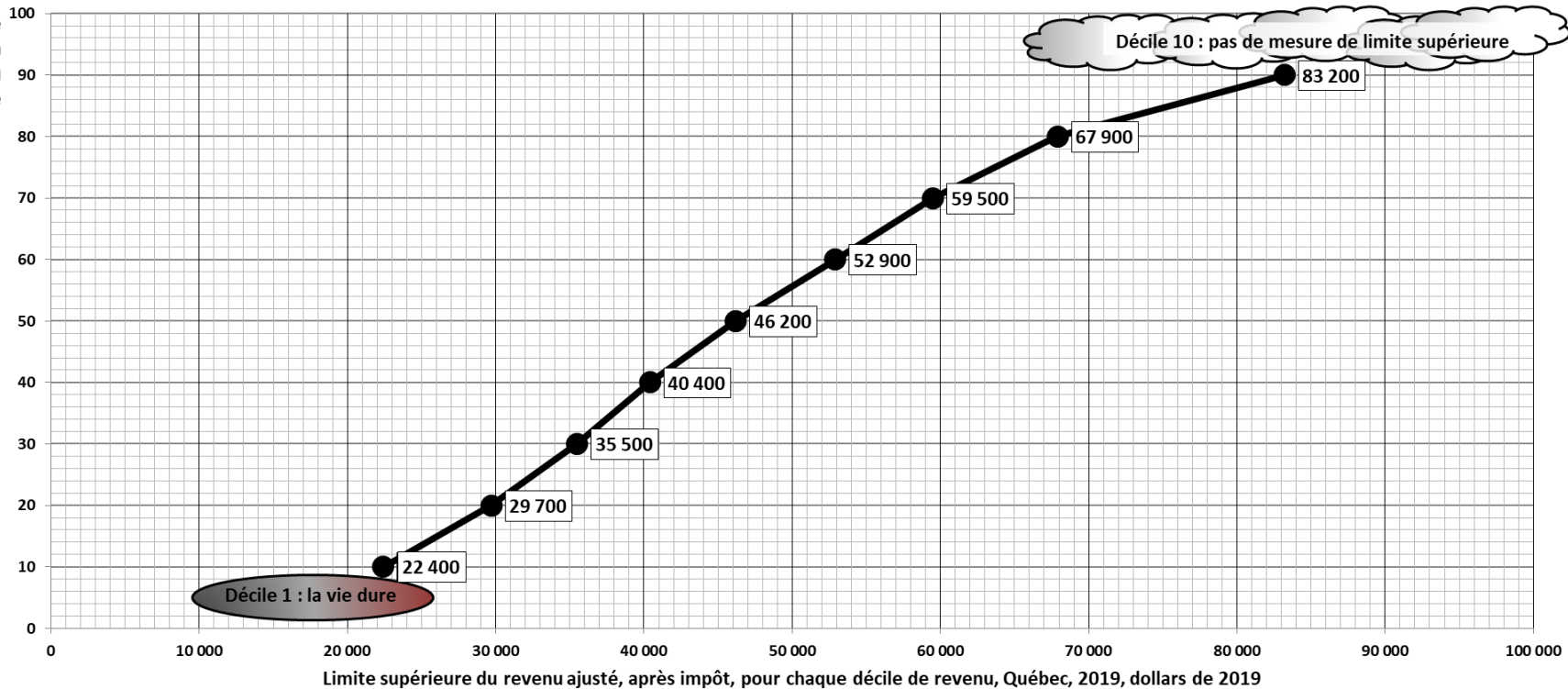


Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué

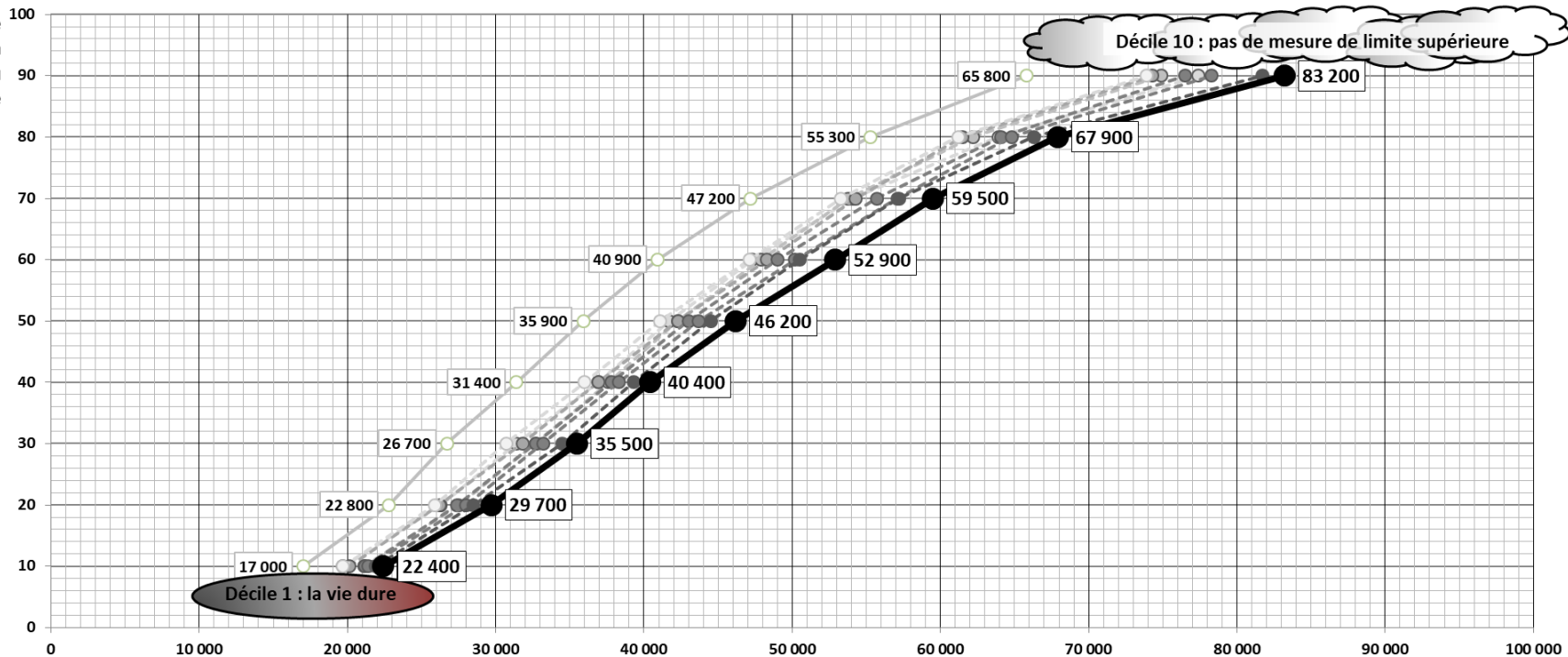


Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019, dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué

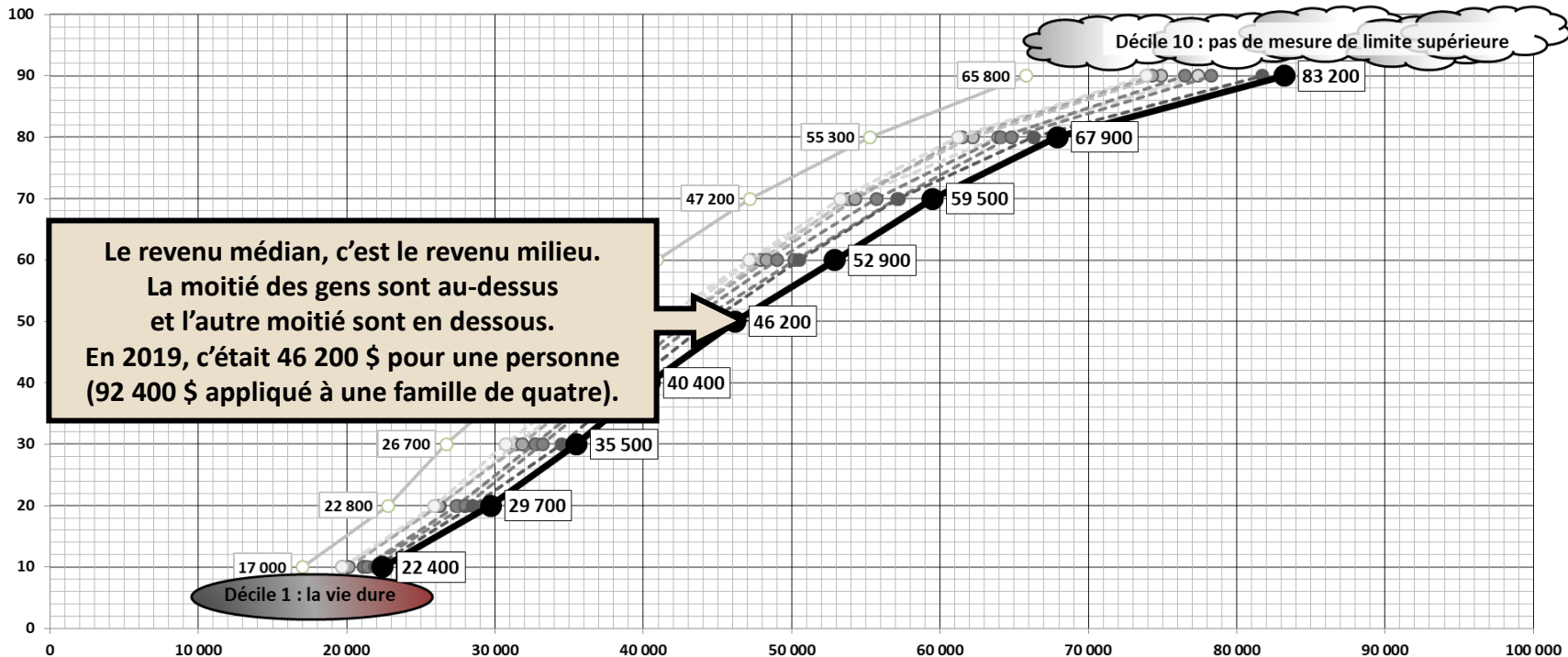


Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



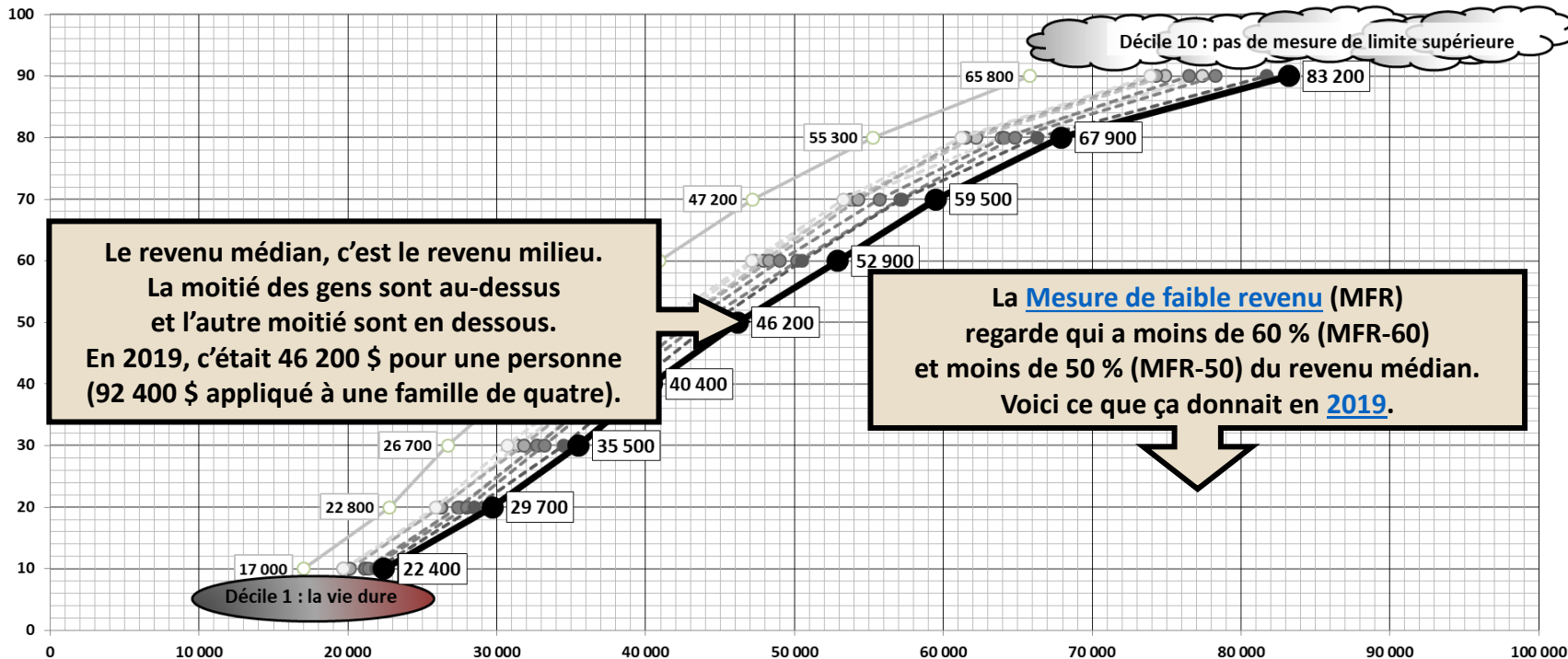
Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



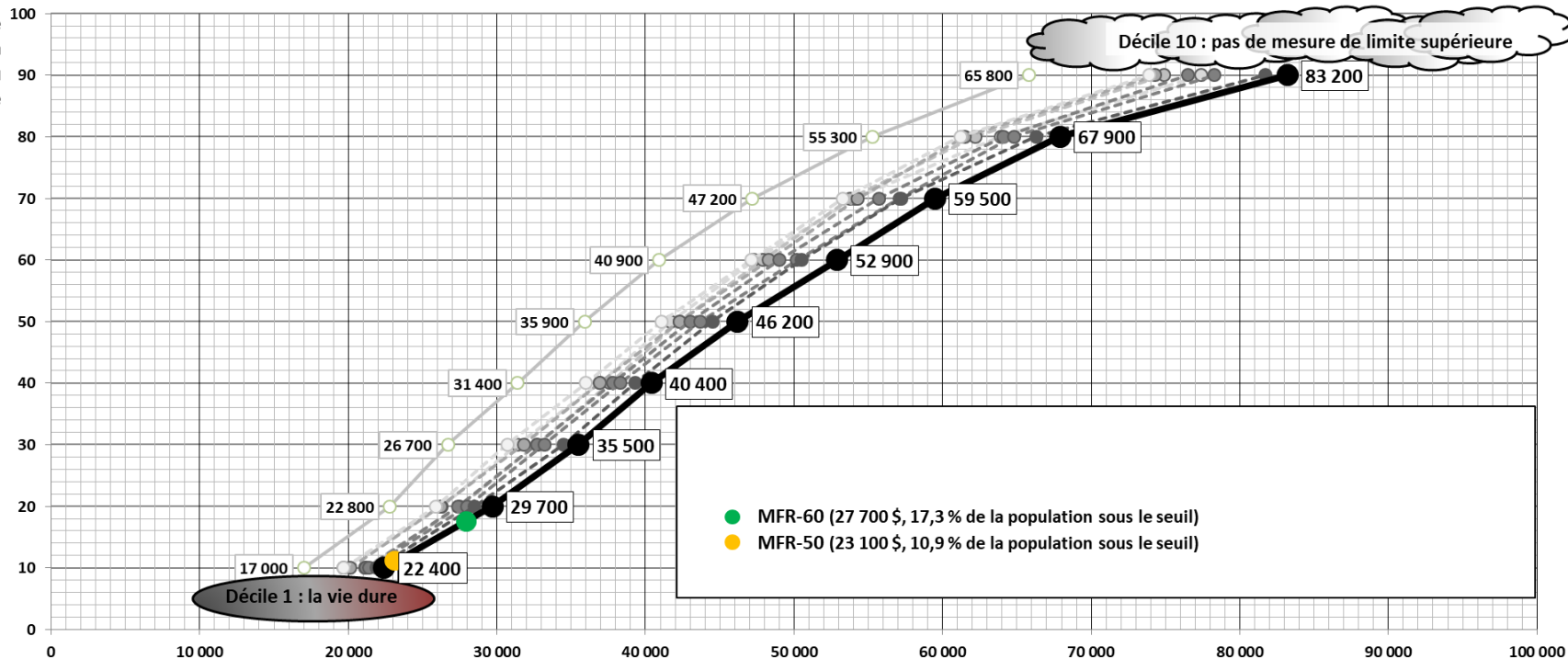
Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



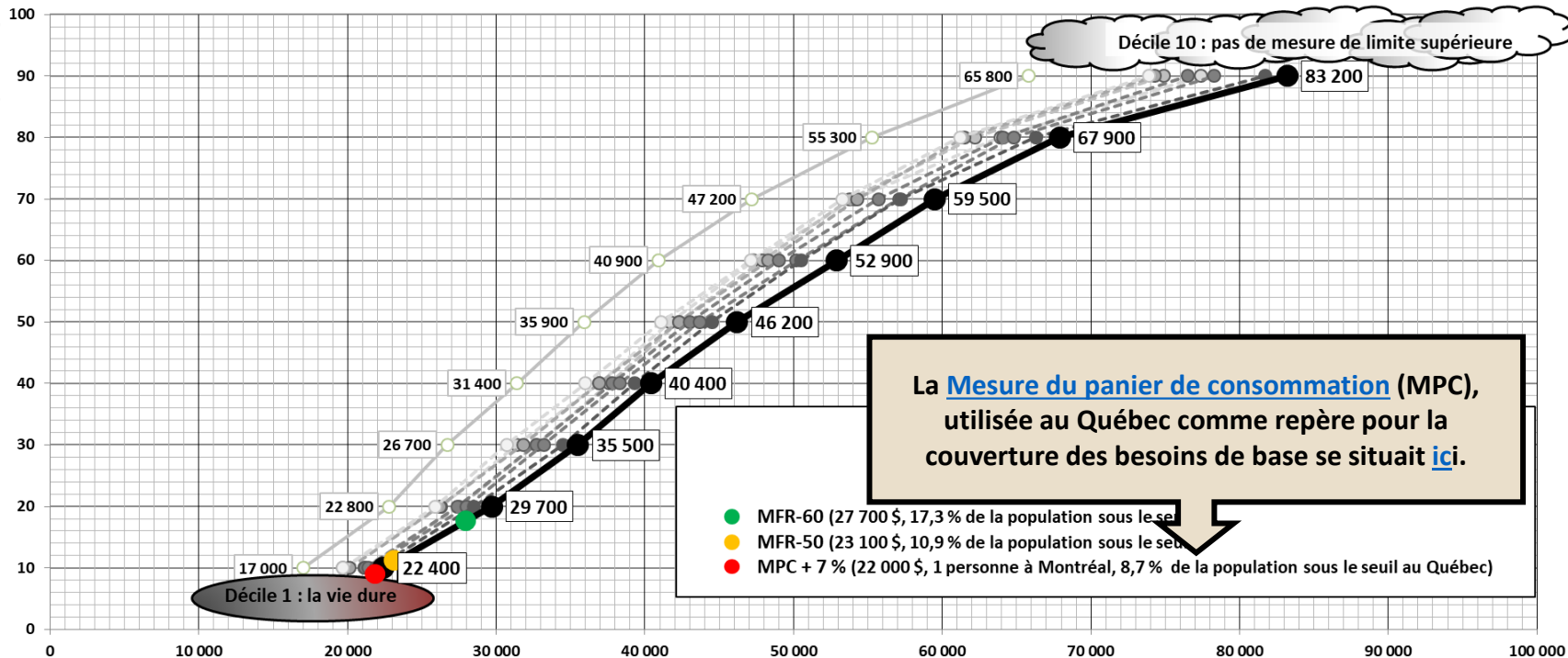
Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué

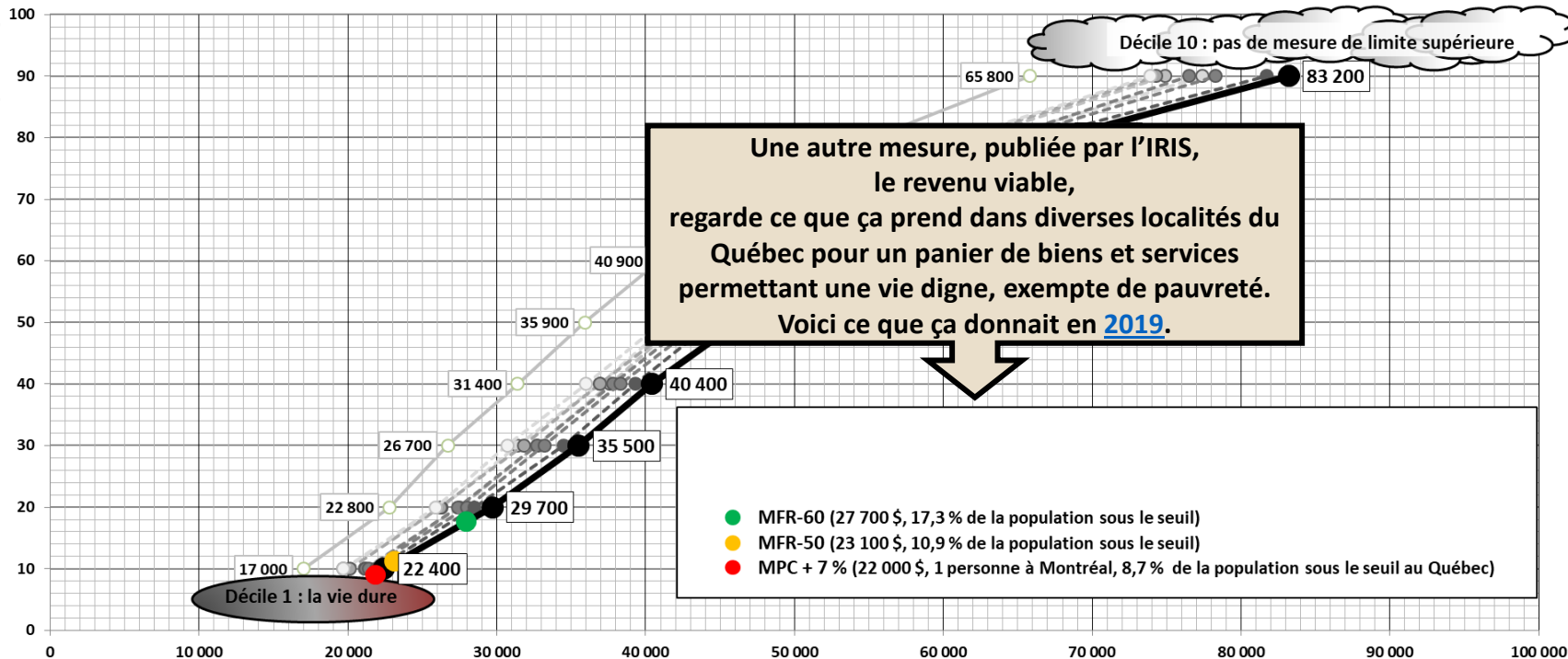


La Mesure du panier de consommation (MPC),
utilisée au Québec comme repère pour la
couverture des besoins de base se situait ici.

- MFR-60 (27 700 \$, 17,3 % de la population sous le seuil)
- MFR-50 (23 100 \$, 10,9 % de la population sous le seuil)
- MPC + 7 % (22 000 \$, 1 personne à Montréal, 8,7 % de la population sous le seuil au Québec)

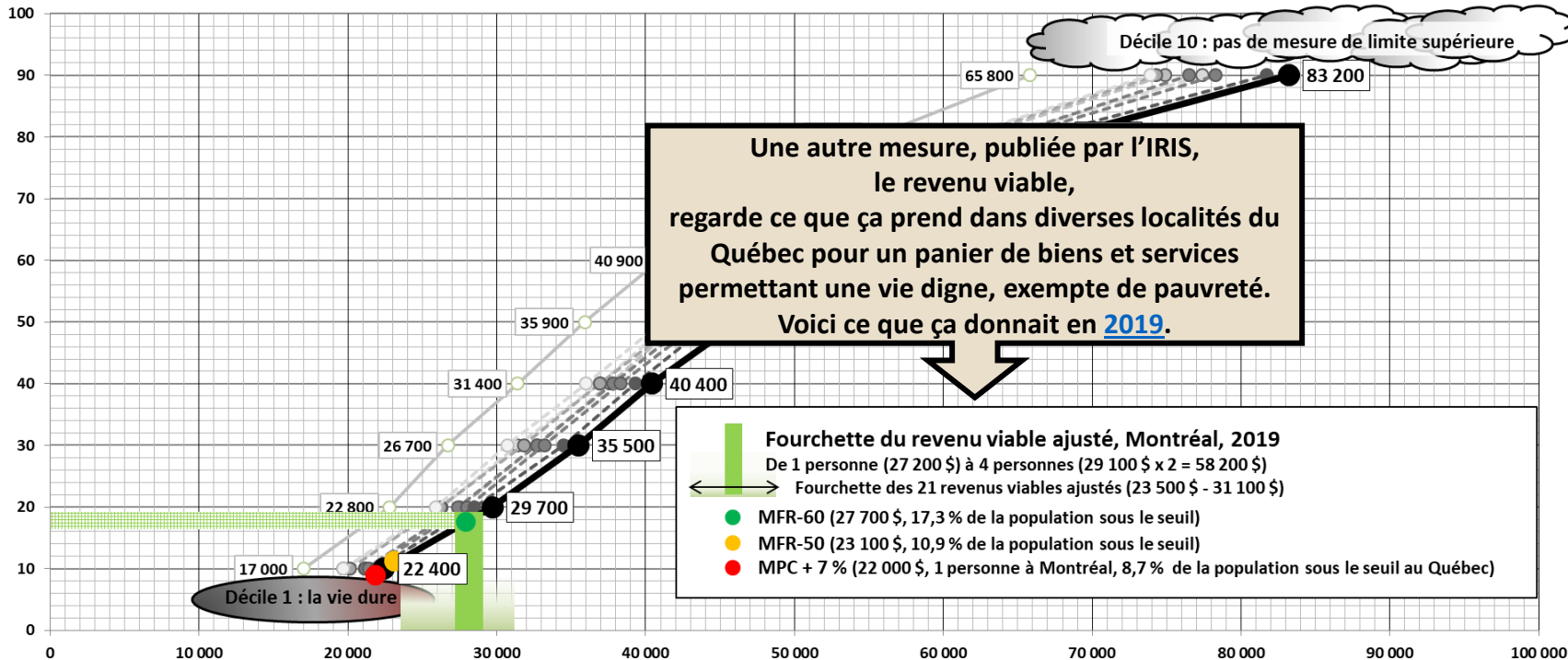
Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



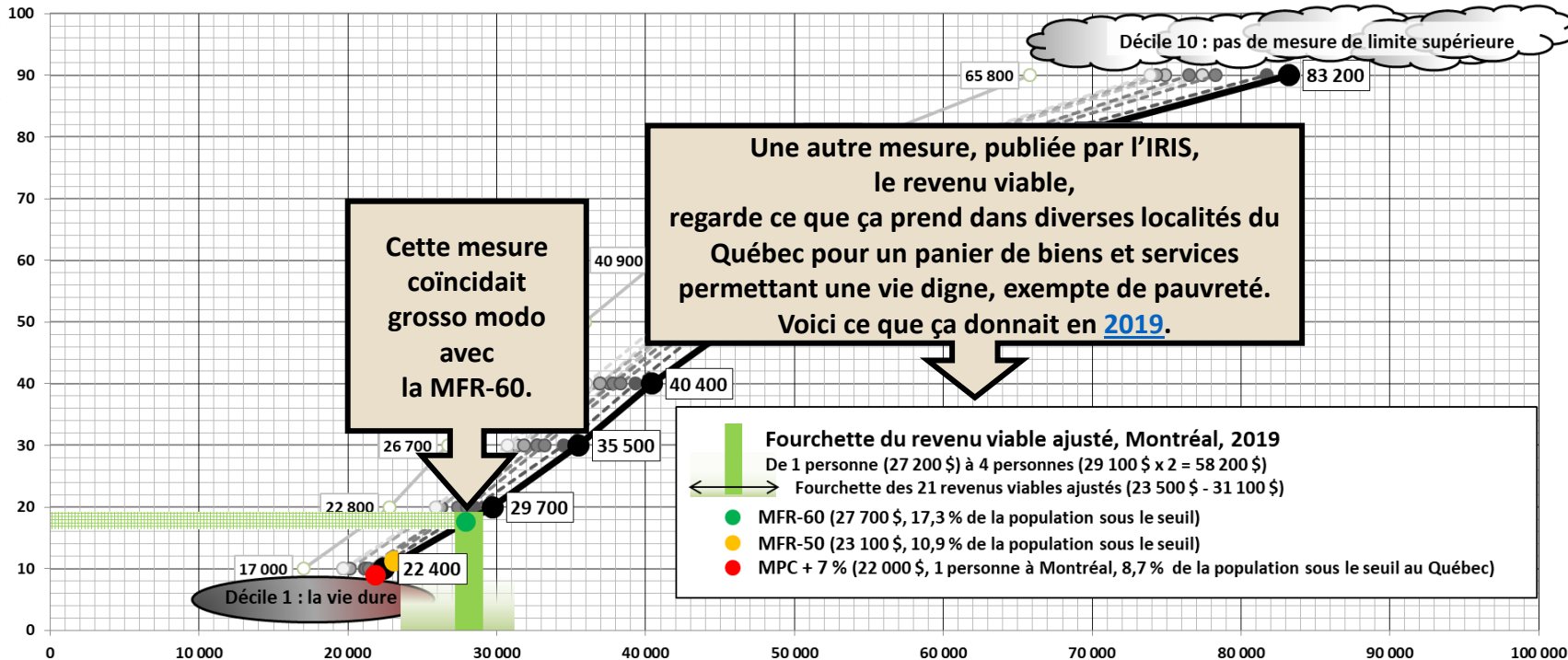
Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



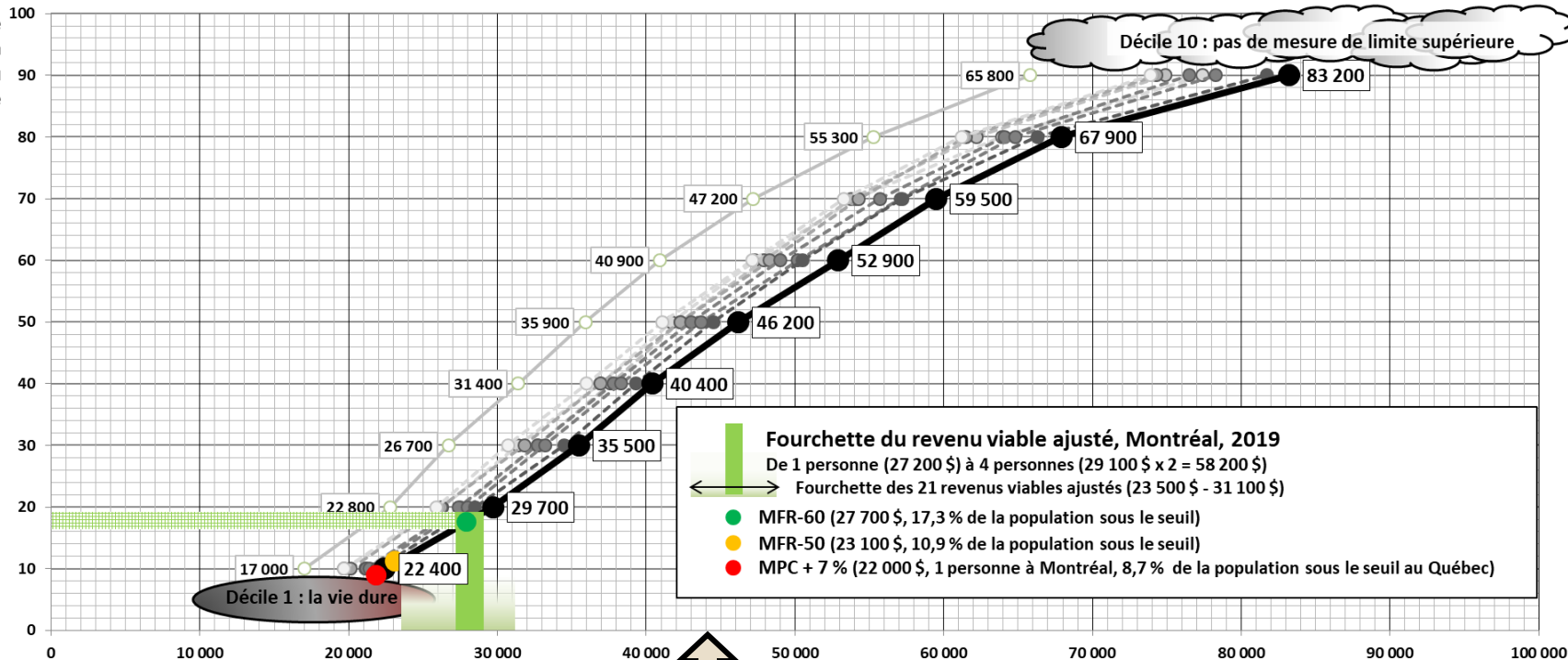
Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



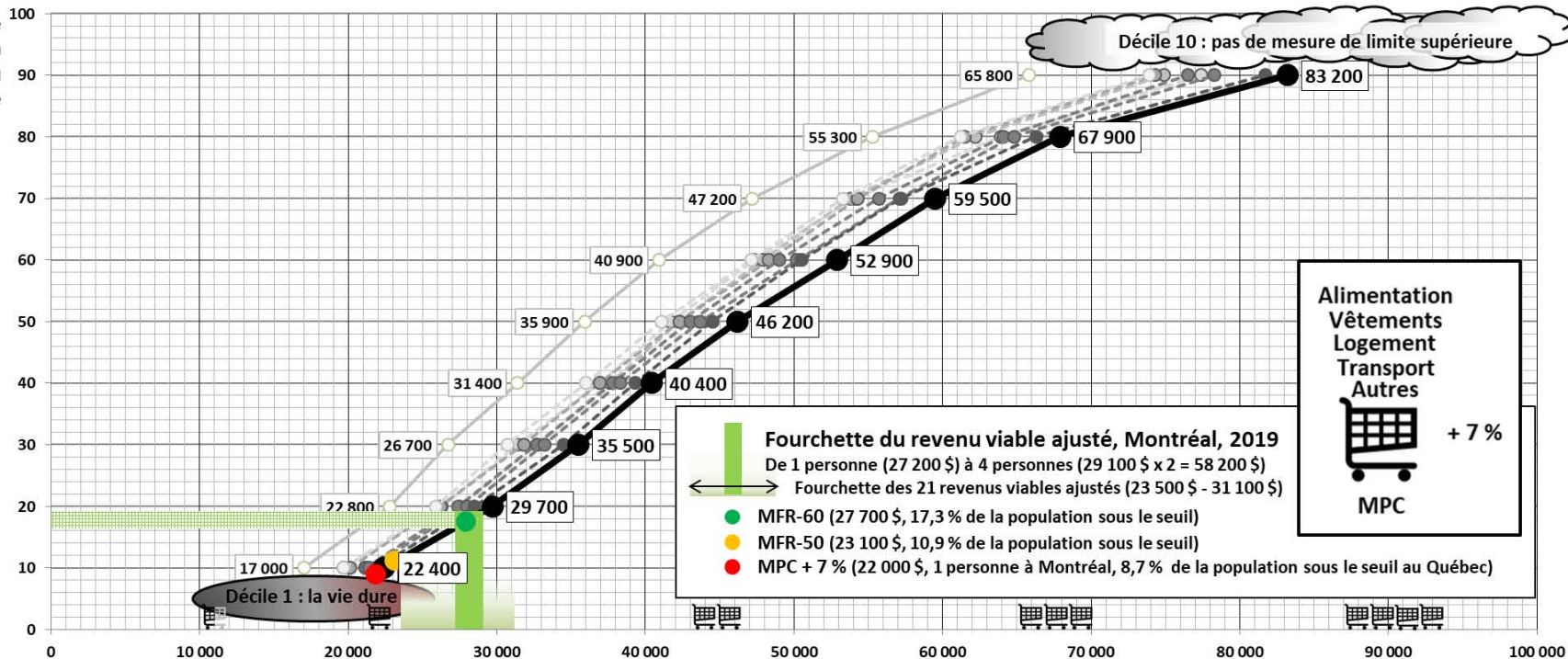
Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



Intégrons maintenant l'indice panier (en fait ici la MPC+7 % puisqu'il s'agit de revenus après impôt), pour situer grosso modo le revenu après impôt nécessaire pour un, deux, trois ou quatre paniers de la MPC en 2019, à Montréal pour une personne seule. Et rappelons-nous que les moyens de la société tournaient autour de deux paniers.

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué

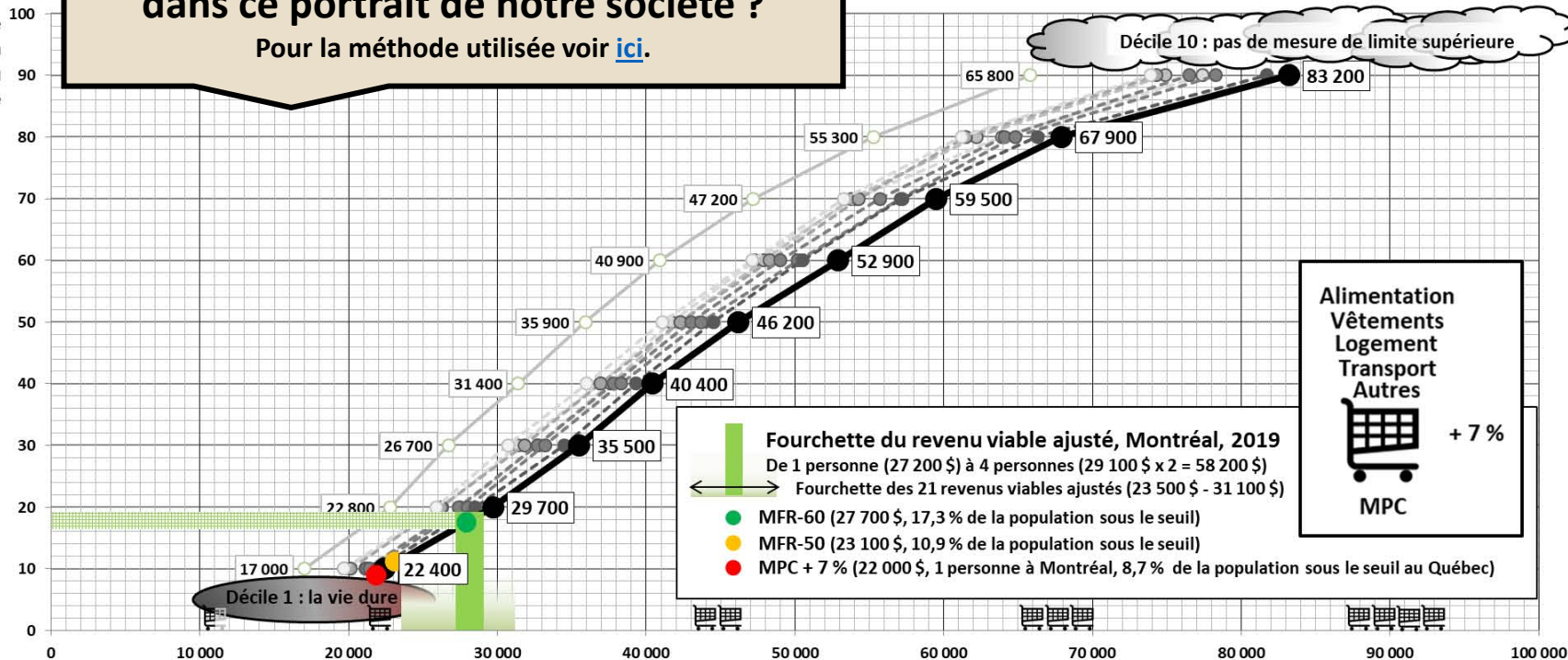


Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Alors où étions-nous dans ce portrait de notre société ?

Pour la méthode utilisée voir [ici](#).

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage de la population sous le niveau de revenu indiqué

Terrain de la classe moyenne telle que située entre 75 % et 150 % du revenu médian (46 200 \$ en 2019) soit entre 34 650 \$ et 69 300 \$ après impôt pour un ménage d'une personne en 2019

Repère de sortie de la pauvreté

Besoins de base non couverts

Décile 1 : la vie dure

Fourchette du revenu viable ajusté, Montréal, 2019

De 1 personne (27 200 \$) à 4 personnes (29 100 \$ x 2 = 58 200 \$)

Fourchette des 21 revenus viables ajustés (23 500 \$ - 31 100 \$)

- MFR-60 (27 700 \$, 17,3 % de la population sous le seuil)
- MFR-50 (23 100 \$, 10,9 % de la population sous le seuil)
- MPC + 7 % (22 000 \$, 1 personne à Montréal, 8,7 % de la population sous le seuil au Québec)

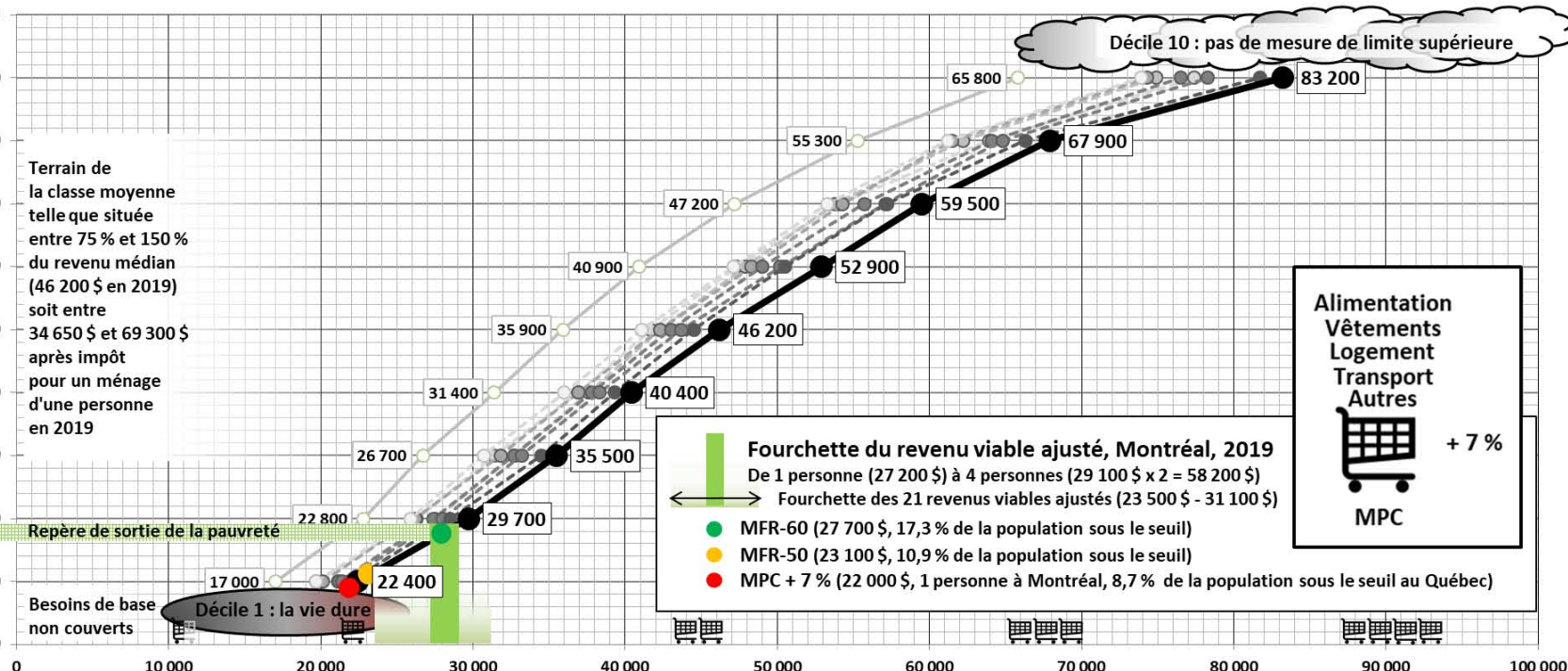
Alimentation
Vêtements
Logement
Transport
Autres



MPC

+ 7 %

Décile 10 : pas de mesure de limite supérieure



Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué

Environ la moitié de la population répondait à un critère qui situe
la classe moyenne entre 75 % et 150 % du revenu médian.

Décile 10 : pas de mesure de limite supérieure

Terrain de
la classe moyenne
telle que située
entre 75 % et 150 %
du revenu médian
(46 200 \$ en 2019)
soit entre
34 650 \$ et 69 300 \$
après impôt
pour un ménage
d'une personne
en 2019

Repère de sortie de la pauvreté

Besoins de base
non couverts

Décile 1 : la vie dure

Fourchette du revenu viable ajusté, Montréal, 2019

De 1 personne (27 200 \$) à 4 personnes (29 100 \$ x 2 = 58 200 \$)

Fourchette des 21 revenus viables ajustés (23 500 \$ - 31 100 \$)

● MFR-60 (27 700 \$, 17,3 % de la population sous le seuil)

● MFR-50 (23 100 \$, 10,9 % de la population sous le seuil)

● MPC + 7 % (22 000 \$, 1 personne à Montréal, 8,7 % de la population sous le seuil au Québec)

Alimentation
Vêtements
Logement
Transport
Autres

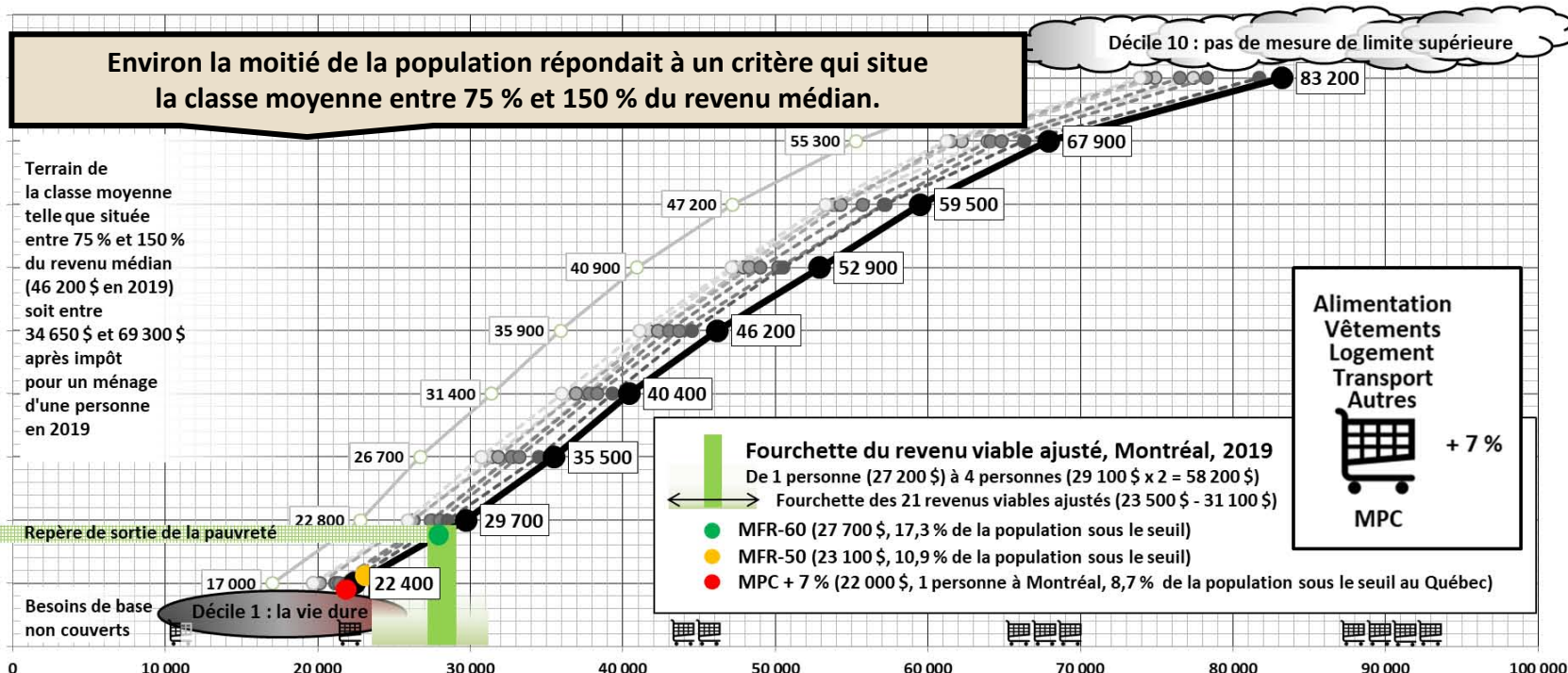


MPC

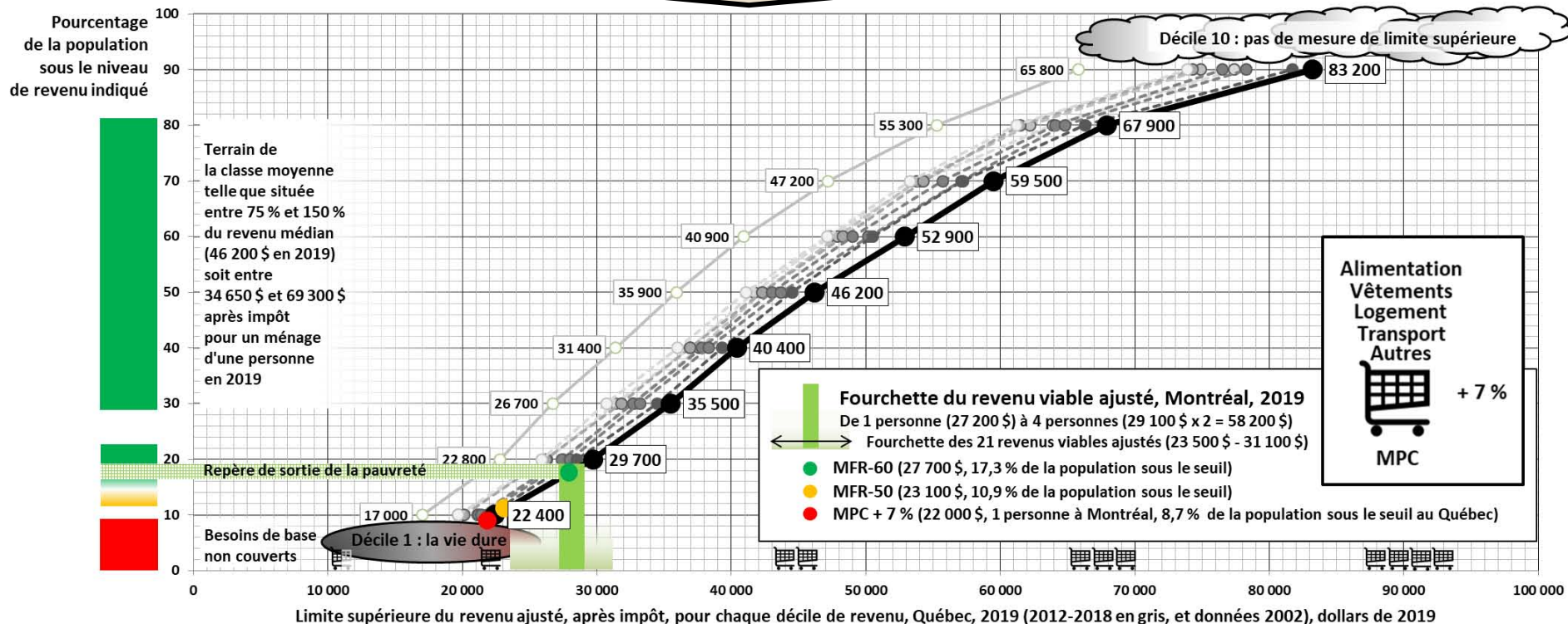
+ 7 %

0 10 000 20 000 30 000 40 000 50 000 60 000 70 000 80 000 90 000 100 000

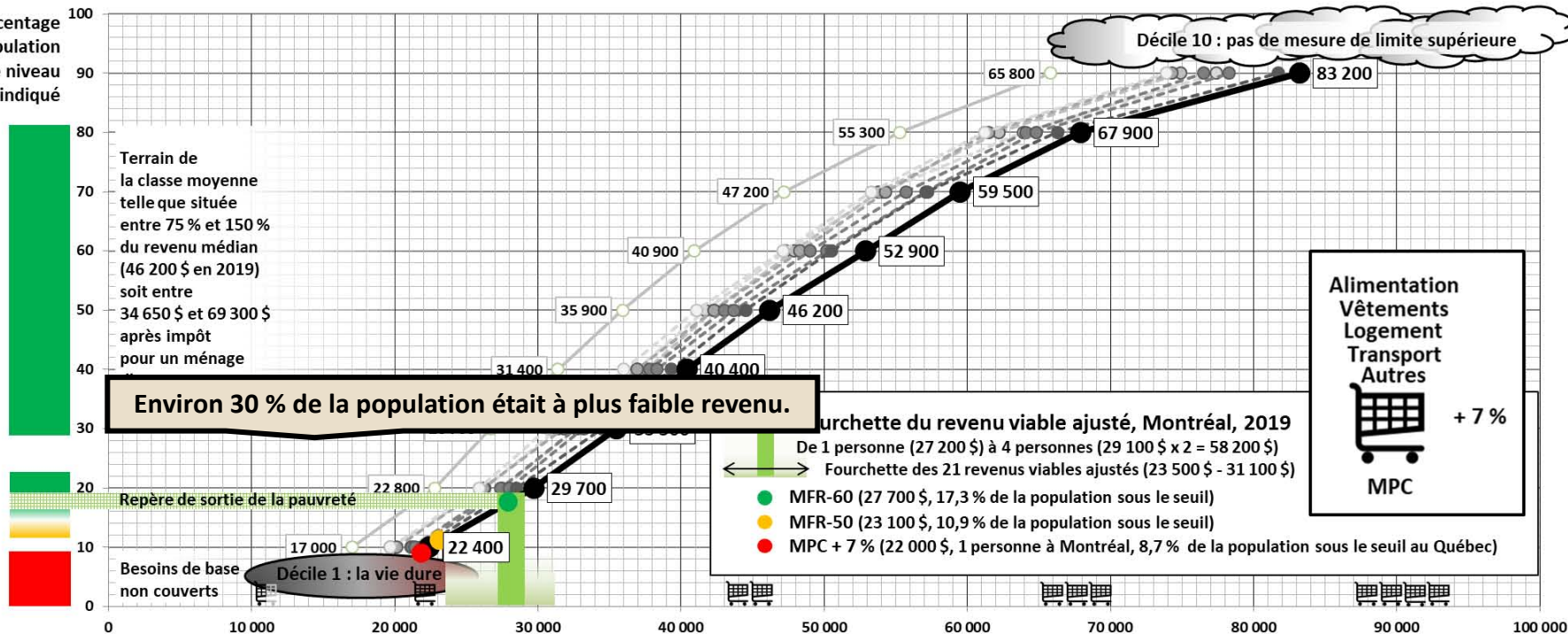
Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019



Environ 20 % de la population se situait au-dessus de ce critère,
dont un dixième très au-dessus.

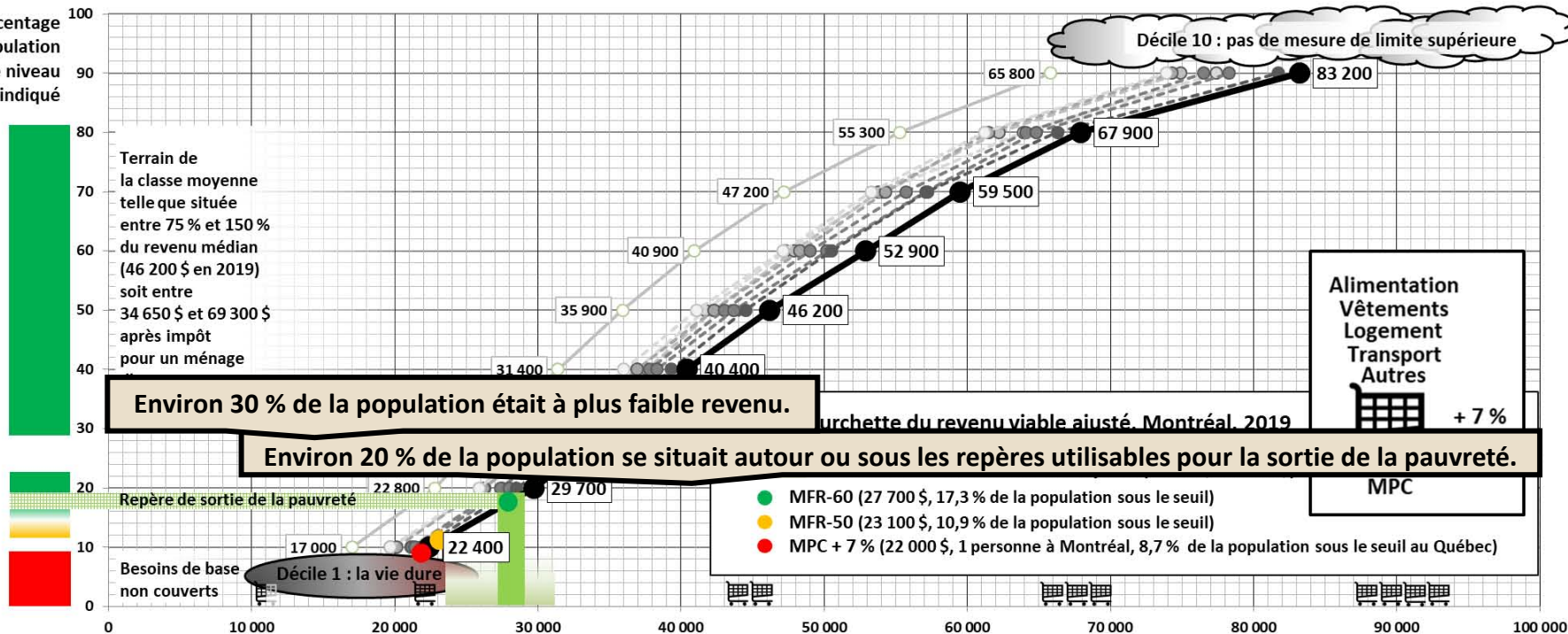


Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



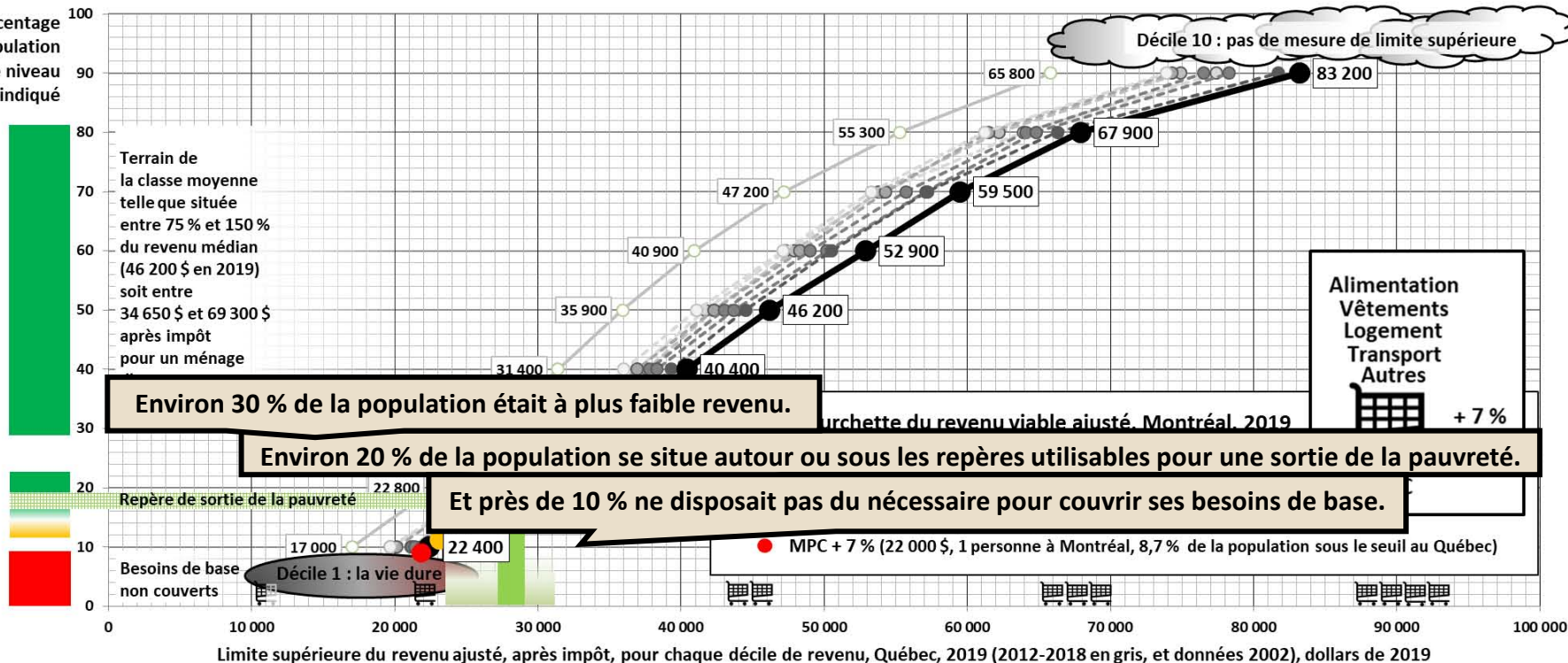
Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué

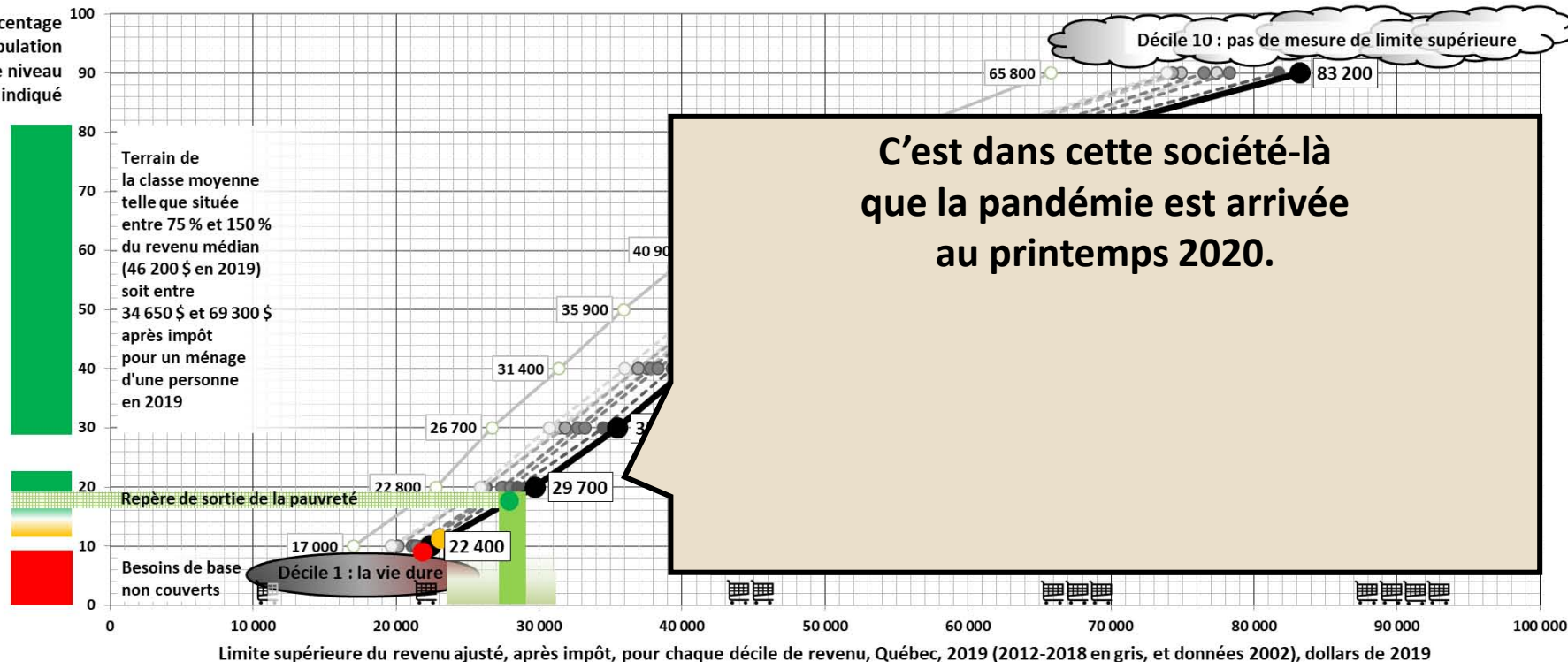


Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué

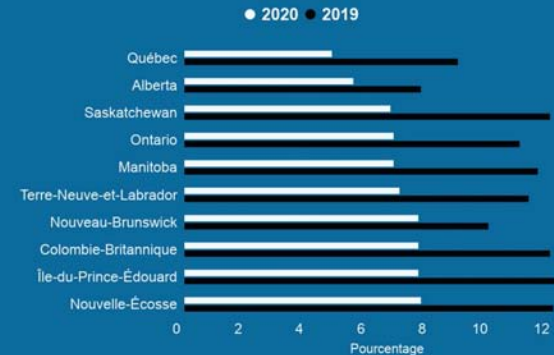


La pandémie aura fait voir à la fois de nombreux aspects concrets des disparités de niveaux de vie que nous venons d'évoquer et la possibilité de bouger rapidement les règles du jeu dans le pacte social et fiscal, par exemple avec la PCU, comme le démontre la publication récente des données de la MPC pour [2020](#).

On peut en effet constater
[une baisse spectaculaire et probablement](#)
[temporaire du nombre de personnes sous le seuil](#)
au Québec et au Canada (Noël, 2022).

MOINS DE PAUVRES EN PANDÉMIE

Taux de pauvreté dans les provinces, toutes les personnes



Note : Mesure du panier de consommation, base de 2018, Statistique Canada.

**Malgré cela, il est étonnant de constater à quel point
les prestataires de l'aide de dernier recours auront été ignorés au Québec
pendant cette période.**

En voici un seul exemple parmi plusieurs.

Zoom sur la portion du bas de l'échelle des revenus.

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué

**Zoom sur la portion du bas
de l'échelle des revenus.**

Repère de sortie de la pauvreté

Besoins de base
non couverts

Décile 1 : la vie dure

Décile 10 : pas de mesure de limite supérieure

Fourchette du revenu viable ajusté, Montréal, 2019

De 1 personne (27 200 \$) à 4 personnes (29 100 \$ x 2 = 58 200 \$)

Fourchette des 21 revenus viables ajustés (23 500 \$ - 31 100 \$)

● MFR-60 (27 700 \$, 17,3 % de la population sous le seuil)

● MFR-50 (23 100 \$, 10,9 % de la population sous le seuil)

● MPC + 7 % (22 000 \$, 1 personne à Montréal, 8,7 % de la population sous le seuil au Québec)

Alimentation
Vêtements
Logement
Transport
Autres

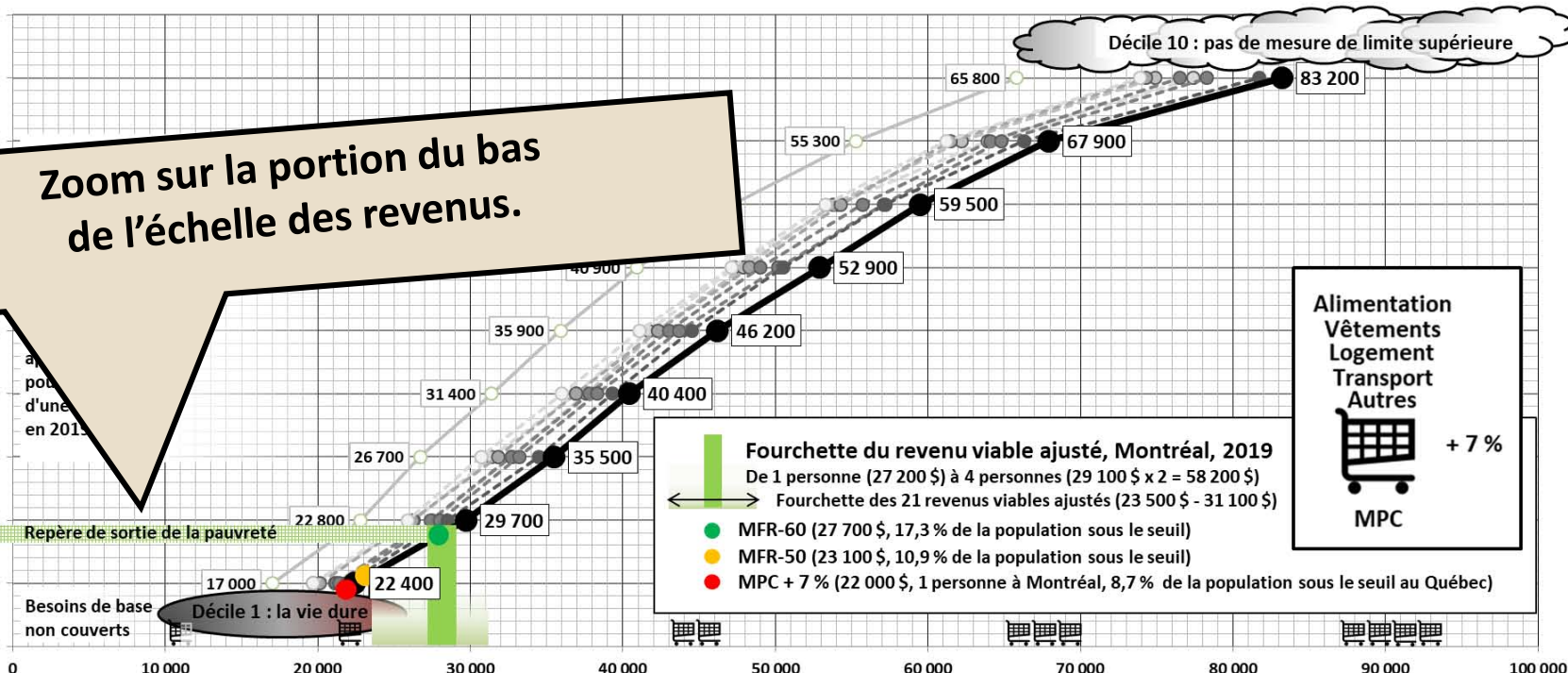


MPC

+ 7 %

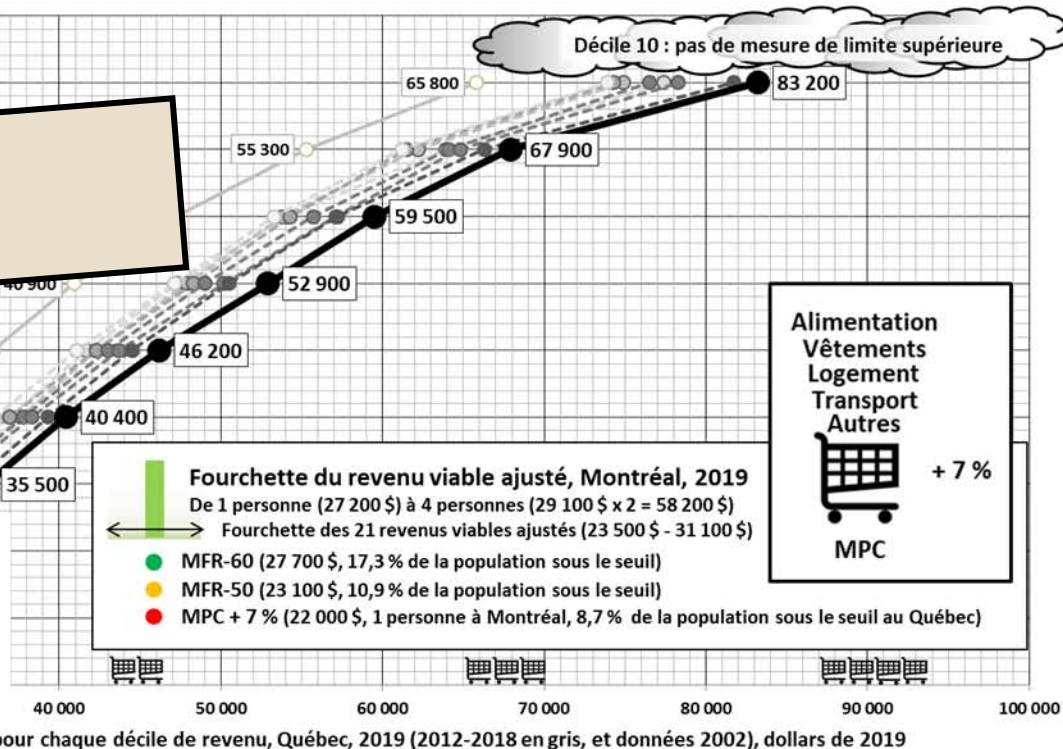
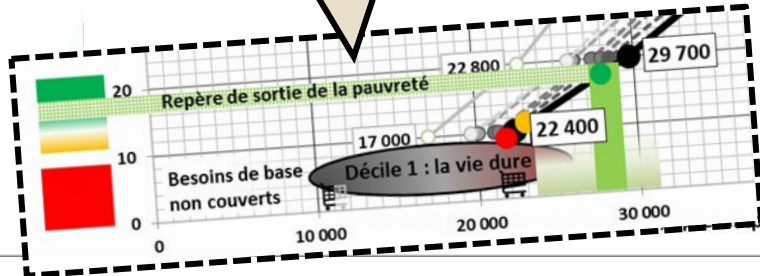
0 10 000 20 000 30 000 40 000 50 000 60 000 70 000 80 000 90 000 100 000

Limite supérieure du revenu ajusté, après impôt, pour chaque décile de revenu, Québec, 2019 (2012-2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

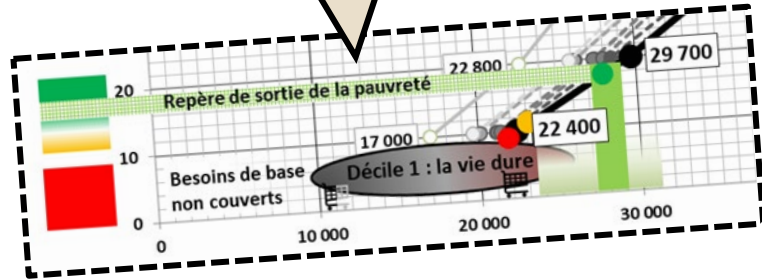


Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué

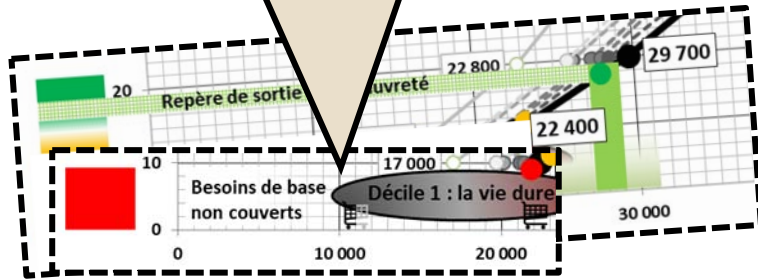
**Zoom sur la portion du bas
de l'échelle des revenus.**



Zoom sur la portion du bas
de l'échelle des revenus.

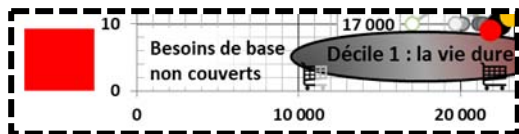


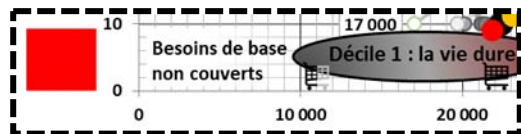
Et même sur la portion du bas
de l'échelle des revenus
qui ne couvre pas ses besoins de base.



Et même sur la portion du bas
de l'échelle des revenus
qui ne couvre pas ses besoins de base.

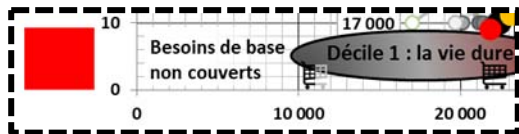


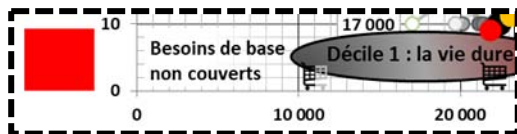
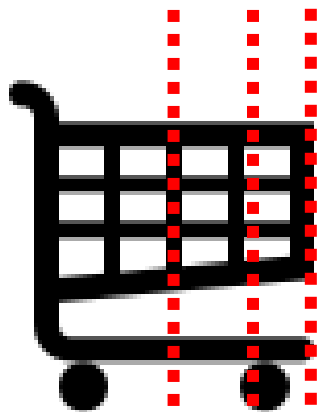






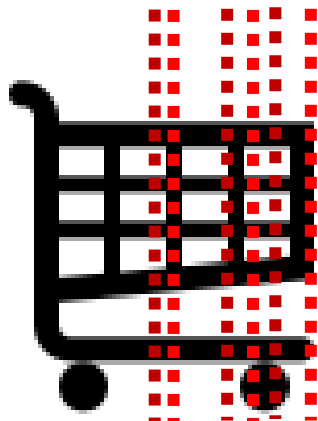
Les questions qu'on discute ici
ne sont pas les mêmes
qu'on discute ailleurs dans l'échelle des revenus.
Ici il est question du pourcentage de couverture
qui sera assuré à l'aide de dernier recours
d'après les engagements pris en 2017
dans le troisième plan d'action requis par la loi.





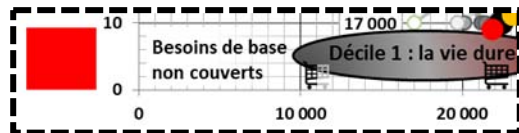
Cibles (% de la MPC) prévues pour 2022

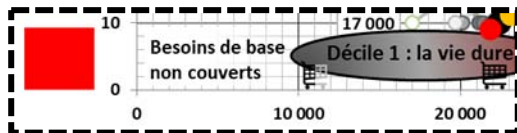
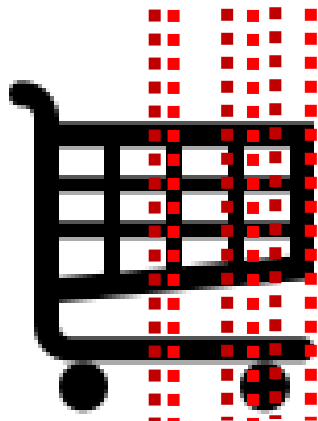
Programme d'aide de dernier recours	Cible du plan d'action pour 2022			
Aide sociale Personnes jugées aptes à l'emploi	55,1 %			
Solidarité sociale Contraintes sévères à l'emploi	77,6 %			
Solidarité sociale 66-72 Contraintes sévères à l'emploi de longue durée	95,1 %			



Couverture et revenus récurrents réels pour 2022

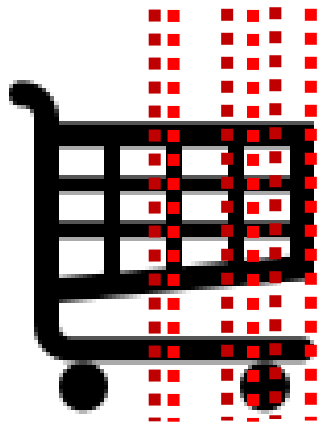
Programme d'aide de dernier recours	Cible du plan d'action pour 2022	Réalité	Revenu récurrent assuré en 2022	
Aide sociale Personnes jugées aptes à l'emploi	55,1 %	47,1 %	10 673 \$	
Solidarité sociale Contraintes sévères à l'emploi	77,6 %	67,0 %	15 017 \$	
Solidarité sociale 66-72 Contraintes sévères à l'emploi de longue durée	95,1 %	81,1 %	18 161 \$	





Revenus manquants en 2022 (seulement pour les cibles)

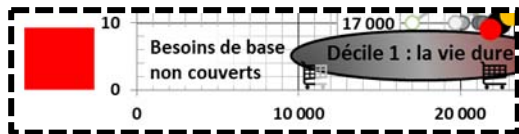
Programme d'aide de dernier recours	Cible du plan d'action pour 2022	Réalité	Revenu récurrent assuré en 2022	Manque mensuel par rapport à la cible
Aide sociale Personnes jugées aptes à l'emploi	55,1 %	47,1 %	10 673 \$	138 \$
Solidarité sociale Contraintes sévères à l'emploi	77,6 %	67,0 %	15 017 \$	196 \$
Solidarité sociale 66-72 Contraintes sévères à l'emploi de longue durée	95,1 %	81,1 %	18 161 \$	260 \$

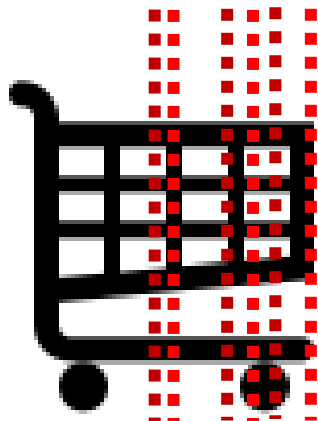


Et alors, que dire du crédit ponctuel de

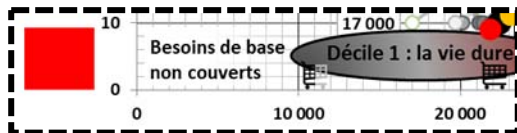
500 \$

annoncé dans le budget du Québec 2022-2023
pour compenser l'inflation liée à la pandémie
et aux autres crises de l'heure ?





Non seulement il masque
des engagements gouvernementaux non remplis,
mais en plus,
et il fallait un organisme comme l'ADDs-QM pour le voir,
et en prévenir ses membres,...

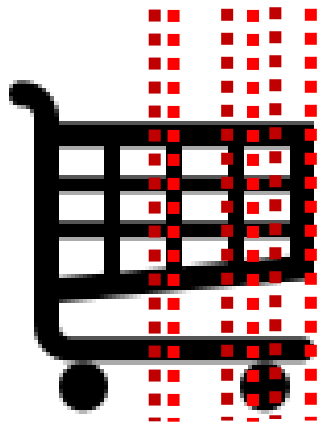


L'ADDs **EN BREF**

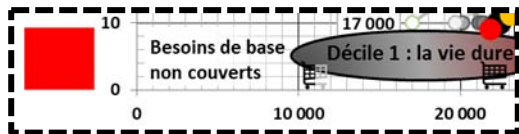
Avril 2022

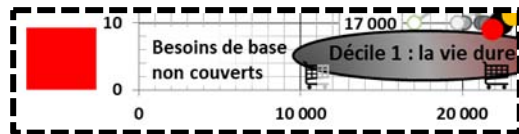
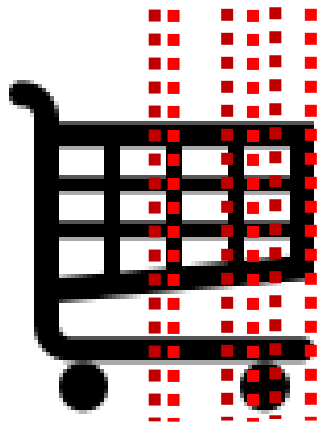
Bonjour chers et chères membres,

Lors de la sortie du dernier budget provincial, le 22 mars dernier, le gouvernement a annoncé qu'il donnerait 500\$ à toutes les personnes qui gagnent moins de 100 000\$ par année, pour contrer la hausse du coût de la vie provoquée par l'inflation. Pour y avoir droit, on doit faire son rapport d'impôt. Les personnes qui avaient fait leur déclaration d'impôt avant la sortie du budget, vont recevoir le 500\$ à part. Pour les autres, ce montant sera versé en retour d'impôt. Par contre, il faut savoir que si vous avez des dettes envers le gouvernement du Québec, ce dernier utilisera ce montant pour se rembourser. Prenez note que ce 500\$ s'ajoute au montant des avoirs liquides. À la fin du mois, pour le Programme d'aide sociale vous ne devez pas dépasser 1 500\$ pour une personne seule et 2 500\$ pour une famille, et pour le Programme de solidarité sociale : 2 500\$ pour une personne seule et 5 000\$ pour une famille.



... ce montant risque d'être récupéré en partie
par le gouvernement
en raison des règles de l'aide de dernier recours.





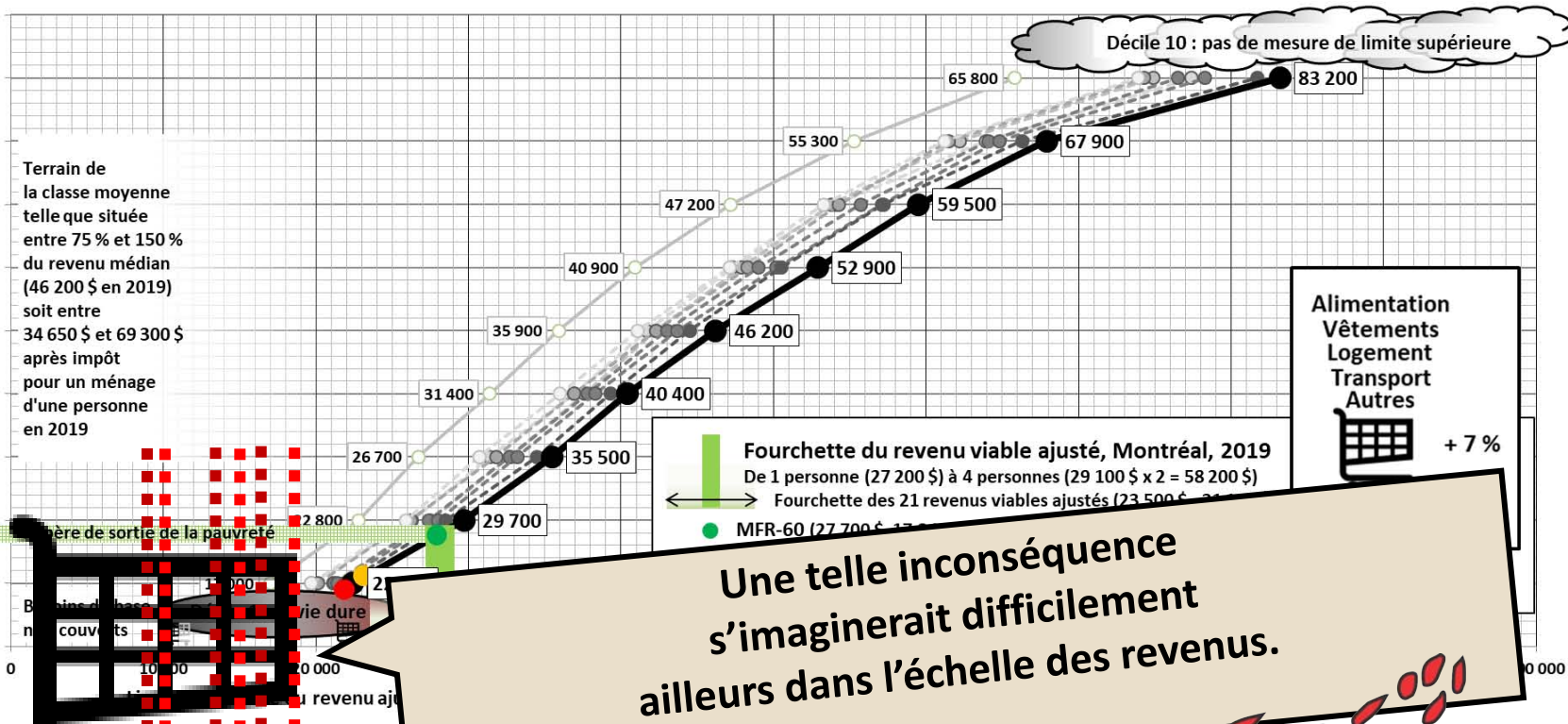
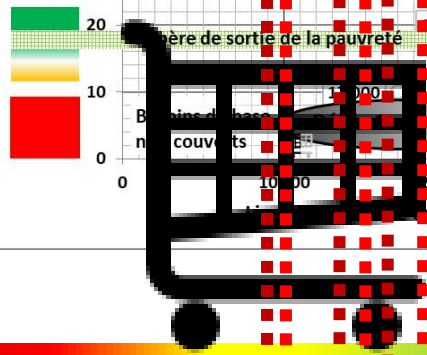
S'il n'est pas dépensé avant, le crédit de 500 \$ sera comptabilisé le mois suivant celui de sa réception dans les avoirs liquides permis aux prestataires.

Les prestataires devront s'assurer que le montant reçu ne fait pas dépasser leur solde bancaire au-delà du montant permis, soit 1 500 \$ à l'aide sociale pour une personne seule.

Autrement dit, à l'aide de dernier recours, le crédit de 500 \$ est un crédit fondant... et un encouragement à la dépense rapide.

Pourcentage de la population sous le niveau de revenu indiqué

Terrain de la classe moyenne telle que située entre 75 % et 150 % du revenu médian (46 200 \$ en 2019) soit entre 34 650 \$ et 69 300 \$ après impôt pour un ménage d'une personne en 2019



Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



Terrain de
la classe moyenne
telle que située
entre 75 % et 150 %
du revenu médian
(46 200 \$ en 2019)
soit entre
34 650 \$ et 69 300 \$
après impôt
pour un ménage
d'une personne
en 2019

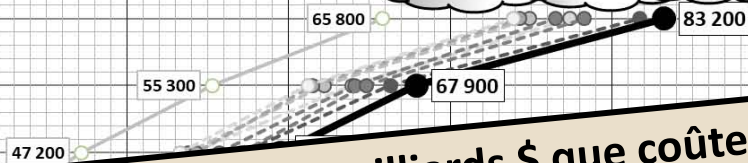


Seuil de sortie de la pauvreté
Bonne chance
vie dure
couverts
revenu aj

Qui plus est, rien dans le 3,2 milliards \$ que coûtera
le crédit anti-inflation de 500 \$ accordé à tous les adultes
gagnant 100 000 \$ ou moins ne contribuera à régler
le déficit récurrent à la MPC au Québec
et les règles du jeu qui l'occasionnent.

Aux dernières nouvelles, en 2017,
ce déficit était de 3,8 milliards \$.
Un meilleur usage des finances publiques est possible.

Décile 10 : pas de mesure de limite supérieure



Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



Terrain de
la classe moyenne
telle que située
entre 75 % et 150 %
du revenu médian
(46 200 \$ en 2019)
soit entre
34 650 \$ et 69 300 \$
après impôt
pour un ménage
d'une personne
en 2019

Seuil de sortie de la pauvreté

Seuil de sortie de la pauvreté

Seuil de sortie de la pauvreté

Seuil de sortie de la pauvreté

Seuil de sortie de la pauvreté

Seuil de sortie de la pauvreté

Seuil de sortie de la pauvreté

Seuil de sortie de la pauvreté

Seuil de sortie de la pauvreté

Seuil de sortie de la pauvreté

On connaîtra mieux les impacts de la pandémie
sur les statistiques de la pauvreté et des inégalités
dans quelques années,
une fois que les données seront disponibles,
mais ce qu'on sait déjà,
c'est que la pandémie a retardé/masqué
les modifications de règles du jeu
qui auraient pu nous faire avancer
vers un Québec sans pauvreté.

Décile 10 : pas de mesure de limite supérieure

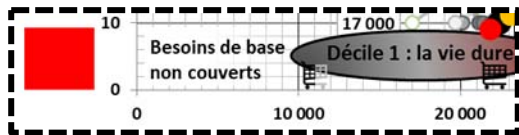
65 800

55 300

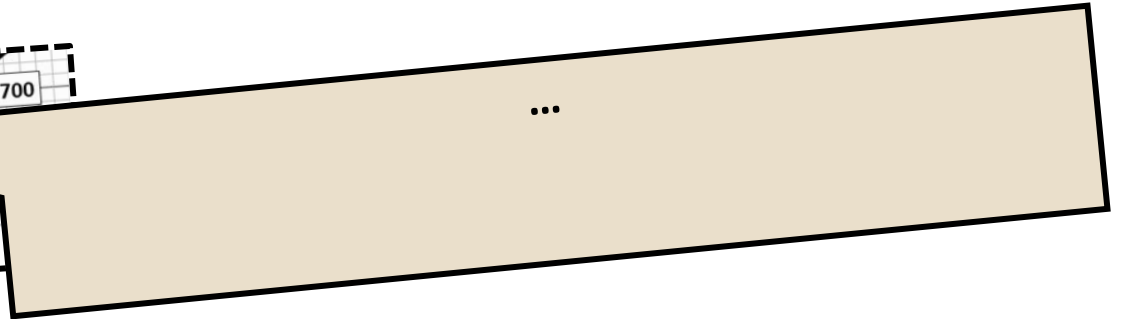
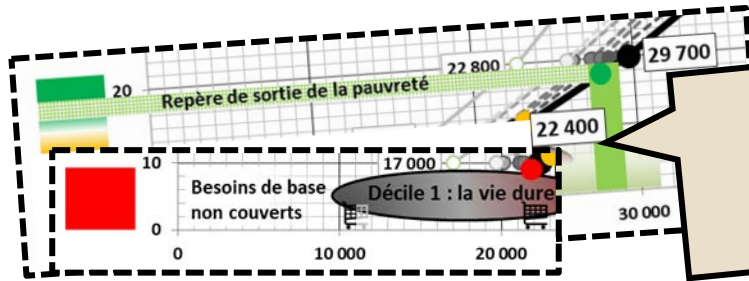
47 200

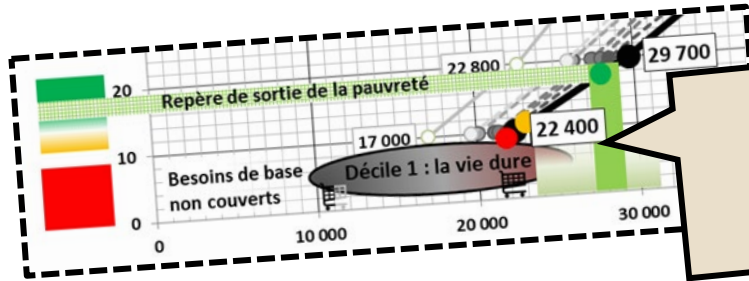
67 900

83 200



On le voit bien ici,
ce qui est présenté comme un plafond
quand on se limite à l'aide de dernier recours...



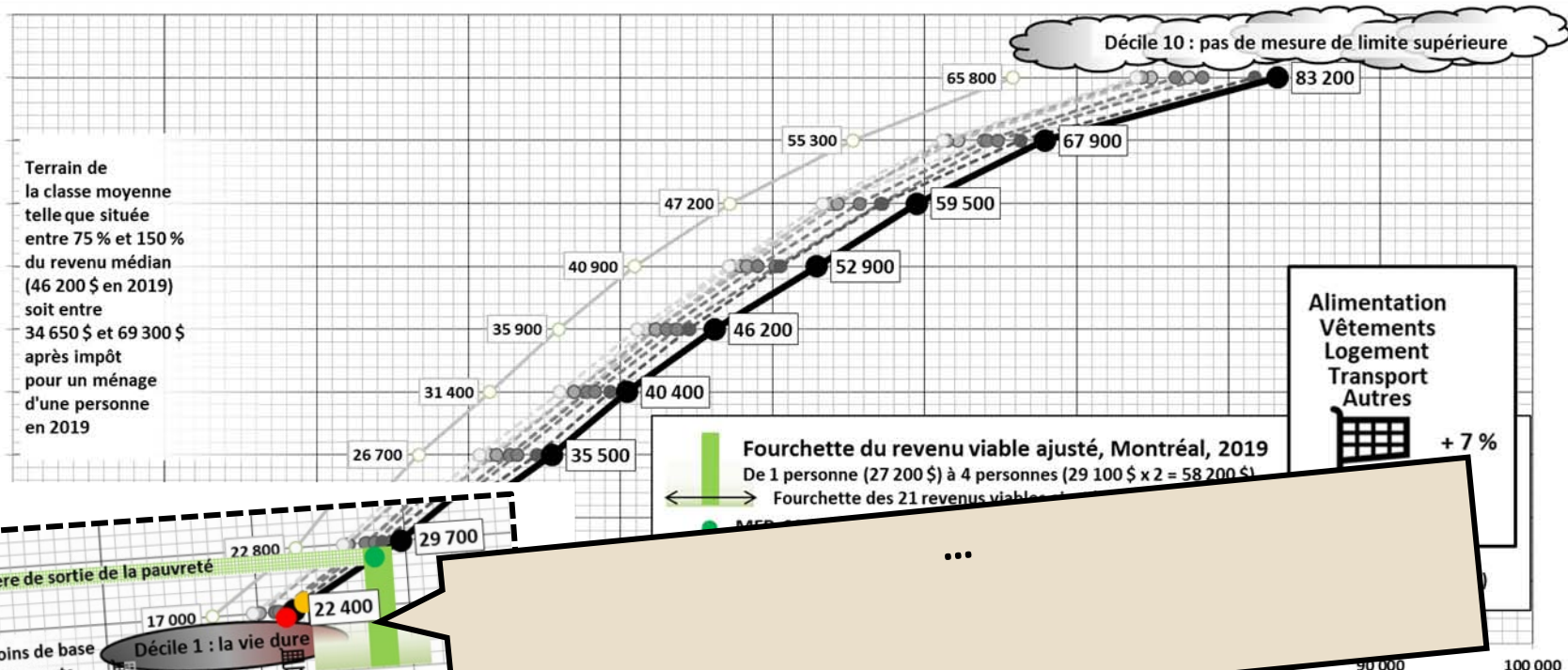


...

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



Terrain de
la classe moyenne
telle que située
entre 75 % et 150 %
du revenu médian
(46 200 \$ en 2019)
soit entre
34 650 \$ et 69 300 \$
après impôt
pour un ménage
d'une personne
en 2019



Décile 10 : pas de mesure de limite supérieure

Alimentation
Vêtements
Logement
Transport
Autres

+ 7 %

Fourchette du revenu viable ajusté, Montréal, 2019

De 1 personne (27 200 \$) à 4 personnes (29 100 \$ x 2 = 58 200 \$)

Fourchette des 21 revenus viables

Repère de sortie de la pauvreté

Besoins de base
non couverts

Décile 1 : la vie dure

...

2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage de la population sous le niveau de revenu indiqué

Terrain de la classe moyenne telle que située entre 75 % et 150 % du revenu médian (46 200 \$ en 2019) soit entre 34 650 \$ et 69 300 \$ après impôt pour un ménage d'une personne en 2019

Repère de sortie de la pauvreté

Besoins de base non couverts

Décile 1 : la vie dure

Limite supérieure du revenu ajusté, a

Fourchette du revenu viable ajusté, Montréal, 2019
De 1 personne (27 200 \$) à 4 personnes (29 100 \$ x 2 = 58 200 \$)

Fourchette des 21 revenus viables

... apparaît comme un plancher quand on le réintègre dans l'ensemble de l'échelle des revenus...

Décile 10 : pas de mesure de limite supérieure

Alimentation
Vêtements
Logement
Transport
Autres

+ 7 %

65 800

83 200

55 300

59 500

67 900

47 200

52 900

40 900

46 200

35 900

40 400

31 400

35 500

26 700

22 800

22 400

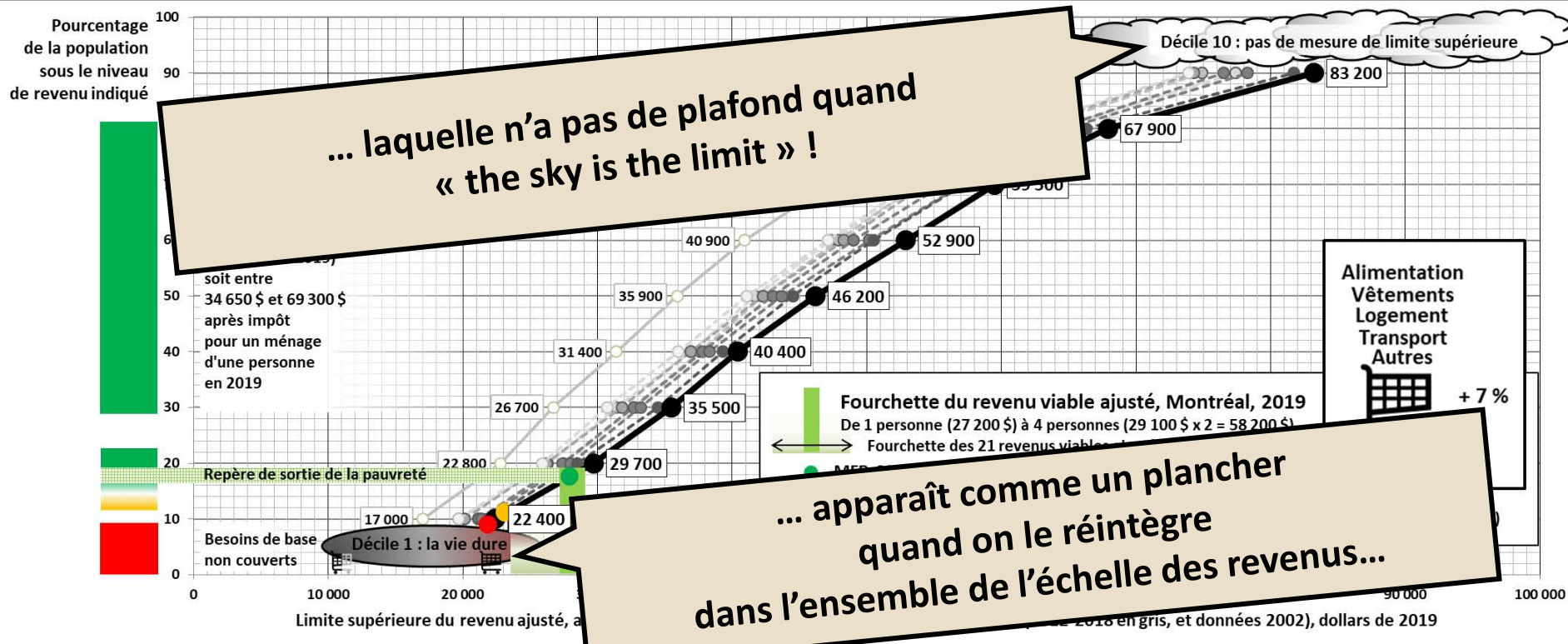
17 000

90 000

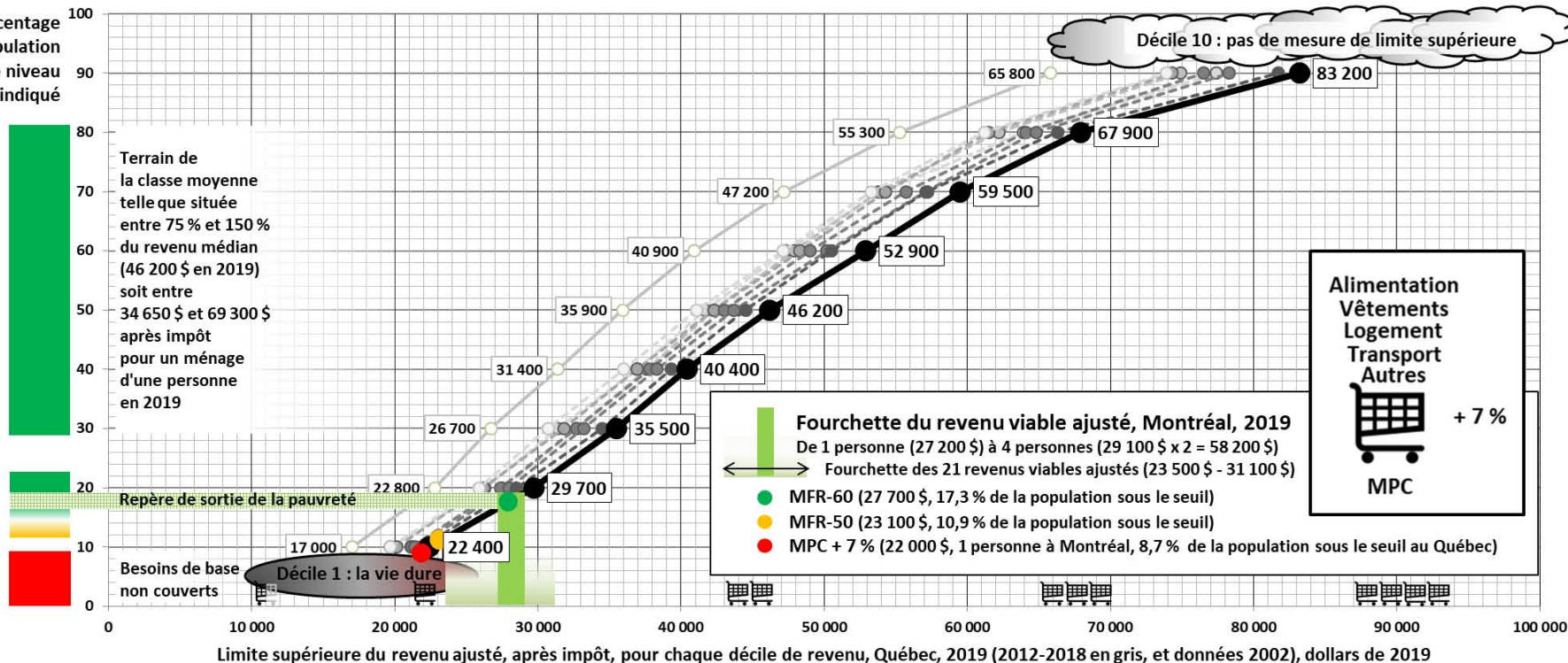
100 000

2018 en gris, et données 2002), dollars de 2019

Pourcentage
de la population
sous le niveau
de revenu indiqué



Pourcentage de la population sous le niveau de revenu indiqué



D'où l'importance d'avoir accès à l'ensemble du tableau.

**Ce serait un premier constat
à mettre de l'avant :
avancer vers
un Québec sans pauvreté
suppose de considérer
l'ensemble de l'échelle
des revenus et de replacer
les règles du jeu relatives
aux plus pauvres dans cet
écosystème socioéconomique.**

**Une question se pose alors :
qu'est-ce qui, à l'avenir,
pourrait permettre
de réduire effectivement
les disparités chroniques
de niveaux de vie
constatées depuis l'adoption de
la Loi visant à lutter contre
la pauvreté et l'exclusion sociale
en 2002 ?**



**On peut revenir à une phrase
d'Yvette Muise
qui a beaucoup inspiré
la proposition de loi citoyenne
réclamée dans la pétition
déposée à l'Assemblée nationale
en novembre 2000.**



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muisse,
1997



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muike,
1997



Comment
rêver logique
vers un Québec sans pauvreté
en 2022 ?

Peut-être faut-il revenir aux
bonnes choses échappées de
la proposition de loi citoyenne ?



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muişe,
1997



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Un principe d'action

« L'amélioration du revenu du cinquième
le plus pauvre de la population prime
sur l'amélioration du revenu
du cinquième le plus riche. »

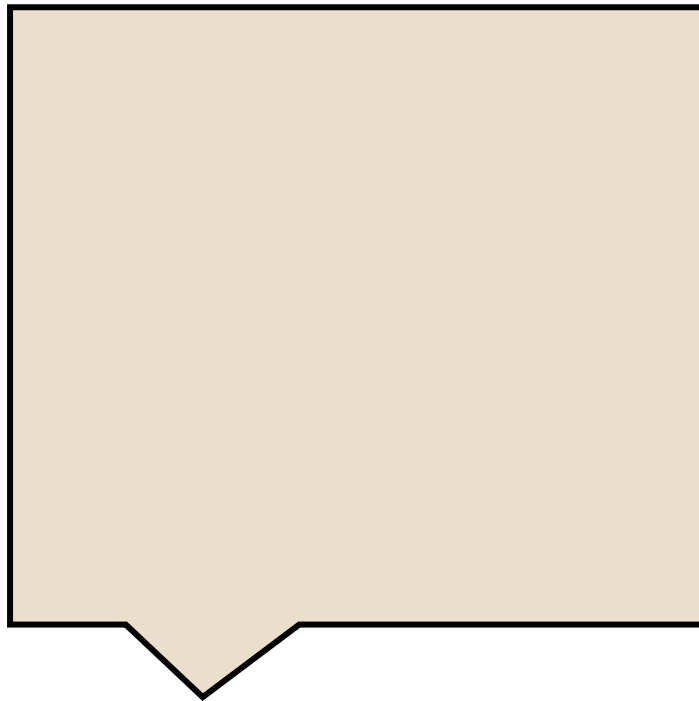
Deux passages obligés

- La couverture des besoins de base
dans les protections sociales de base
- Un salaire minimum à temps plein
qui fasse sortir de la pauvreté



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Autrement dit...

Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Autrement dit...

- Au moins prioriser l'accès à un panier (couverture des besoins de base)



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Autrement dit...

- Au moins prioriser l'accès à un panier (couverture des besoins de base) et à $\pm 1,3$ panier (absence de pauvreté)



**Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.**

**Yvette Muise,
1997**

Autrement dit...

- Au moins prioriser l'accès à un panier (couverture des besoins de base) et à $\pm 1,3$ panier (absence de pauvreté) sur l'accès à plus de 4 paniers et demi

-
- A diagram showing a queue of shopping carts. A red arrow points to the first cart, which has a green arrow pointing to it from the left. A dashed green line is positioned between the first and second carts.



**Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.**

**Yvette Muise,
1997**

Autrement dit...

- Au moins prioriser l'accès à un panier (couverture des besoins de base) et à $\pm 1,3$ panier (absence de pauvreté) sur l'accès à plus de 4 paniers et demi**
- Se demander à quoi ressembleraient de justes milieux écoresponsables qui permettraient un bien-vivre mieux partagé**

...

-



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Autrement dit...

- Au moins prioriser l'accès à un panier (couverture des besoins de base) et à $\pm 1,3$ panier (absence de pauvreté) sur l'accès à plus de 4 paniers et demi
- Se demander à quoi ressembleraient de justes milieux écoresponsables qui permettraient un bien-vivre mieux partagé
- ...



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Autrement dit...

- Au moins prioriser l'accès à un panier (couverture des besoins de base) et à $\pm 1,3$ panier (absence de pauvreté) sur l'accès à plus de 4 paniers et demi
- Se demander à quoi ressembleraient de justes milieux écoresponsables qui permettraient un bien-vivre mieux partagé et en débattre



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



... par exemple...



... et peut-être...

- Commencer à se demander à quoi pourrait correspondre un plafond à l'enrichissement illimité en haut de l'échelle des revenus qui faciliterait ce bien-vivre mieux partagé

Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



... et peut-être...

- Commencer à se demander à quoi pourrait correspondre un plafond à l'enrichissement illimité en haut de l'échelle des revenus qui faciliterait ce bien-vivre mieux partagé

Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



... et peut-être...

- Commencer à se demander à quoi pourrait correspondre un plafond à l'enrichissement illimité en haut de l'échelle des revenus qui faciliterait ce bien-vivre mieux partagé

Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



... et peut-être...

- Commencer à se demander à quoi pourrait correspondre un plafond à l'enrichissement illimité en haut de l'échelle des revenus qui faciliterait ce bien-vivre mieux partagé

Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



... et peut-être...

- Commencer à se demander à quoi pourrait correspondre un plafond à l'enrichissement illimité en haut de l'échelle des revenus qui faciliterait ce bien-vivre mieux partagé

Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



... et peut-être...

- Commencer à se demander à quoi pourrait correspondre un plafond à l'enrichissement illimité en haut de l'échelle des revenus qui faciliterait ce bien-vivre mieux partagé

Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



**Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.**

**Yvette Muise,
1997**

Autrement dit...

- Réfléchir à quoi pourrait correspondre un pacte social et fiscal, entre planchers et plafonds, permettant de bien vivre ensemble, et de réaligner nos modes de vie, en solidarité avec le reste de la planète, en ces temps d'urgence climatique.



-

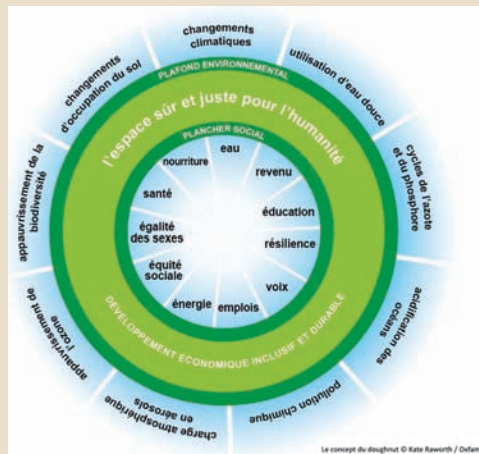


Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



... un peu comme dans le modèle
en anneau de Kate Raworth



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Une société sans pauvreté
suppose
une société riche
pour tout le monde
et riche de tout son monde...

... ce qui suppose de s'intéresser
aux richesses
qui comptent pour nous.



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Alors riches de quoi ?
Riches comment ?

Ici encore, l'indice panier
peut nous aider.

Voici un tableau publié
par l'IRIS l'an dernier.

Il compare les indices panier moyens du Québec
et du reste du Canada entre 2012 et 2017.



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Indice panier par décile, Québec et Canada
sans le Québec, moyenne de 2012 à 2017

	Québec	Canada sans le Québec	Différence
Ensemble	2,10	2,29	0,19 panier
Décile 1	0,52	0,47	-0,05 panier
Décile 2	1,09	1,06	-0,03 panier
Décile 3	1,38	1,38	0,00 panier
Décile 4	1,66	1,67	0,01 panier
Décile 5	1,85	1,94	0,09 panier
Décile 6	2,05	2,24	0,19 panier
Décile 7	2,35	2,54	0,19 panier
Décile 8	2,64	2,91	0,27 panier
Décile 9	3,00	3,44	0,44 panier
Décile 10	4,52	5,29	0,77 panier

SOURCES : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu,
2012-2017, Fichier de micro-données à grande diffusion; calculs
des auteurs.

Une certaine vision de l'économie
centrée sur le Produit intérieur brut (PIB),
et partagée

par le gouvernement québécois actuel,
voudrait que le Québec rejoigne le reste
du Canada, notamment avec des emplois
très bien payés, ce qui augmenterait le PIB.

Serons-nous vraiment plus riches

si les déciles 1 à 4 stagnent

et que

le décile 9 passe de 3 à 3,4 paniers

et

le décile 10 de 4,5 à 5,3 paniers ?



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997

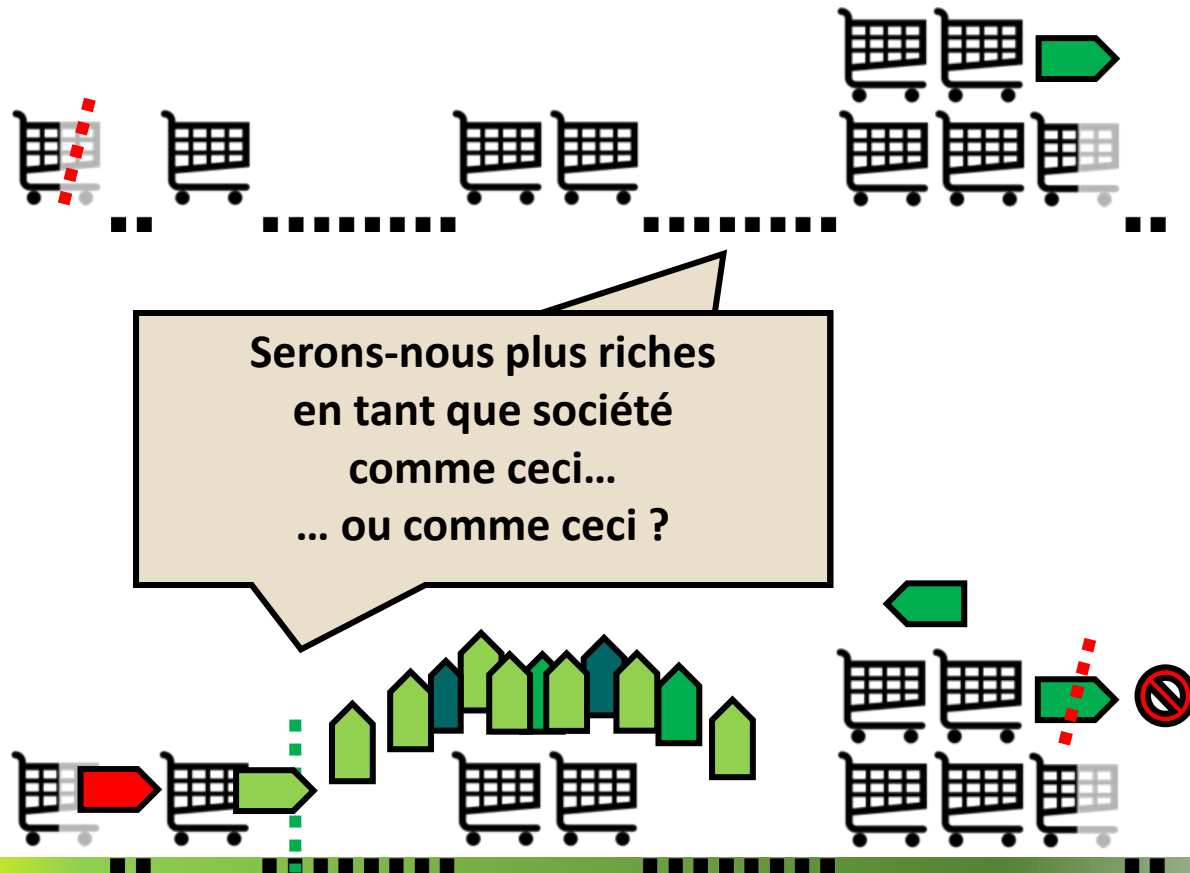


Serons-nous plus riches
en tant que société
comme ceci...



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Je suis tannée
de rêver
en couleurs.
Il faut rêver
logique.

Yvette Muise,
1997



Une quatrième mouture
du plan d'action requis par
la Loi visant à lutter contre
la pauvreté et l'exclusion sociale
sera due pour 2024.

Il est possible de rêver logique
pour qu'il aille dans la direction
d'un bien-vivre mieux partagé.
Et de le requérir.



Sources par ordre d'apparition

Statistique Canada, tableaux [11-10-0193-01](#), [11-10-0066-01](#) et [11-10-0135-01](#) ; Institut de la statistique du Québec, [Seuils du faible revenu selon la Mesure de faible revenu \(MFR\), après impôt, selon la taille du ménage, Québec, 1996-2019](#), 17 février 2022, et [Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu \(MFR\), seuils après impôt, particuliers, Québec, 1996-2019](#), 23 mars 2021 ; Philippe Hurteau, Vivian Labrie, et Minh Nguyen, [Le revenu viable 2019 et les situations de pauvreté](#), IRIS ; Eve-Lyne Couturier, Vivian Labrie, [Qui a accès à un revenu viable au Québec ?](#) IRIS, 2020.

Sources par ordre d'apparition

Statistique Canada, [Tableau 11-10-0135-01](#) ; Alain Noël, [Moins de pauvres en pandémie](#), Options politiques, 2022-05-02 ; Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale, [Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023](#), 2017 ; Ministère des Finances, Budget 2022-2023, [Discours sur le budget](#), 2022. Québec: Gouvernement du Québec, Ministère des Finances ; [Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles](#), Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (chapitre A-13.1.1, a. 131 à 136 et 190), LégisQuébec, 2019, articles 131, 138, paragraphe 12°, et 163 ; Mathieu Dufour, Vivian Labrie, et Simon Tremblay-Pepin, [Using the Market Basket Measure to Discuss Income Inequality from the Perspective of Basic Needs](#), Social Indicators Research, 2021, 155, 455–478.

Sources par ordre d'apparition

Collectif pour un Québec sans pauvreté, [Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec : une démarche citoyenne](#), 2006 ; Kate Raworth, [Un espace sûr et juste pour l'humanité](#), Oxfam International, 2012 ; Simon Tremblay-Pepin, Mathieu Dufour, et Vivian Labrie, [Richesse, pauvreté et inégalités : le Québec face au Canada](#), IRIS, 2021 ; la suite de notre histoire collective et nous dedans.

Sources par ordre d'apparition

P.S. ET LA PANDÉMIE ?

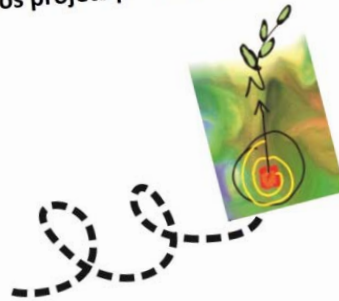
Vivian Labrie, [La pandémie et ce qu'elle change](#), Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec et ÉRASME, 2021, voir aussi [ici](#).

**Maintenant,
pour rêver logique,
on va revenir entre nous
avec le petit outil suivant
...et son cahier**



Avancer vers des villes et des villages sans pauvreté,
riches pour tout le monde
et riches de tout leur monde

Entre le local et le global, nos projets passent-ils le test ?



Un outil conçu par Vivian Labrie
dans le cadre du projet de recherche
«La lutte à la pauvreté et à l'exclusion
menée par les municipalités
du Réseau québécois de Villes et Villages en santé
en contexte de ruralité»

Voir aussi le dépliant aide-mémoire qui accompagne ce document

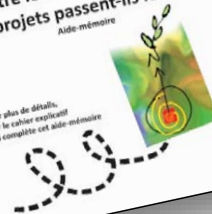
Octobre 2018

Avancer vers des villes et des villages
sans pauvreté,
riches pour tout le monde
et riches de tout leur monde

Entre le local et le global, nos projets passent-ils le test ?

Aide-mémoire

Pour plus de détails,
voir le cahier explicatif
qui complète cet aide-mémoire



Ça peut se faire à partir de toutes sortes de situations et de projets.

**Situation
et/ou projet**

Pensez à une situation ou un projet dans votre milieu
que vous aimeriez tester «entre le local et le global»,
en direction d'un milieu sans pauvreté,
riche pour tout le monde et riche de tout son monde.

Quelle est cette situation/ce projet ?

De quoi s'agit-il en quelques mots ?

Quel-s test-s choisissez-vous et pourquoi?

Test 1

1. Le test des personnes au coeur du processus



Parce que quand on y goûte,
il devient difficile de se passer
de la richesse d'intelligence et de cœur
qui en émerge.

**Quelle place est faite
aux personnes concernées
pour voir, juger et agir
ensemble ?**

Test 2

2. Le test des escaliers roulants



Parce qu'on plafonne vite dans les solutions
si on n'agit pas sur les règles du jeu.

**Y a-t-il dans cette situation/ce projet
des gens qui essaient
de monter des escaliers roulants
qui descendent ? Agissons-nous
sur les escaliers roulants,
i.e. sur les règles du jeu ?**

Test 3

3.

Le test de l'anneau



© Kate Raworth / Oxfam, 2012

Parce que bien vivre ensemble suppose un milieu juste et sûr pour toutes et tous.

Visons-nous un plancher social et un plafond environnemental ?

Lesquels ?

Test 4

4. Le test de la couverture des besoins de base



Si le milieu essaie de pallier les manques, agit-il aussi pour maintenir la pression vers de meilleures garanties de revenu ? Quel pas de plus pourrait-il faire en ce sens ? Comment ? Avec qui ?

Est-il question ici de gens qui manquent de revenu pour couvrir leurs besoins de base ?

Quel est l'impact de ces manques sur le milieu ? De quels leviers le milieu dispose-t-il pour le faire valoir ? Le fait-il ?

Seuils de la Mesure du panier de consommation au Québec en 2017

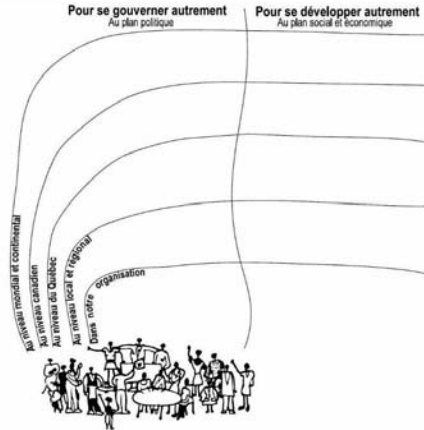
Seuils de 2015 indexés selon le taux du plan d'action gouvernemental de 2017

Type d'agglomération	Type de ménage			
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes
Régions rurales	17566	24767	30388	35131
Moins de 30 000 habitants	17610	24831	30466	35221
30 000 - 99 999 habitants	16712	23565	28913	33425
100 000 - 499 999 habitants	17138	24164	29648	34275
Québec	17456	24613	30199	34913
Montréal	18012	25397	31161	36024

Note : Il faut ajouter en moyenne 7 % à ces seuils pour évaluer un revenu après impôt correspondant.

Test 5

5. Le test des deux bouts à joindre



Parce qu'il ne suffit pas d'agir localement :
les autres niveaux de responsabilité
doivent assurer leur part.
Parce que ces niveaux s'influencent
dans notre vie ensemble au quotidien
et qu'avancer vers un bien vivre mieux partagé
suppose de la constance et de la cohérence
dans les solidarités.

Qu'est-ce qui relève de
la responsabilité des gens et du milieu
dans cette situation/ce projet ?
Qu'est-ce qui relève
d'un niveau plus global ?
Ce niveau est-il interpellé ?

Quelles solidarités vivons-nous ou pourrions-nous vivre avec d'autres milieux pour joindre le local et le global ?

Test 6

6. Le test des dollars vitaux et locaux



ATSA, Dollar solidaire 2005 du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Parce qu'un dollar vital est un dollar local
qui circule plusieurs fois dans l'économie.

**Dans cette situation/ce projet,
aide-t-on à mettre la priorité sur
l'accès aux dollars vitaux et locaux
nécessaires pour vivre ? En quoi ?**

**Quel serait un pas de plus
à considérer dans cette direction ?**

Test 7

7. Le test du fric, du doux et du dur



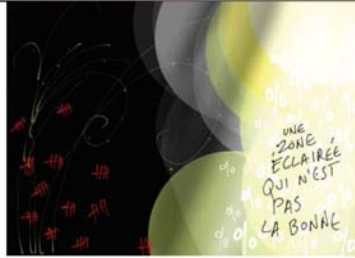
Parce que la richesse touche au monétaire et au non monétaire, au doux et au dur.

Amène-t-on dans
cette situation/ce projet
à partager davantage
le fric, le doux et le dur
dans notre milieu ?

Test 8

8.

Le test
du lampadaire



Parce qu'il ne sert à rien de chercher ses clés
sous un lampadaire bien éclairé,
si ce n'est pas là qu'on les a perdues.

**Agit-on sur les causes
de ce qu'on veut résoudre ?**

Test 9

9.

Le test
de l'horizon



On avance mieux
si on sait
où on veut aller.

Faisons-nous un pas ici vers
un milieu sans pauvreté,
riche pour tout le monde
et riche de tout son monde ?

Si oui, lequel ?

Si non, qu'est-ce qui le ferait ?

Test 10

10.

Autre test

Parce que vous connaissez votre milieu.

**Quelle autre question
aimeriez-vous vous poser ?**



**En essayant de rêver logique à plusieurs,
on ne sait pas d'avance ce qu'on va trouver.
Pourtant, d'étonnements en retournements,
on apprend et on avance.
Et c'est bon à vivre.**

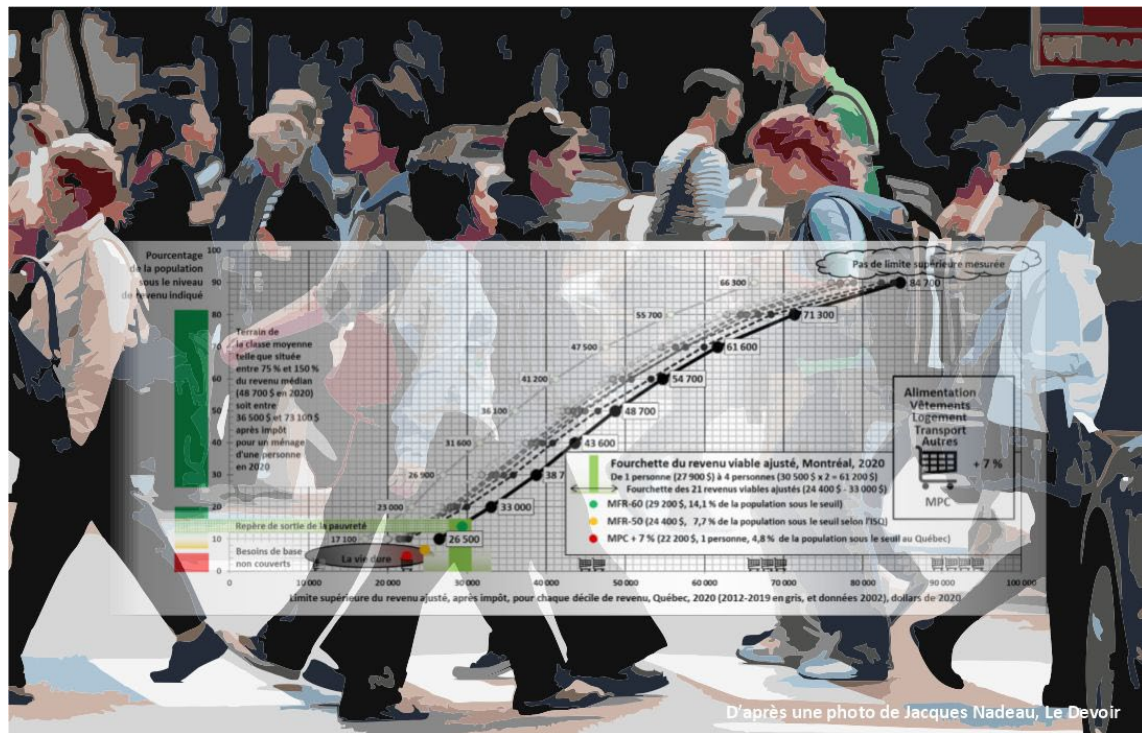


3.

Questions pour aujourd'hui et demain

Réflexions interdisciplinaires et indisciplinées
à partir d'une présentation de diapositives de 2022
sur des aspects socioéconomiques...
... et d'une autre présentation de 2023
sur des aspects épistémiques...
... à continuer d'approfondir
alors que d'autres morceaux du parcours s'ajoutent
et que le 21^e siècle fait des siennes

De la « dépense intérieure dure » au « coefficient du panier » en vingt-cinq ans



Quand des personnes
en situation
de pauvreté
font apparaître
des quantités
invisibles
dans le PIB

Vivian Labrie

90^e Congrès de l'ACFAS, Colloque 14 «Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
Enjeux contemporains de la recherche menée avec des personnes en situation de pauvreté»,
Université de Montréal, le 10 mai 2023



D'après une photo de Jacques Nadeau, Le Devoir

Sur la corde à linge du temps Vos mots les miens, ceux du voisin Se sont battus avec le vent...

Gilles Vigneault



D'après une photo de Jacques Nadeau, Le Devoir

Bonjour !



Résumé

En décembre 2022, Statistique Canada a publié pour la première fois des données évaluant le déficit de couverture des besoins de base au Canada en 2020 selon la mesure du panier de consommation (MPC) qui sert au suivi des situations de pauvreté. Cette publication faisait aussi état du nombre de « paniers » disponibles à chaque ménage selon son seuil MPC, d'un peu plus d'un demi-panier en moyenne pour le dixième le plus pauvre des ménages, à plus de 4,7 paniers pour le dixième le plus riche. Ces quantités, jusque là invisibles dans le calcul des revenus et du produit intérieur brut (PIB), font voir l'importance de prendre en compte l'ensemble de l'échelle des revenus disponibles en direction d'un bien-vivre mieux partagé. Si elles continuent d'être compilées, elles permettront de mieux équiper l'action citoyenne et l'action publique dans cette direction. Il aura fallu vingt-cinq ans pour que la notion de « dépense intérieure dure » (ce qu'on prend dans sa vie et son espérance de vie quand l'argent manque pour le nécessaire), venue d'un groupe de personnes en situation de pauvreté se préparant en 1998 à un dialogue ministériel sur les finances publiques, conduise à la prise en compte de ce déficit vital dans une publication officielle. Par quel parcours conceptuel ? Avec quels relais ? Il sera question de points aveugles de la science, de privilèges épistémiques à la marge des idées reçues, des conditions d'une reconnaissance scientifique, et de la persévérance nécessaire.

Contexte de la présentation



Pour en savoir plus long sur
le contexte socioéconomique

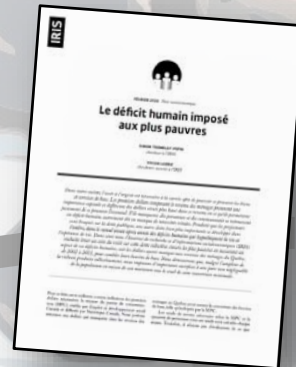
La deuxième d'un duo à l'ACFAS
(voir le Colloque 457, lundi 8 mai 2023)

La première, stratégique, portait sur la mémoire des luttes et sur l'intérêt pour aujourd'hui du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne pour un Québec ayant précédé la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2002.

Celle-ci est de nature épistémique, i.e. notre rapport aux savoirs des gens. Elle porte sur le parcours étonnant de certains concepts reliés à ce principe qui ont été élaborés par le Carrefour de savoirs sur les finances publiques en 1998 et ont cheminé jusqu'à une publication de Statistique Canada en 2022.

Avec une réflexion
sur ce qu'on peut en apprendre.

Le parcours en question



Le parcours en question



Statistique
Canada

Statistics
Canada



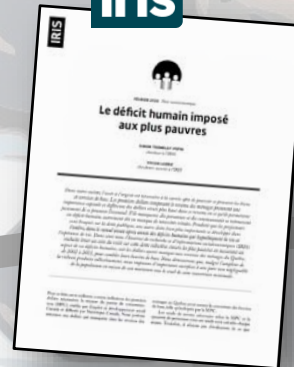
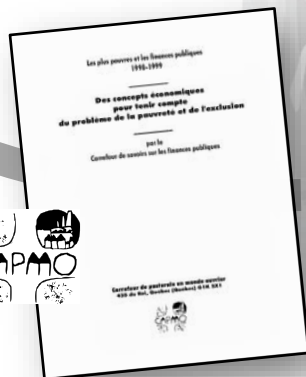
IRIS

2022

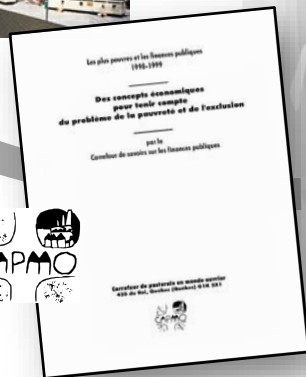
2021

2016

1998



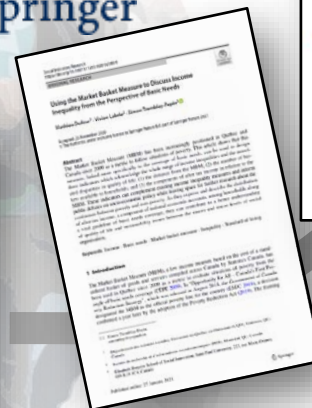
Le parcours en question



1998



2016



2021



2022

Le parcours en question



Statistique
Canada

Statistics
Canada



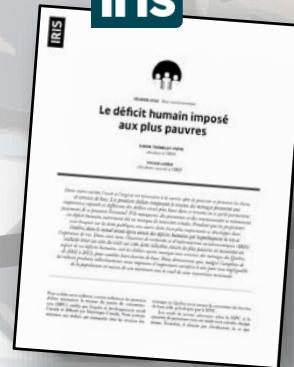
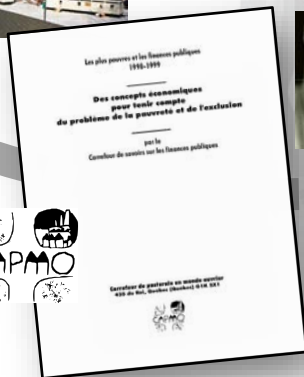
IRIS

2022

2021

2016

1998



Le parcours en question



Statistique
Canada

Statistics
Canada



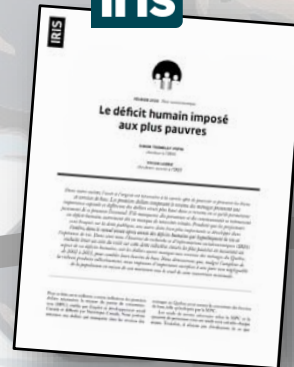
IRIS

2022

2021

2016

1998



Le parcours en question



Statistique
Canada

Statistics
Canada

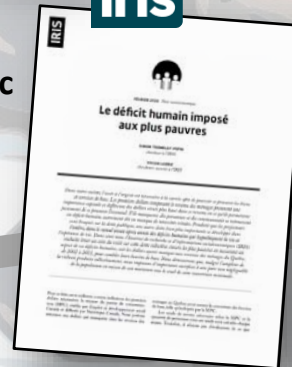


2022



2021

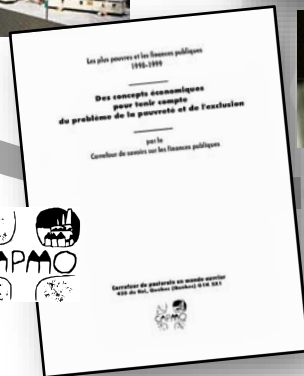
IRIS



2016



Le suivi de la loi au Québec



1998



Le parcours en question



Statistique
Canada

Statistics
Canada



2022

Springer



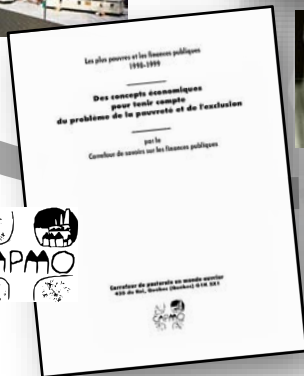
2021



2016



Le suivi de la loi au Québec



1998



Le parcours en question

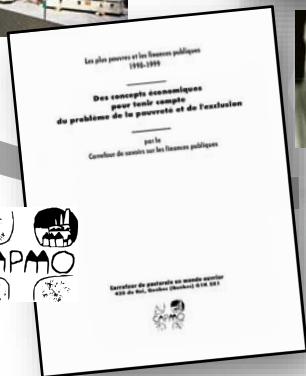
Le suivi de la loi au Québec

1998

2016

2021

2022



Statistique Canada

Statistics Canada



Le parcours en question

Le suivi de la loi au Québec

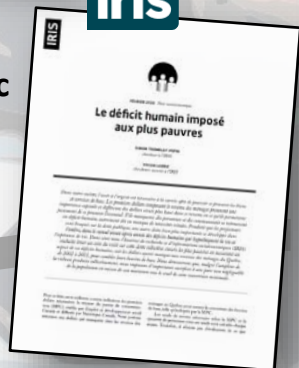
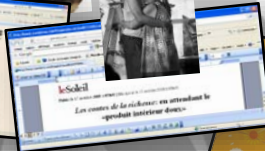
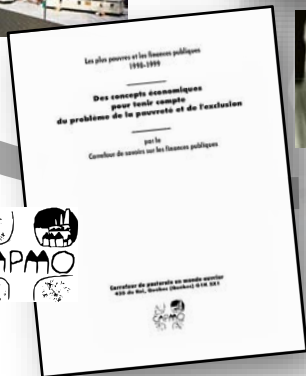
2016

Un réseau français et altermondialiste d'affinités

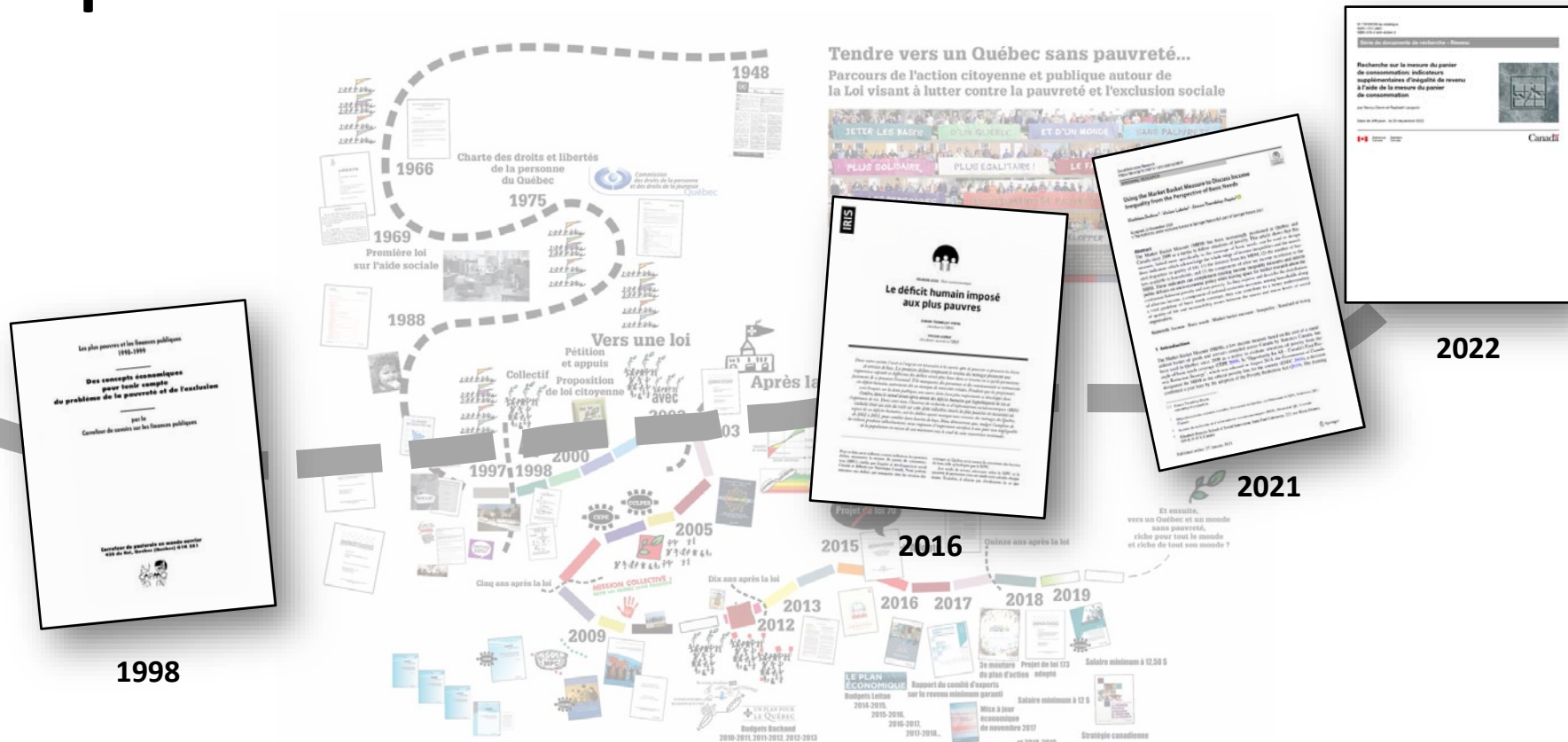
1998

2022

2021



Le parcours



Les concepts en cause



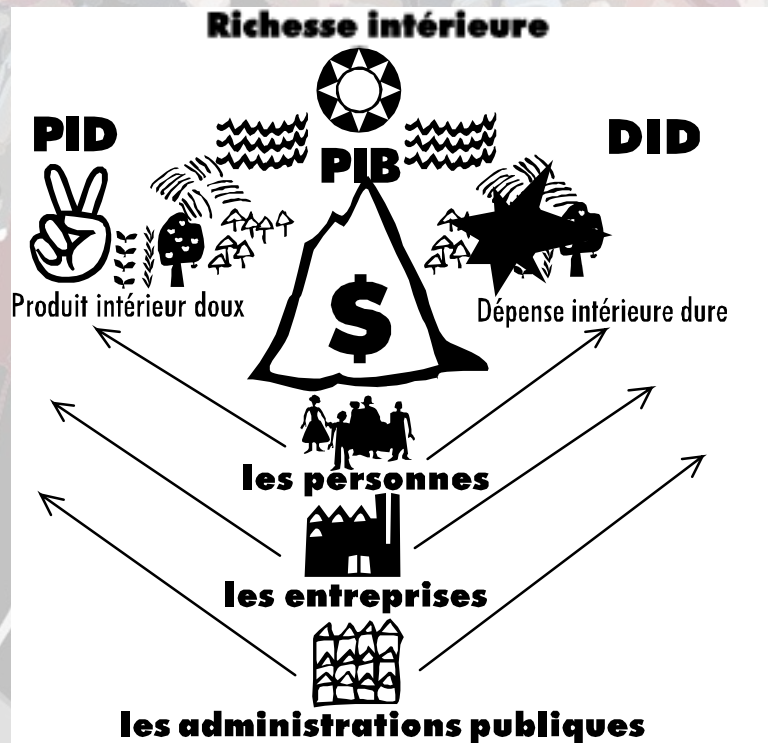
Les concepts en cause



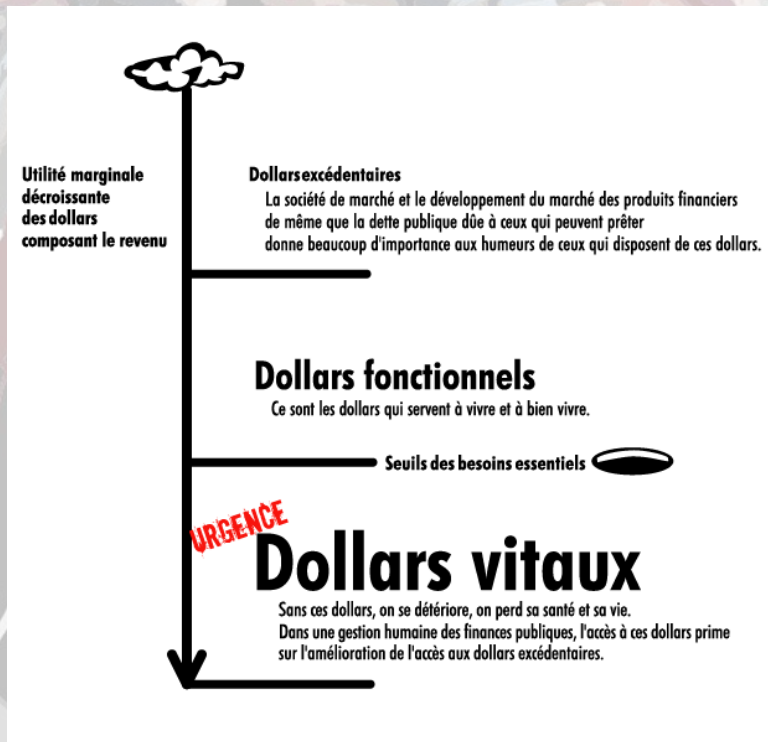
Les concepts en cause



Les concepts en cause



Les concepts en cause



Les concepts en cause

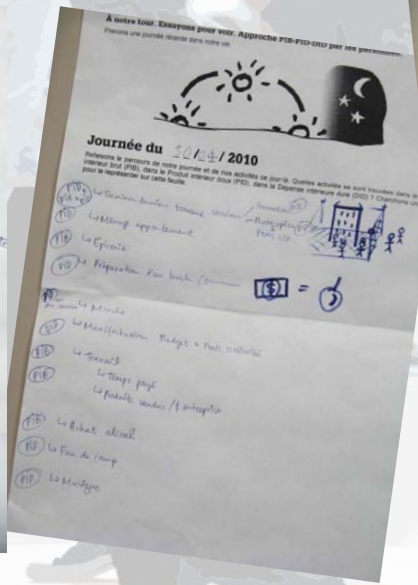
La formation de mai du REPAC-03-12 – «L'éducation populaire autonome à discuter et à expérimenter – Rebrassons nos cartes»
20 mai 2009 – Domaine Notre-Dame, région de Portneuf

À notre tour. Essayons pour voir. Prenons une journée récente dans notre vie.



Journée du __ / __ / 20__

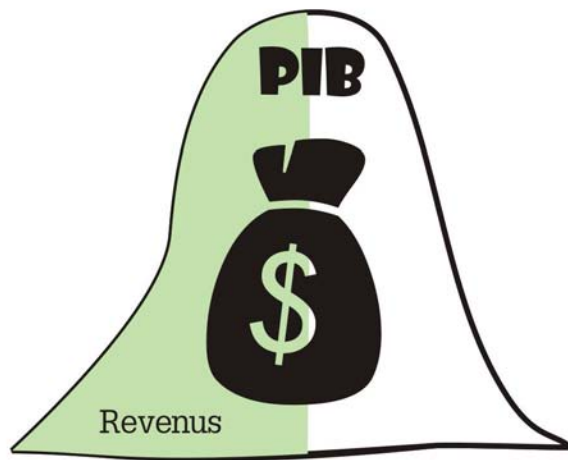
Refaisons le parcours de notre journée et de nos activités ce jour-là. Quelles activités se sont trouvées dans le Produit intérieur brut (PIB), dans le Produit intérieur doux (PID), dans la Dépense intérieure dure (DID) ? Cherchons un moyen de le représenter sur cette feuille.



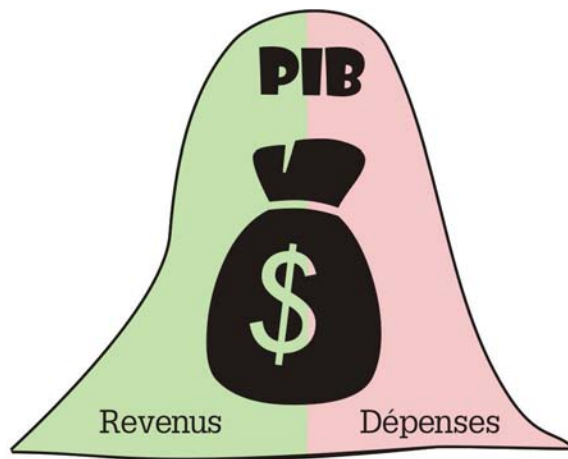
Les concepts en cause



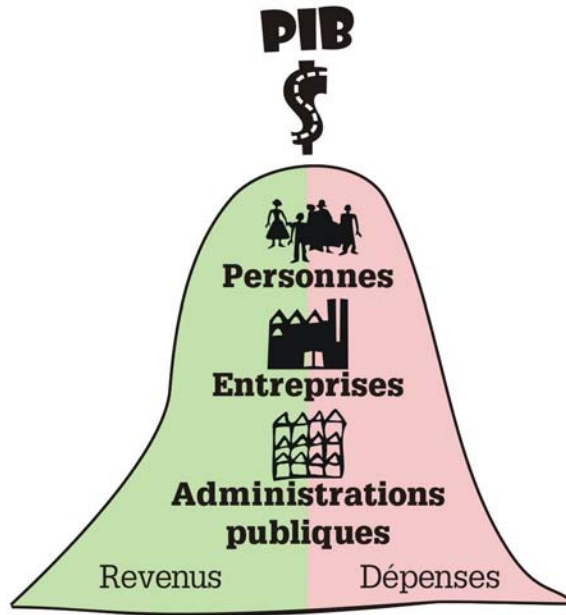
Les concepts en cause



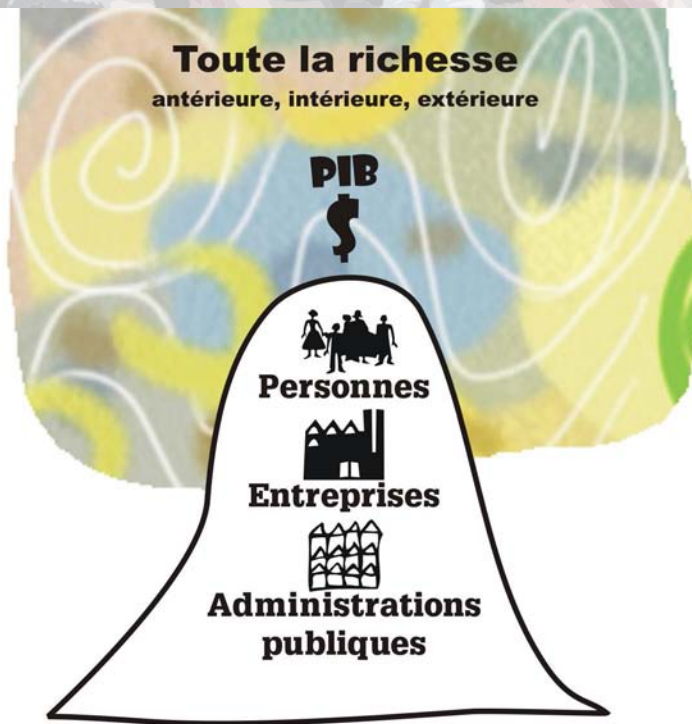
Les concepts en cause



Les concepts en cause



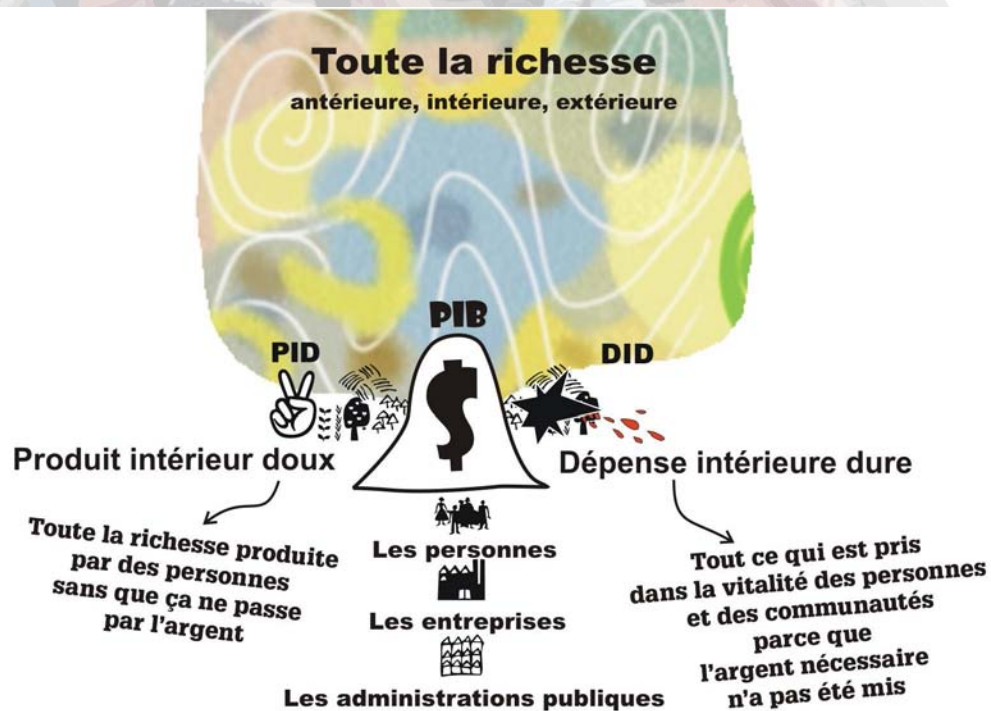
Les concepts en cause



Les concepts en cause



Les concepts en cause



Les concepts en cause



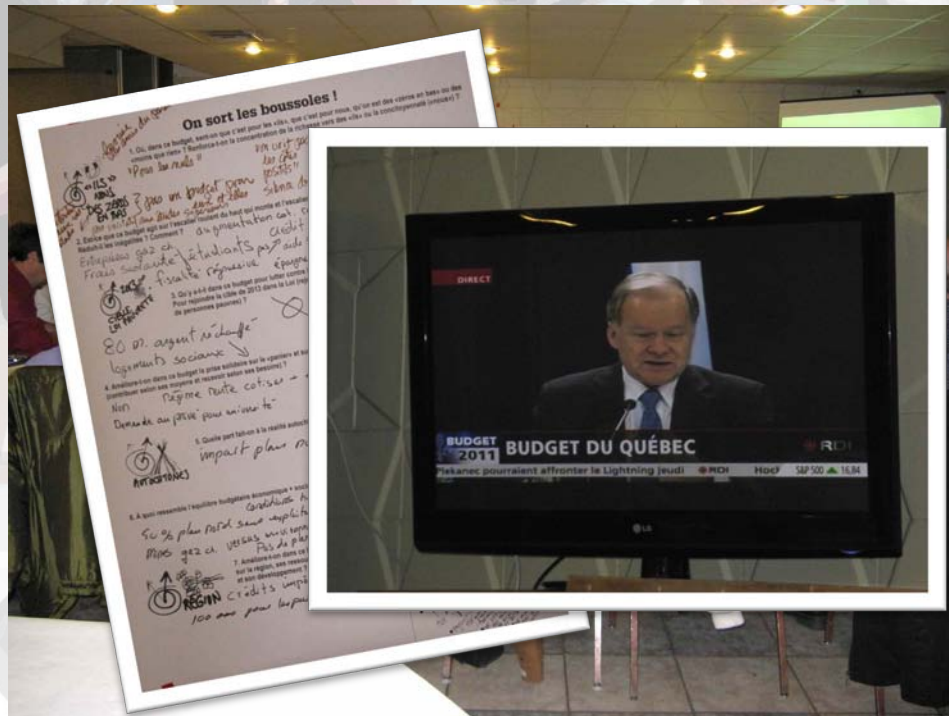
**Votre boussole
indique-t-elle le bon nord ?**

Les concepts en cause



[illegible]

Les concepts en cause



Les concepts en cause

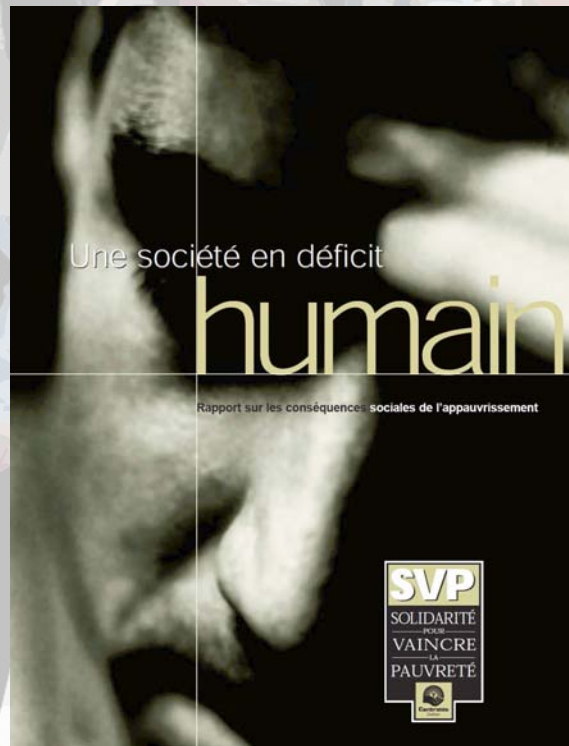
TABLEAU 24

REVENU FAMILIAL EXCÉDENTAIRE (MOYENNE DES ÉCARTS ENTRE LE REVENU FAMILIAL DISPONIBLE ET LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LA MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC)), AJUSTÉ SELON LA TAILLE DE LA FAMILLE, SELON LE QUINTILE, DOLLARS DE 2011, QUÉBEC, 2002-2011

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Quintile inférieur	-2 875	-2 795	-2 435	-3 471	-2 851	-2 849	-3 179	-3 702	-4 043	-4 096
Deuxième quintile	5 860	5 993	6 282	5 707	6 128	6 791	6 206	6 089	5 916	5 509
Troisième quintile	12 353	12 515	12 814	12 675	12 976	14 020	13 616	13 536	13 322	13 010
Quatrième quintile	21 004	21 164	21 727	21 471	21 862	23 035	23 026	22 544	22 465	21 982
Quintile supérieur	45 103	44 474	46 088	45 083	46 583	47 874	48 517	48 386	47 835	47 666

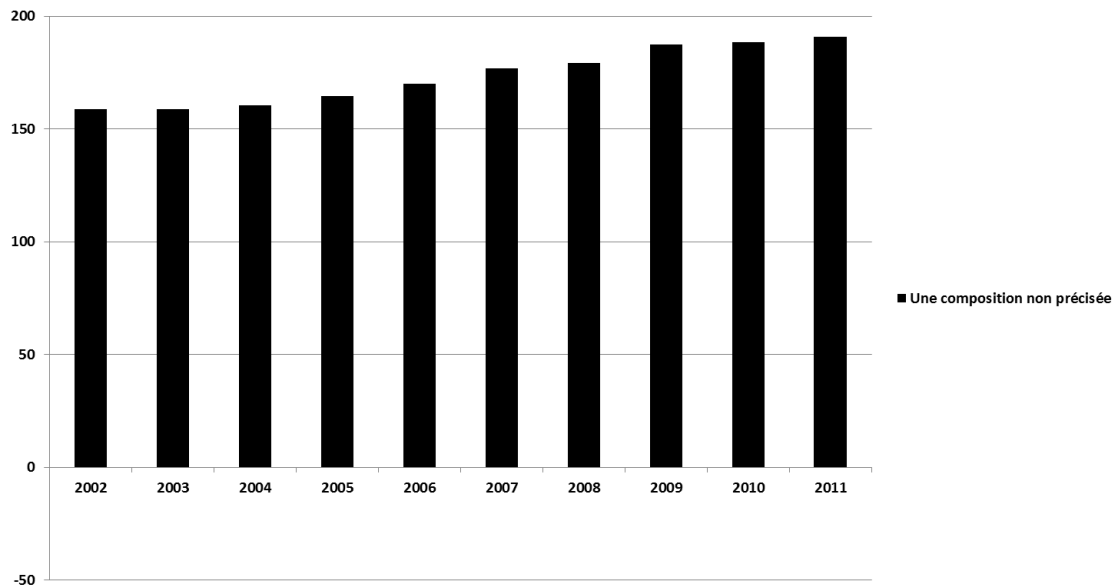
Source : Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO), *Revenu familial excédentaire*, site consulté en décembre 2013.

Les concepts en cause



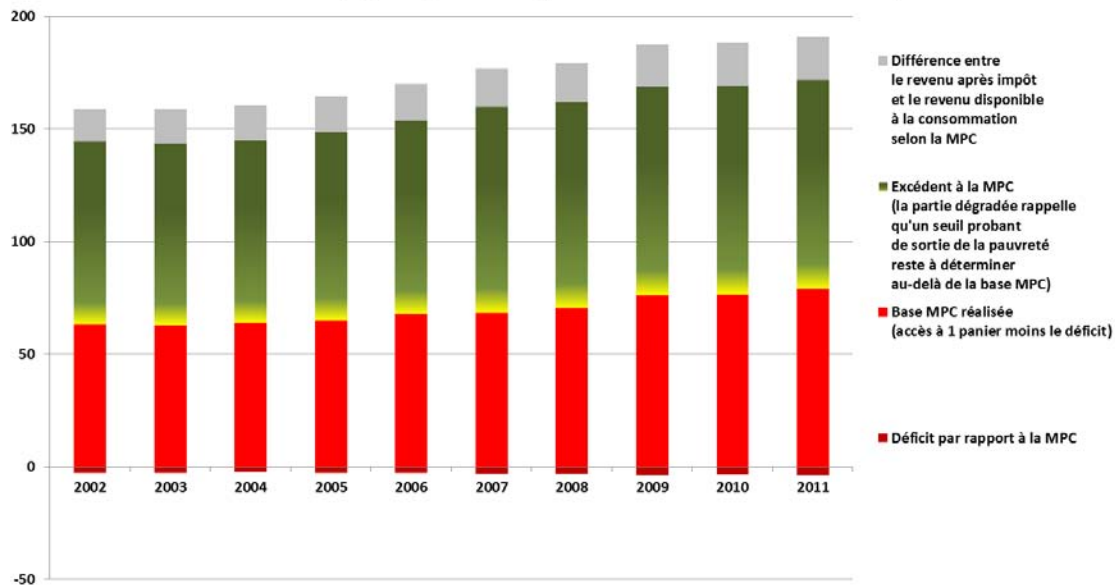
Les concepts en cause

Composition du revenu après impôt total
Québec, 2002-2011 (milliards de dollars constants de 2011)

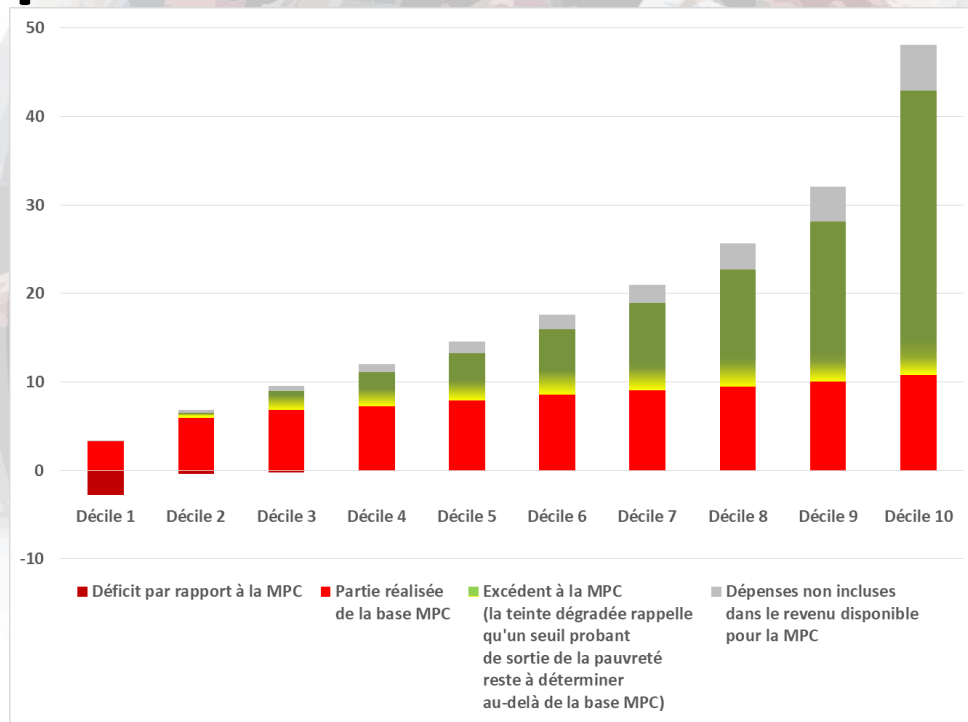


Les concepts en cause

Composition du revenu après impôt total tenant compte de la couverture des besoins de base selon la MPC, Québec, 2002-2011 (milliards de dollars constants de 2011)



Les concepts en cause



Les concepts en cause

L'indice panier, c'est le nombre de paniers correspondant à son seuil de la MPC qu'un ménage peut se permettre

TABEAU 4

Indice panier par décile, Québec et Canada sans le Québec, moyenne de 2012 à 2017

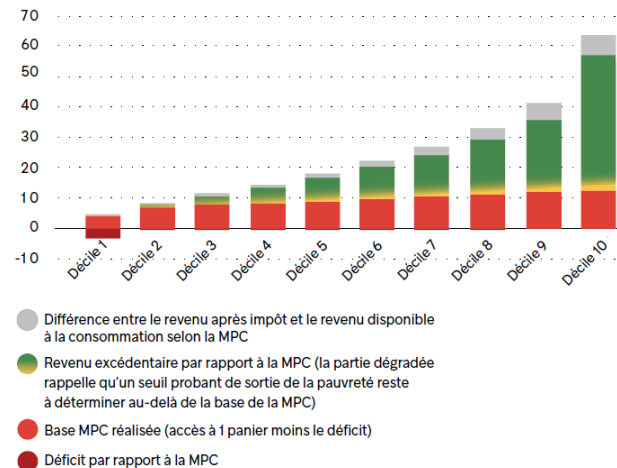
	Québec	Canada sans le Québec	Différence
Ensemble	2,10	2,29	0,19 panier
Décile 1	0,52	0,47	-0,05 panier
Décile 2	1,09	1,06	-0,03 panier
Décile 3	1,38	1,38	0,00 panier
Décile 4	1,66	1,67	0,01 panier
Décile 5	1,85	1,94	0,09 panier
Décile 6	2,05	2,24	0,19 panier
Décile 7	2,35	2,54	0,19 panier
Décile 8	2,64	2,91	0,27 panier
Décile 9	3,00	3,44	0,44 panier
Décile 10	4,52	5,29	0,77 panier

SOURCES : Tableau 1, Simon TREMBLAY-PEPIN, Mathieu DUFOUR et Vivian LABRIE, *Richesse, pauvreté et inégalités : le Québec face au Canada*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, IRIS, 2021, iris-recherche.qc.ca/publications/riche-pauvrete-inegalites-quebec-canada.

p. 40

GRAPHIQUE 3

Revenu disponible total après impôts, décomposé selon la MPC et réparti par décile des ménages, Québec, 2017, milliards de dollars



SOURCE : Traduction de la Figure 3, Mathieu DUFOUR, Vivian LABRIE et Simon TREMBLAY-PEPIN, « Using the Market Basket Measure to Discuss Income Inequality from the Perspective of Basic Needs », *Social Indicators Research*, 2021, n° 155, p. 455-478, doi.org/10.1007/s11205-020-02580-9.

p. 42

Les concepts en cause



L'indice panier, c'est le nombre de paniers correspondant à son seuil de la MPC qu'un ménage peut se permettre



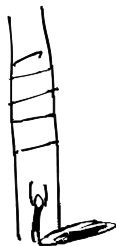
Tableau A.1

Coefficients de panier moyen par décile du revenu après impôt, Canada, 2015 à 2020

Décile de revenu ¹	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Décile le plus bas	0,44	0,46	0,46	0,45	0,48	0,62
Décile 2	0,92	0,95	0,97	0,97	1,00	1,14
Décile 3	1,21	1,23	1,26	1,27	1,28	1,44
Décile 4	1,47	1,49	1,51	1,56	1,57	1,69
Décile 5	1,70	1,72	1,78	1,81	1,81	1,93
Décile 6	1,96	1,95	2,02	2,03	2,02	2,14
Décile 7	2,22	2,21	2,25	2,27	2,28	2,40
Décile 8	2,50	2,50	2,56	2,55	2,58	2,66
Décile 9	2,97	2,92	3,02	3,04	3,05	3,11
Décile le plus élevé	4,49	4,43	4,70	4,64	4,61	4,72
Canada	1,99	1,99	2,05	2,06	2,07	2,19

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

Les concepts en cause



L'indice panier, c'est le nombre de paniers correspondant à son seuil de la MPC qu'un ménage peut se permettre

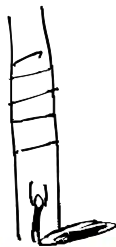


Pour continuer d'utiliser l'indice panier, il faudrait disposer de compilations régulières effectuées par une institution statistique reconnue comme Statistique Canada. L'idéal serait de les retrouver annuellement dans la série 150.stat.can où on retrouve déjà les [seuils de la MPC](#).

La réplication des travaux de l'IRIS autour de l'indice panier et de la décomposition du revenu après impôt selon la MPC a été publiés en décembre 2022 dans un document qui fera partie d'une série qui sera soumise à une consultation publique dans le cadre de la prochaine révision périodique de la MPC.

Ce sera à suivre.

Les concepts en cause



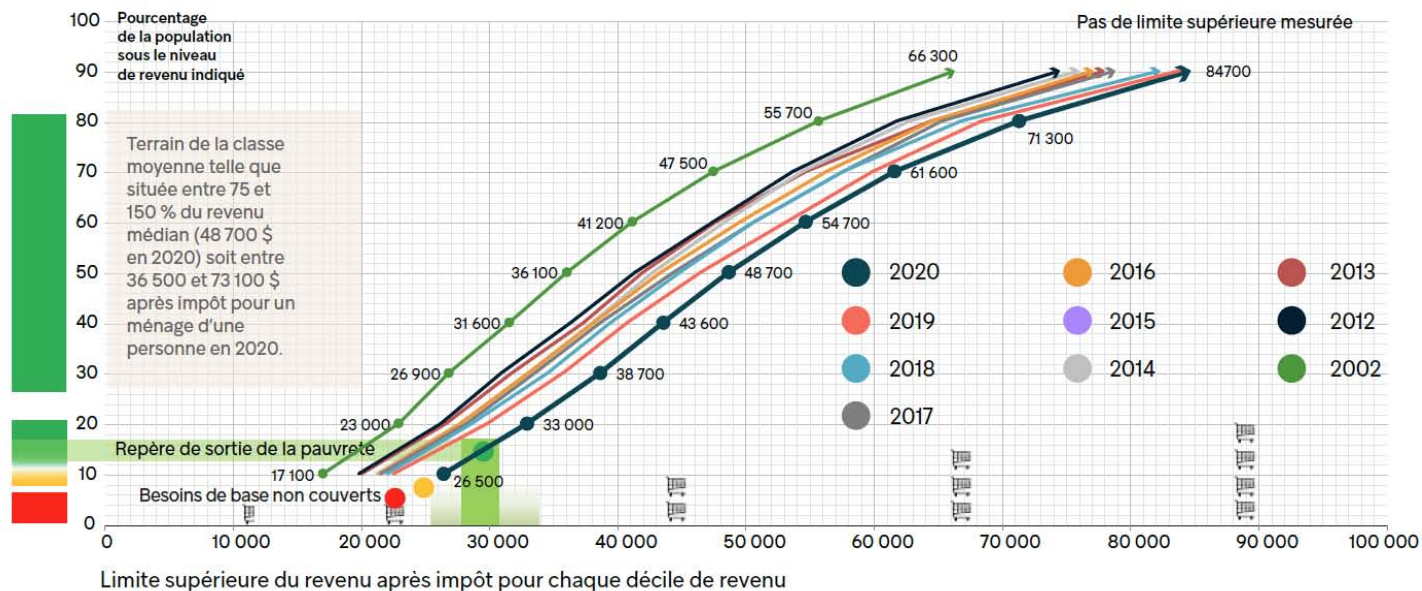
L'indice panier, c'est le nombre de paniers correspondant à son seuil de la MPC qu'un ménage peut se permettre



Pour continuer d'utiliser l'indice panier, il faudrait disposer de compilations régulières effectuées par une institution statistique reconnue comme Statistique Canada. L'idéal serait de les retrouver annuellement dans la série 150.stat.can où on retrouve déjà les [seuils de la MPC](#).

La réplication des travaux de l'IRIS autour de l'indice panier et de la décomposition du revenu après impôt selon la MPC a été publiés en décembre 2022 dans un document qui fera partie d'une série qui sera soumise à une consultation publique dans le cadre de la prochaine révision périodique de la MPC.

Ce sera **à suivre**.



- Fourchette du revenu viable ajusté, Montréal, 2020**
De 1 personne (27 900 \$) à 4 personnes (30 500 \$ X 2 = 61 000 \$)
Fourchette des 21 revenus viables ajustés (24 400 \$–33 000 \$)
- MFR-60 (29 200 \$, 14,1 % de la population sous le seuil)
 - MFR-50 (24 350 \$, 7,7 % de la population sous le seuil)
 - MPC + 7% (22 200 \$, 4,8 % de la population sous le seuil)

Mesure du panier de consommation (MPC)



Alimentation
Vêtements
Logement
Transport
Autres

+7%

Une réflexion épistémique

Inévitablement, dans le contexte d'un tel parcours les notions de justice et d'injustice épistémique et celle de privilège épistémique évoquées dans le cadre du Projet Savoirs trouvent une résonance particulière.

Ces concepts évoquent notre rapport aux savoirs quand ils rencontrent les rapports de pouvoir. Il aura fallu vingt-cinq ans pour en traverser les obstacles, incluant les refus de publier d'une revue canadienne dont les éditeur.e.s n'auront pas aperçu le potentiel de ce qui leur était proposé.

En même temps, il y a dans cette histoire une sorte de démonstration du potentiel d'une autre façon de vivre notre rapport aux savoirs : avec l'intelligence du coeur. Ce qui évoque tout à coup d'autres termes «épistémiques».

Sur les doigts d'une main... épistémique

- La **liberté** épistémique et la quête de justice sociale : penser librement et donner au suivant
- Des **solidarités** épistémiques : mettre têtes et cœurs ensemble
- Les **prises de conscience** épistémiques : prendre conscience que c'est signifiant et majeur
- Le **faire savoir** épistémique : raconter, mettre en évidence, transporter, indiquer
- La **persévérance** épistémique : faire du pouce sur les idées et cadres de référence renouvelés qui prennent forme et continuent de prendre forme d'un relais à l'autre



Une réflexion épistémique

P.S. Complément sur les doigts d'une main... épistémique

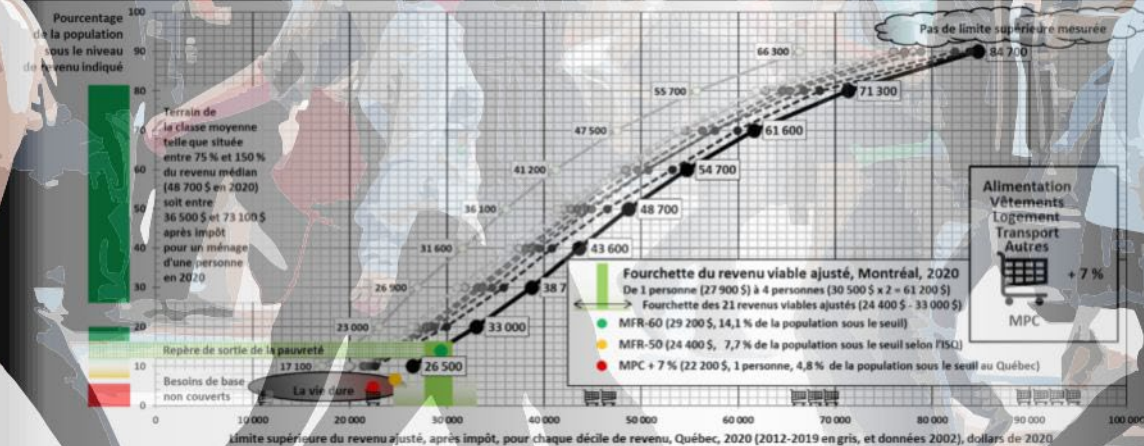
- Des **solidarités** épistémiques : des alliances réflexives improbables permettant la mise en commun d'une variété de mondes d'expérience, incluant ceux des marges, qui favorisent la perception et l'expression d'anomalies (ce qui ne marche pas, cf Thomas Kuhn, La structure des révolutions scientifiques) dans la science dite normale et l'apparition d'innovations conceptuelles par rapport aux cadres de référence dominants
- La **prise de conscience** épistémique : remarquer et documenter les anomalies mises en évidence et les intuitions/innovations conceptuelles qui apparaissent, autrement dit, prendre conscience que c'est signifiant et majeur, le ah !
- Le **faire savoir** épistémique : transporter, partager et faire connaître ces anomalies, intuitions et innovations, en raconter l'histoire dans divers cercles et continuer de les enrichir à mesure, avec le souci de faire les raccords avec les différents cadres de référence, vocabulaires et enjeux de justice sociale

Devant l'échelle [souvent invisible] des revenus...



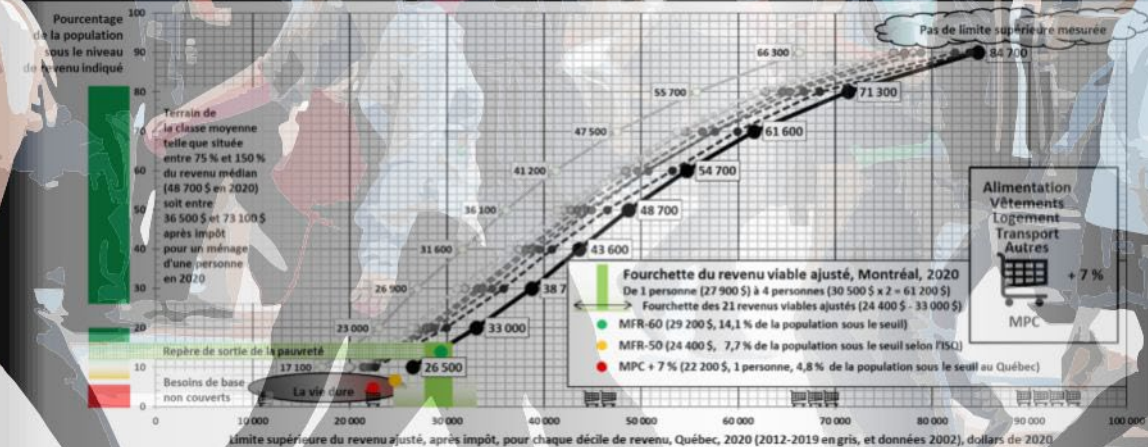
D'après une photo de Jacques Nadeau, Le Devoir

Devant l'échelle [souvent invisible] des revenus...



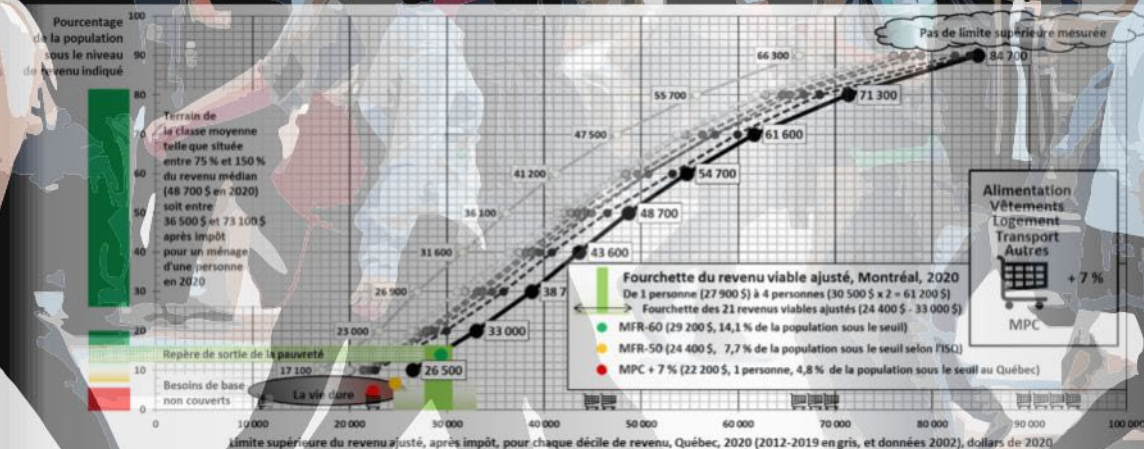
D'après une photo de Jacques Nadeau, Le Devoir

... vingt-cinq ans plus tard...



D'après une photo de Jacques Nadeau, Le Devoir

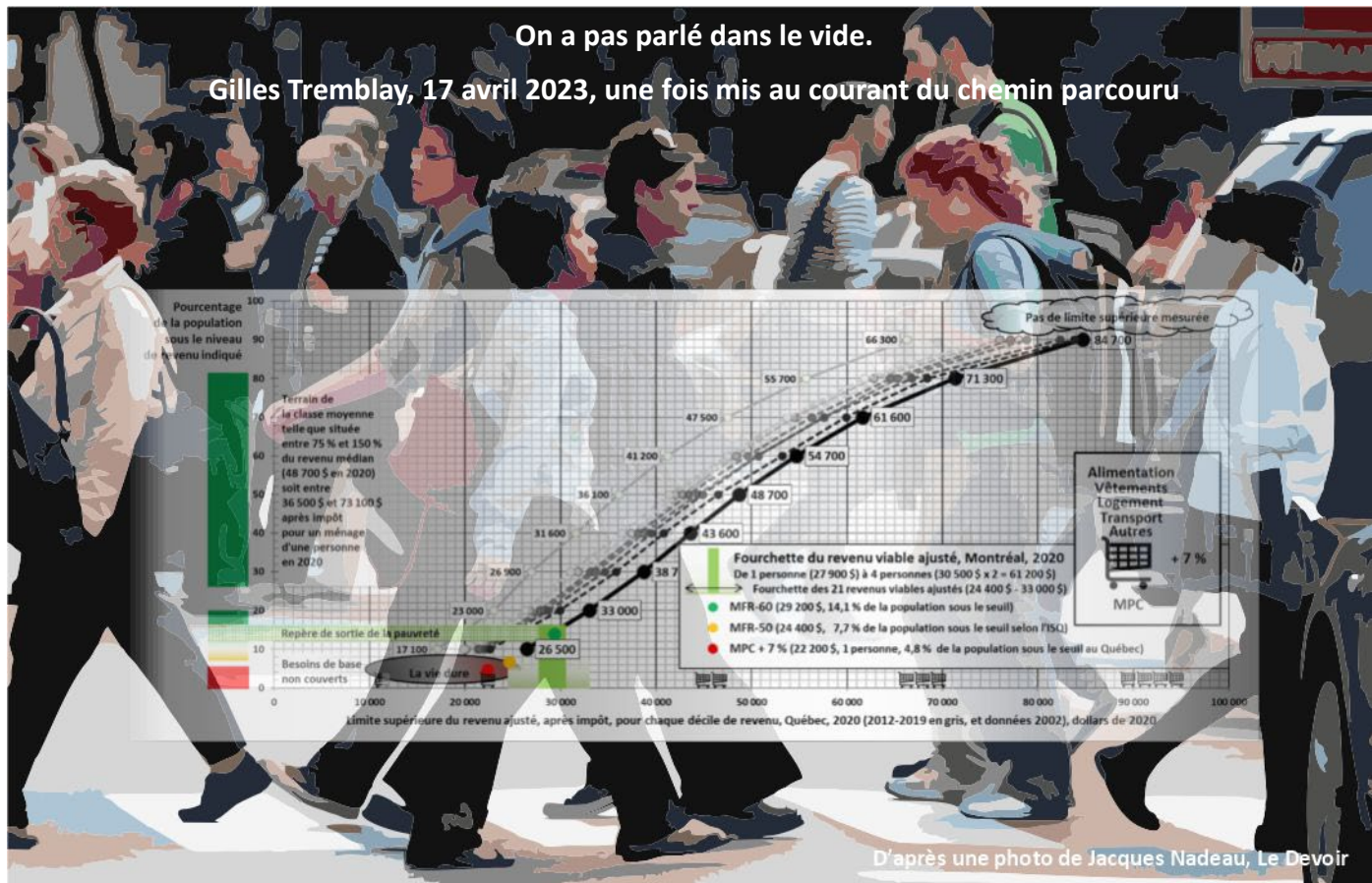
... retrouvailles de participant.e.s au carrefour de savoirs
sur les finances publiques et à celui sur les besoins
essentiels...



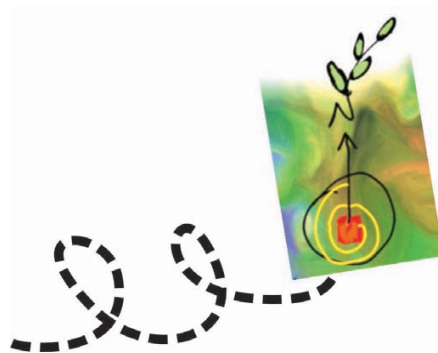
D'après une photo de Jacques Nadeau, Le Devoir

On a pas parlé dans le vide.

Gilles Tremblay, 17 avril 2023, une fois mis au courant du chemin parcouru



D'après une photo de Jacques Nadeau, Le Devoir



**Merci à vous,
Vivian
le 10 mai 2023**

3.

Questions pour aujourd'hui et demain

Réflexions interdisciplinaires et indisciplinées
à partir d'une présentation de diapositives de 2022
sur des aspects socioéconomiques...
... et d'une autre présentation de 2023
sur des aspects épistémiques...
... à continuer d'approfondir
alors que d'autres morceaux du parcours s'ajoutent
et que le 21^e siècle fait des siennes

Trois ingrédients pour un Québec sans pauvreté et résilient face à l'urgence climatique

Mémoire présenté le 30 juin 2023 par l'IRIS au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre des consultations pour la quatrième mouture du plan d'action requis par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

RECOMMANDATIONS

01. Prioriser l'amélioration des revenus du cinquième le plus pauvre de la population plutôt que celle des revenus du cinquième le plus riche.
02. Réduire les écarts de niveaux de vie vers de plus justes milieux où le bien-être est mieux partagé.
03. Reconsidérer notre rapport collectif à la richesse.

INTENTION

Ce bref mémoire est produit par l'IRIS dans le contexte des consultations gouvernementales en cours en vue de la quatrième mouture du plan d'action requis par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 2007. Il est lié à un ensemble de travaux de l'IRIS produits depuis 2015, auxquels il renvoie pour plus de détails. Il est motivé par un désir de mettre en évidence une dimension incontournable et structurante du chemin à

parcourir vers une société sans pauvreté, et généralement absente des éditions précédentes du plan d'action : la nécessité d'inventer dans la réduction des inégalités de revenu et des disparités de niveaux de vie dans la société québécoise, et d'en spécifier les moyens, les modalités, le calendrier et le suivi. Il appelle une quatrième édition du plan d'action comportant un sous-programme suffisamment important sur ce point par rapport aux trois éditions précédentes pour faire une différence mesurable et visible dans le sens des visées de la loi.

L'IRIS a développé depuis 2015 une approche attentive de cette dimension. Pour suivre le chemin parcouru et celui à parcourir dans cette direction, il préconise l'ajout d'outils complémentaires aux indicateurs de revenu déjà utilisés par le gouvernement pour suivre les situations de pauvreté (voir le tableau 1 ainsi que les illustrations 1 et 2).

L'ajout du revenu viable, ou d'un indicateur fondé sur un panier de consommation équivalent, aux trois indicateurs de faible revenu en usage pour le suivi



MOBILISER.
ACCOMPAGNER.
PARTICIPER.

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL
VISANT LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
ET L'EXCLUSION SOCIALE 2024-2029

Votre 
gouvernement

Québec 



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 71

**Loi visant à améliorer
l'accompagnement des personnes
et à simplifier le régime d'assistance
sociale**

Présentation

Présenté par
Madame Chantal Rouleau
Ministre responsable de la Solidarité sociale
et de l'Action communautaire

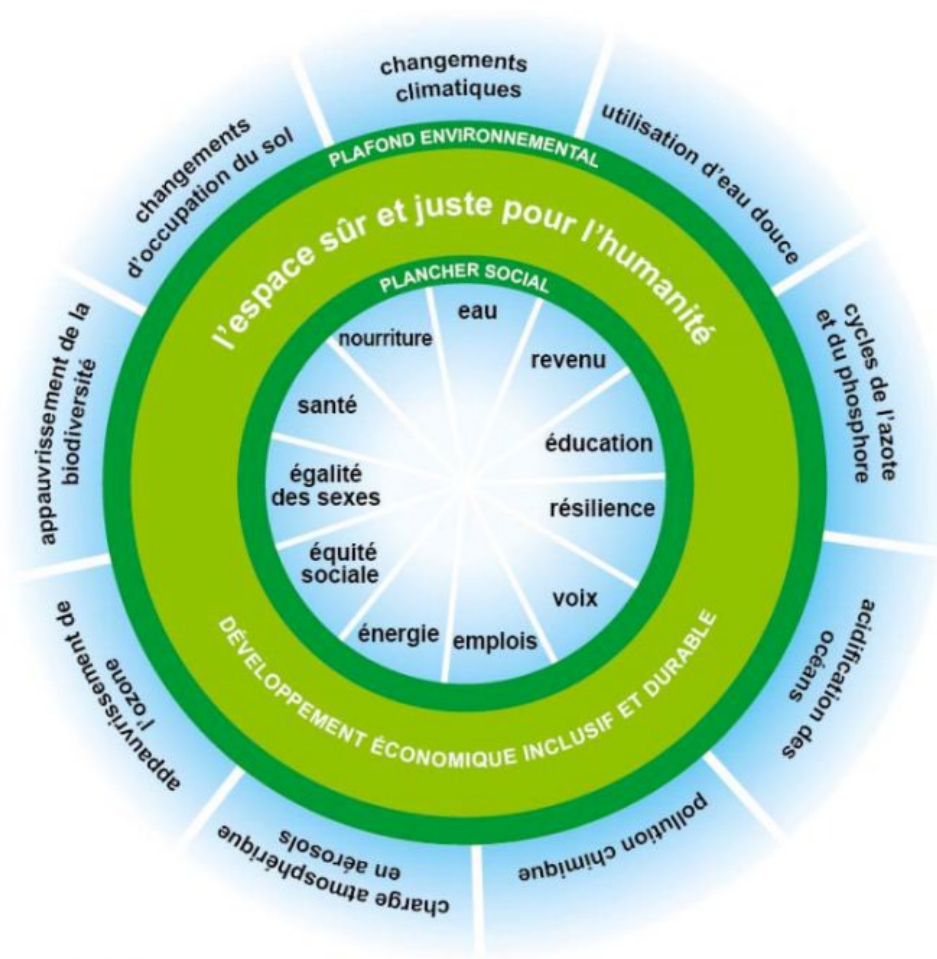
Éditeur officiel du Québec
2024

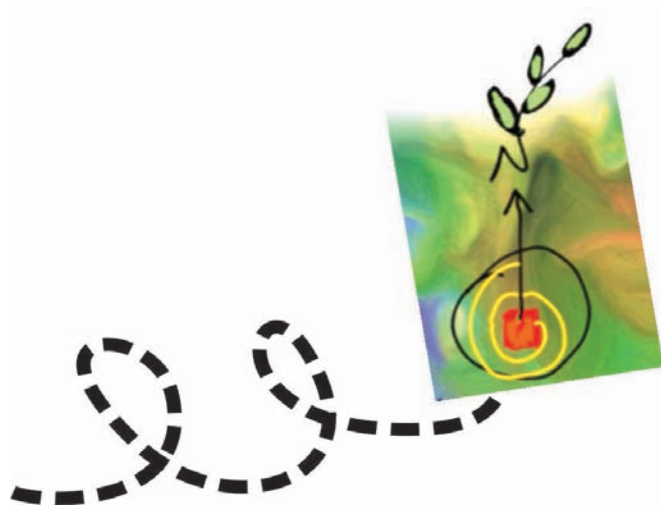
COMMUNIQUÉ

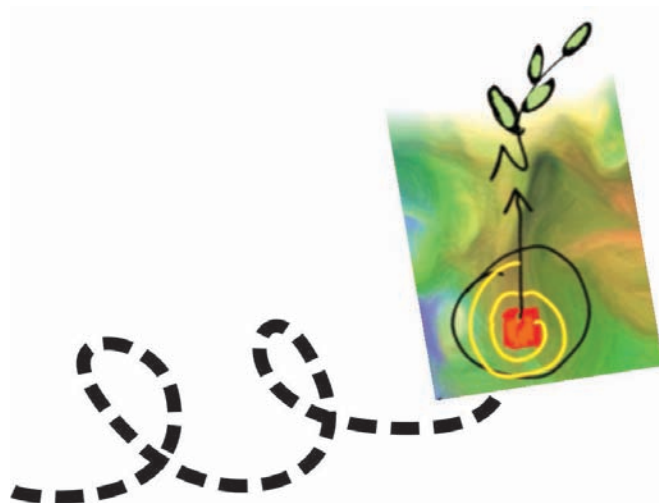
**MODERNISATION DE
L'ASSISTANCE SOCIALE**

**LA MINISTRE CHANTAL ROULEAU
VEUT-ELLE VRAIMENT COUPER
LES PRESTATIONS DE DIZAINES
DE MILLIERS DE PERSONNES?**









Voilà !
Du bon et du tenir bon à nous toutes et tous,
Vivian
le 26 septembre 2024